



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
www.iep-grenoble.fr

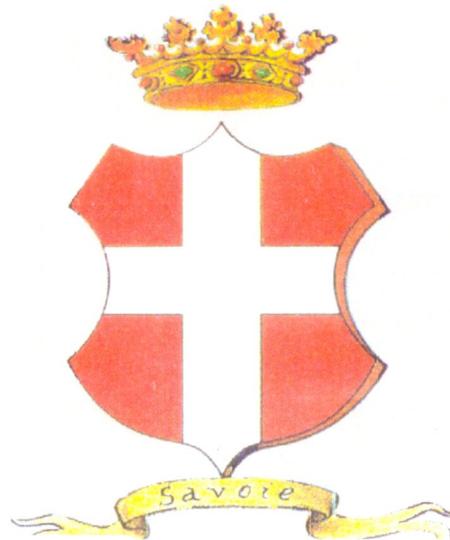
26646

UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Laetitia LATAPY

La revendication identitaire de la Ligue savoisienne :

Expression ou déformation d'une identité savoyarde ?



Séminaire
« Géopolitique du monde contemporain »
Année académique 2004-2005
Sous la direction de M. Jean-William Dereymez

Laetitia LATAPY

La revendication identitaire de la Ligue savoisienne :

Expression ou déformation d'une identité savoyarde ?

Remerciements :

Je tiens à remercier tous les Savoyards (même les Haut-Savoyards) qui ont répondu à mes questions, en particulier Benoît Brassoud dont j'ai apprécié la disponibilité.

Merci à M. Dereymez pour m'avoir acceptée dans son séminaire et pour la bonne ambiance qu'il a entretenue au sein de la classe.

Egalement un grand merci à mes parents pour leur soutien et leur précieuse relecture.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
Partie 1 : Du particularisme savoyard au séparatisme savoisien....	11
Chapitre 1 : Une identité savoyarde complexe et diverse.....	13
1. L'histoire, essence de l'identité savoyarde.....	14
2. La Savoie, « un concept insaisissable » ¹ ?	26
Chapitre 2 : Construction de la revendication identitaire.....	43
1. Le développement du (des) régionalisme(s).....	44
2. Radicalisation de la revendication : création de la Ligue savoisienne.....	54
Partie 2 : Le particularisme savoyard au service de l'égoïsme régional.....	70
Chapitre 3 : Un discours généraliste légitimé par le passé.....	71
1. La défense de l'héritage culturel.....	72
2. Un phénomène socioéconomique	82
Chapitre 4 : Une dérive dangereuse ?.....	97
1. La Ligue Savoisienne, une nouvelle expression du « populisme alpin » ?	98
2. La Ligue savoisienne face à un avenir incertain.....	115
CONCLUSION.....	130

¹ Bruno BERTHIER

« Ne cédez pas à la désespérance,
De l'annexion vous briserez le joug !
Ne laissez plus le pouvoir à la France,
Les Savoisiens, les Savoisiens sont un peuple debout ! »²

Ainsi s'achève le dernier couplet des *Allobroges*, hymne national du virtuel Etat souverain de Savoie, ajouté à l'original par la Ligue savoisienne. Selon le parti indépendantiste, la Savoie³ serait donc un pays annexé illégalement, occupé par des forces et des institutions étrangères qui n'ont aucun droit de séjour, et cela depuis la fatidique date de 1860 à laquelle la Savoie fut définitivement rattachée à la France.

Un tel discours peut faire sourire, il n'en est pas moins révélateur d'une situation géopolitique nouvelle. Le cas de la Savoie n'est pas isolé : les vieux Etats-Nations sont aujourd'hui confrontés à la résurgence de sentiments nationaux, poussés par des revendications particularistes. La globalisation qui devait conduire à la fin des dérives nationalistes suscite paradoxalement le désir de sauvegarder une identité régionale mise à mal par l'uniformisation des cultures. Associée à la construction européenne, elle contribue à l'affaiblissement de l'idée de l'Etat – un phénomène mondial, mais observable particulièrement en Europe occidentale. Comme l'affirme Alain Dieckoff, l'Etat se voit en effet concurrencé sur deux fronts : de l'extérieur, par le renforcement de l'intégration supranationale, et de l'intérieur, par des mouvements prônant leur désintégration de l'espace national⁴. Les niveaux régionaux et globaux sont de plus en plus reconnus pour eux-mêmes, et loin de se contredire, ils agissent comme complément l'un de l'autre.

La France, Etat unitaire et centralisé issu du nivellement jacobin d'hier, n'est pas en reste. Les revendications particularistes y sont particulièrement visibles là où la violence est utilisée comme moyen d'action politique : en Corse ou au Pays Basque. Des mouvements « nationalistes », pour reprendre l'expression d'Alain Touraine, se sont également multipliés entre autres en Bretagne, en Occitanie, en Alsace pour revendiquer la reconnaissance de leur culture et renégocier le contrat politique qui lie leur région à l'Etat central, en s'appuyant sur divers « *marqueurs identitaires* »⁵ tels que la langue, l'histoire, les coutumes... Ces revendications émergent dans leur grande majorité à la périphérie des Etats-nations, là où

² Voir la totalité du texte en annexe

³ La Savoie désigne ici l'entité géographique formée par les deux départements Savoie et Haute-Savoie. On précisera si référence est faite à la Savoie en tant que département.

⁴ DIECKOFF Alain, « Europe occidentale : l'effervescence nationalitaire », *Politique internationale*, n°78, hiver 1997/98, p 133

⁵ Ibid., p.134

l'uniformisation culturelle entreprise par la république française n'a pu totalement faire disparaître le folklore régional.

La Savoie n'en est pas à sa première revendication particulariste. Rattachée tardivement à la France, en 1860, par le traité de Turin, elle a conservé une identité singulière. C'est cependant seulement dans les années 1970, dans un contexte général de « renaissance ethnique », que le désir de revendiquer cette identité émerge. Le régionalisme n'est pas forcément de nature politique : au 19^e siècle, les sociétés savantes se sont multipliées en Savoie pour faire vivre leur région par la culture et mettre en valeur son patrimoine, sans pour autant s'accompagner de revendications politiques - une démarche qui témoigne de l'attrait particulier des Savoyards pour leur histoire, ainsi que de leur conscience de leur différence au sein d'une entité nationale qu'ils ont cependant adoptée. C'est dans les années 1960 qu'émergent en Savoie les premiers mouvements politiques régionalistes, introduisant une revendication identitaire nouvelle qui se confirmera avec la réaction à la création de la région Rhône-Alpes en 1972. La remise en cause du traité d'annexion n'est pas pour autant à l'ordre du jour : depuis 145 ans, le destin de la Savoie est officiellement lié à celui de la France, ce qu'aucun mouvement n'a jamais remis en cause, jusqu'à la radicalisation du sentiment particulariste à travers la création de la Ligue savoisienne en 1994, sous l'impulsion de Jean de Pingon. Son apparition crée davantage d'étonnement et de suspicion que de sympathies. Les premiers résultats de la Ligue sont pourtant assez remarquables : de 841 adhérents en 1995, elle passe à 3150 en 1997. Après une phase de boycott, la Ligue change de stratégie et décide de se présenter aux élections locales. En 1998, le mouvement séparatiste atteint son apogée : Patrice Abeille, son leader, est élu au conseil régional de Rhône-Alpes et le parti ne comptabilise pas loin de 4000 sympathisants. Si elle est globalement peu prise au sérieux par les autorités publiques, la Ligue Savoisienne s'est faite une place dans le paysage politique local et dans la mouvance identitaire européenne. Cependant, après ce relatif succès, les indépendantistes voient les effectifs et les votes stagner, laissant à leurs revendications un avenir incertain, qui place la Ligue Savoisienne face à ses faiblesses. En effet, la légitimité du discours et l'appui de la population font défaut aux Savoisiens. Dans une région où la moitié de la population n'est pas « autochtone », l'argument particulariste ne fait pas l'unanimité, et il est même discuté entre Savoyards « pure souche ». Au-delà des difficultés électorales du parti, se pose la question de l'identité savoyarde, ses racines et son évolution. En effet, fonder un programme sur un sentiment nationalitaire savoyard apparaît risqué là où le sentiment national n'a jamais vraiment existé. La revendication indépendantiste invite d'autant plus au questionnement qu'elle n'a jamais été qu'infiniment minoritaire dans l'histoire de la Savoie.

Nous partions donc de ce constat : l'étude de l'histoire de la Savoie n'apporte aucun exemple de mouvement de masse revendicatif d'un statut particulier, bien que l'occasion lui ait été maintes fois donnée. Cette absence de revendication particulariste serait intimement liée à l'identité savoyarde elle-même, qui est davantage le fait de divisions que d'unité. La revendication indépendantiste de la Ligue savoisiennne apparaît ainsi atypique et étonnante : quelles peuvent être les motivations des indépendantistes ? La Ligue est-elle simplement issue de l'air du temps, est-ce juste un effet de mode ? Comment vouloir bâtir un Etat là où il n'y a point de nation ?

Afin de pouvoir aborder cette question, il est nécessaire de revenir sur la Savoie, en tant que concept ethnopolitique, et s'efforcer de saisir les éléments de son particularisme. A la différence d'autres régions françaises revendiquant leur autonomie, le particularisme savoyard n'est pas donné à voir et ne se laisse pas facilement définir. La Savoie n'est pas une forteresse naturelle : située à la frontière directe avec l'Italie et la Suisse, les pays de Savoie étaient et demeurent un carrefour très fréquenté, et un lieu de passage incontournable dans l'arc alpin. Ce qui en fait la spécificité, et par-là même l'essence de son identité, c'est de loin l'histoire, marquée par la Maison de Savoie. De l'an mille au rattachement de 1860, elle n'a été que quelques décennies sous domination française, bien que la tendance à se rapprocher de ce puissant voisin soit récurrente dans son histoire - tendance qui se renforce surtout à partir de l'invasion du territoire savoyard par les troupes révolutionnaires, exportatrices de modernité, en 1792. Le passé savoyard glorifié occupe une large place dans le discours des Savoisiens.

On perçoit en outre dans la notion d'identité savoyarde une extrême complexité. La Savoie est traditionnellement une terre de passage et d'immigration, par conséquent peu de savoyards actuels y sont effectivement nés. En tant que région riche et dynamique, elle a attiré et continue d'attirer beaucoup de travailleurs. Sa position frontalière et l'importance du tourisme apportent continuellement des influences étrangères. Face à ces phénomènes, la question de l'identité surgit et le besoin de retourner aux racines s'affirme. L'unité des savoyards sur leur identité se révèle pourtant difficile. La Savoie est marquée par le relief qui a longtemps rendu difficile la communication d'une vallée à une autre, entraînant son lot de mépris pour la vallée voisine. Les rivalités et les spécificités sont grandes au sein même des deux départements. De plus, la bipolarité Savoie/Haute-Savoie, loin d'être un élément créé

par l'empire français lors de l'annexion⁶, est une composante durable et persistante de l'identité savoyarde. Or l'existence d'une identité commune suppose le partage de valeurs culturelles permanentes et fondamentales qui peuvent être liées à une langue, à un espace, des coutumes, ou la conscience que l'on a d'appartenir à un même groupe. Doit-on cependant s'interdire de parler d'une identité savoyarde ?

Les mouvements identitaires ne se posent pas cette question : pour eux, il est évident qu'il existe un particularisme savoyard assez fort pour devenir une opinion politique. Or, expriment-ils l'identité savoyarde ou bien la construisent-ils ? En axant leur discours sur la particularité de la Savoie, les indépendantistes incarnent-ils réellement l'identité savoyarde ou bien la déforment-ils pour la rendre plus mobilisatrice ? Nous chercherons à analyser les fondements, le discours et les moyens d'actions utilisés par la Ligue Savoisiennne et voir en quoi l'existence d'un particularisme savoyard – ou plutôt savoisien⁷ – qu'elle soutient ardemment, permet de servir la cause indépendantiste. La question identitaire n'a jamais réellement été à l'ordre du jour, elle surgit dans un premier temps avec le régionalisme des années 1960. Est-ce finalement la récente revendication identitaire qui a contribué à façonner une identité savoyarde ?

Les indépendantistes ne se bornent pas à la question identitaire : ils l'abordent en l'adaptant à leur guise et en y associant des thématiques d'ordre socio-économique. Ce double discours amène à se questionner sur la position de la revendication identitaire dans le discours de la Ligue : est-ce une fin, ou un moyen ? La logique de la Ligue Savoisiennne pourrait bien s'apparenter à ce qu'Alain Dieckhoff qualifie de « nationalisme de nantis » : la Savoie est une région économiquement prospère et dynamique, et le désir d'en faire un Etat indépendant ressemble étrangement à de l'égoïsme régional qu'il faut cependant légitimer par un folklore très présent. En effet, le rejet de l'Etat ne suffit pas : le sentiment identitaire doit reposer sur quelque chose qu'on a en commun, qui séduit et fédéralise. Ainsi, Nicolas Greslou affirme que « *pour souder le bon peuple dans son cocon et ses frontières, il faut lui donner une âme, un sentiment patriotique* »⁸. Les arguments qui y parviennent se trouvent dans l'histoire, les traditions, la langue, les couleurs nationales ou encore l'hymne. Tous ces ingrédients sont parfaitement assimilés par la Ligue Savoisiennne qui les associe à des arguments économiques

⁶ Jusqu'en 1960 le terme « annexion » (« joindre à ») n'est pas connoté péjorativement. En 1870, avec l'annexion de l'Alsace-Lorraine par la Prusse, le mot perd sa neutralité. Les historiens emploient ce terme scientifiquement. On utilisera donc le terme « annexion » au sens neutre qu'il possédait au 19^e siècle.

⁷ On reviendra sur la différence entre « savoyard » et « savoisien » ultérieurement

⁸ GRESLOU Nicolas, « La Ligue savoisiennne », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, 159-172.

et sociaux. L'histoire est de loin l'argument le plus utilisé : la Savoie n'est que récemment française, et les conditions douteuses dans lesquelles l'annexion a été négociée, puis votée, fournissent aux Savoisiens un argument de taille qui soude les adhérents. Outre la remise en cause du traité d'annexion de 1860, le combat historique de la Ligue soutient l'existence d'un peuple savoisien et d'un Etat souverain qui aurait existé avant le rattachement à la France – des affirmations qui sidèrent de nombreux spécialistes de la Savoie. Au moment où se négocie le traité d'annexion, la maison de Savoie n'est pas un Etat indépendant mais une dynastie qui s'étend bien au-delà ses frontières actuelles. Pour Paul Guichonnet⁹, la Savoie a manqué son rendez-vous avec la nation en grande partie du fait de sa position entre deux pentes opposées, à cheval sur les Alpes, entre France et Italie naissante. Envisager l'histoire de la Savoie nécessite de se placer dans une dimension européenne, entre France, Suisse, Italie, et donc dans une situation diplomatique complexe, qui ne saurait être simplifiée par des raccourcis simplistes.

En s'aventurant sur le terrain de l'histoire la Ligue Savoisiennne a récolté plus de rancœurs de sympathie. Son discours identitaire ne serait-il qu'une parade pour camoufler la vraie nature du mouvement indépendantiste? Les indépendantistes ne se laissent pas aisément définir : se trouve-t-on réellement face à une revendication identitaire ou doit-on davantage considérer la Ligue comme l'expression d'un mécontentement généralisé ? Il serait alors plus pertinent de mettre en relation le séparatisme savoyard avec les formations de droite radicale qui se sont développées intensément en Europe occidentale ces dernières années. Quelle est en particulier la pertinence de la notion de « populisme alpin » appliquée au cas de la Ligue Savoisiennne ? Tour à tour qualifiée de xénophobe, populiste, poujadiste, petite sœur mal assumée de la Lega Nord, la Ligue a connu une évidente évolution en l'espace d'une décennie, marquée par la volonté de se démarquer de cette étiquette néfaste qu'elle traîne dès ses débuts. Nous envisagerons alors l'évolution de la Ligue Savoisiennne, autant sur le plan du discours que sur sa stratégie, en examinant finalement sa situation actuelle qui révèle une certaine crise d'identité.

Nous aborderons tout d'abord la question du particularisme en Savoie, et son glissement récent vers le régionalisme, puis l'indépendantisme savoisien. Il s'agira de caractériser ce qui fait l'identité savoyarde, à travers son histoire en particulier, mais également d'autres signes distinctifs culturels et linguistiques, dont certains font défaut à la

⁹ Paul Guichonnet est professeur honoraire de l'université de Genève et président de l'*Académie Florimontane*.

réalisation d'une identité commune. L'examen de la différence savoyarde nous amènera à considérer son expression politique récente, à travers le régionalisme puis l'indépendantisme, deux options constituant le mouvement nationalitaire savoyard, en tentant de cerner les dynamiques et événements qui ont pu coïncider pour voir émerger une telle revendication.

Nous analyserons ensuite l'utilisation du particularisme savoyard par la Ligue savoisiennne pour servir sa cause indépendantiste, et les dérives qui peuvent en découler. Il s'agira tout d'abord de qualifier le combat des indépendantistes pour mieux le confronter aux critiques qui sont formulées à son égard, l'accusant de détourner la revendication identitaire pour servir un discours aux accents populistes et xénophobes. Enfin, nous déboucherons sur l'analyse de la situation actuelle de la Ligue et sa remise en question sur la forme comme sur le fond.

Partie 1 : Du particularisme savoyard au séparatisme savoisien

On peut envisager la notion de particularisme selon deux angles : soit en le définissant comme l'ensemble des particularités d'un groupe humain, soit en y incluant le fait d'affirmer ces mêmes particularités et de lutter pour les préserver. On préférera ici l'envisager en tant qu'ensemble des spécificités culturelles, linguistiques, géographiques et historiques partagées par un groupe, fondant sa singularité au sein d'un ensemble plus vaste, et qui peut inclure ou non la volonté effective de les défendre. On parlera davantage de sentiment particulariste ou de revendication identitaire pour exprimer cette dernière volonté.

La question du particularisme savoyard est peu abordée pour elle-même. Les premières études se sont développées récemment avec l'émergence des mouvements régionalistes et surtout de la Ligue Savoisiennne. Parler d'un particularisme savoyard fait sourire, y compris en Savoie. Comment alors justifier qu'il s'y soit développé une revendication identitaire? Si le particularisme savoyard est loin d'être évident, il existe pourtant. Il est évidemment bien éloigné de la simplicité des représentations vendeuses de folklore véhiculées par la publicité. De même, il est éminemment plus complexe et disparate que les représentations unitaires véhiculées par les indépendantistes.

Il s'agira à travers cette partie d'appliquer au cas savoyard les différents éléments qui peuvent faire l'essence de la revendication identitaire. Quels sont les facteurs d'identification les plus pertinents pour qualifier l'identité savoyarde? Christian BIDEGARAY met en évidence quatre facteurs constituant les bases des revendications locales¹⁰ :

- L'identité culturelle : élément décisif, il la définit comme « la manière dont la collectivité se perçoit et produit des représentations collectives »
- La reconnaissance ou non-reconnaissance de la langue
- Le passé du territoire : a-t-il connu l'indépendance et a-t-il maintenu une identité propre pendant l'occupation ?
- Le niveau et degré d'autonomie du développement économique régional

Ces éléments ne sont pas tous pertinents dans le cas savoyard. Nous nous attacherons à analyser ces différents facteurs, en discernant ceux qui peuvent être effectivement sources d'un sentiment de distinction et d'appartenance. Il s'agira alors d'analyser le sentiment régionaliste et sa construction, dans ses aspects culturels, économiques et politiques. Nous nous interrogerons sur les antécédents du concept politique de Savoie et son expression

¹⁰ BIDEGARAY Christian (dir.), *Europe occidentale : le mirage séparatiste*, Paris : Economica, 1997, p.6

présente. Enfin, nous observerons la radicalisation de cette demande particulariste, incarnée par la Ligue Savoisiennne.

Chapitre 1 : Une identité savoyarde complexe et diverse

Existe-t-il une identité savoyarde à proprement parler ? Est-elle assez puissante et pertinente pour faire des Savoyards une ethnie, un peuple, voire une nation ? Quels sont les éléments qui réunissent les Savoyards, et ceux qui les séparent ? Le terme « identité » constitue une problématique à lui tout seul. « *Concept à géométrie variable* » selon Yves Lacoste, il peut être envisagé sous des angles différents :

« Venant du latin idem, qui signifie « pareil », il a subit une évolution étonnante : il a d'abord traduit la ressemblance entre des objets ou des personnages semblables ; il a ensuite désigné ce qui ne changeait pas au cours du temps dans les caractéristiques d'un individu (d'où la carte d'identité) ; aujourd'hui, la notion d' « identité » et l'adjectif « identitaire » servent au contraire à marquer les différences au sein de la société, et pour certains groupes à revendiquer le « droit à la différence » »¹¹

On ne choisira ici délibérément aucune définition, considérant que l'une et l'autre ne sont pas contradictoires : si la notion d'identité renvoie à la conscience d'une différence au sein d'un ensemble défini, elle acquiert également son sens dans l'unité des réalités qu'elle entend recouvrir. A la différence d'autres régions revendiquant une culture spécifique, telle la Corse ou le pays basque, l'identité de la Savoie n'est pas donnée à voir de façon nette. D'une nature éminemment complexe du fait des grandes disparités qui prévalent en son sein, elle est d'autant plus difficile à saisir que les analyses à son sujet se font bien rares. La Savoie est-elle pour autant une abstraction ? Le seul fait incontestable en Savoie est que l'identité régionale découle de l'histoire : il n'existe pas de véritable culture autonome qui passerait par la langue ou le territoire, mais le souvenir d'un complexe politique autonome.

¹¹ LACOSTE Yves, *Vive la Nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris : Fayard, 1997, p.174

1. L'histoire, essence de l'identité savoyarde

Seul élément réellement pertinent pour décrire la particularité de la Savoie, l'histoire constitue le ciment de son identité, qui se diffuse essentiellement par la mémoire, et le souvenir de génération en génération, faute d'enseignement du passé régional à l'école. L'histoire transpire également en de nombreux endroits en Savoie, et notamment à Chambéry avec le château des Ducs de Savoie. Elle n'est ni française, ni italienne, elle se mêle à celle de la Suisse romande, du Dauphiné, du Val d'Aoste, du Piémont, de la Bresse. Elle est donc par nature complexe, puisque sa position centrale dans les conflits européens a contribué à modifier plus d'une fois ses frontières et ses influences. Ainsi, André Palluel-Guillard écrit « *Il n'est pas facile d'écrire une histoire de la Savoie ! Peu de provinces ont eu un passé aussi complexe avec autant de partenaires étrangers* »¹² : en effet, la Savoie a vécu sous la houlette d'une dynastie demeurée très proche et avec autant de partenaires variés que Genève, la Vallée d'Aoste ou Nice. Elle est marquée par l'empreinte d'une dynastie millénaire, celle de la Maison de Savoie, vaste ensemble pluriethnique, qui restera longtemps indépendante au sein de l'Europe. Cet Etat dynastique recouvre cependant un territoire différent de celui que l'on connaît aujourd'hui à travers les deux départements de Savoie et Haute-Savoie. L'ambiguïté des termes rend la confusion facile. Au sein de ce vaste Etat qui s'italianise, la Savoie va développer progressivement une culture française qui aboutit logiquement à son rattachement à l'empire de Napoléon III en 1860.

1.1 L'empreinte de la Maison de Savoie

Le terme Savoie dérive du nom « *Sapaudia* » que l'on rencontre pour la première fois au IV^e siècle dans les écrits d'un historien latin. Il désigne une contrée aux contours flous, limitée par le Rhône et l'Isère, par le lac de Neuchâtel et Grenoble. On ignore si *Sapaudia* est issu du celtique et signifierait « sapinière » ou s'il se rapporte à un homme, « *Sapaudus* ». Ce terme va cependant perdurer à travers la dynastie de la Maison de Savoie pour désigner tour à tour un comté, un duché, un royaume, et aujourd'hui un département, exprimant à chaque fois des réalités territoriales distinctes.

¹² In Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, « Histoires et historiens de la Savoie : les sociétés savantes et l'histoire », *L'Histoire en Savoie*, n°101, mars 1991, p.5

1.1.1 Du duché à la monarchie : la constitution d'un ensemble pluriethnique

Berceau d'une dynastie millénaire, la Savoie a connu une existence mouvementée, du fait de sa position centrale parmi les conflits et les grandes puissances européennes. Elle a su maintenir son indépendance en se saisissant des principaux cols, comme l'exprime Paul Guichonnet :

« Un peu comme la Suisse, mais avec un succès moins éclatant et moins durable, la Savoie s'est formée au long des routes et autour des cols. Elle a pu demeurer indépendante , en face des Etats riverains, en raison même de sa fonction instrumentale de gardienne des passages alpins les plus fréquentés et que la fortune politique de sa dynastie a réussi, pendant huit siècles, à préserver des mainmises étrangères »¹³

Au IXe siècle, la Savoie fait partie intégrante du royaume de Bourgogne. Vers l'an 1030, un seigneur de la cour bourguignonne, placé sous la lointaine dépendance du Saint Empire germanique, Humbert aux blanches-mains acquiert le titre de comte. Il est à l'origine d'un état original sur les deux versants des Alpes. En prenant possession des cols des Grand et Petit Saint Bernard et du col du Cenis, la Savoie devient une région clé au sein d'une Europe dont elle tient un axe de communication incontournable : l'axe Lyon-Turin, d'où viendra le surnom attribué au Ducs de Savoie de « portiers des Alpes ». Le prestigieux fondateur de la maison de Savoie règne alors sur la Maurienne, le Val d'Aoste, la Combe de Savoie, le Viennois, le Bugey, le Chablais et a des droits en Valais (voir annexe 5). Ses successeurs poursuivent l'expansion de ce territoire : au XIIe siècle, Thomas 1er étend le comté vers la Bresse, vers Lyon, et profite de son titre honorifique de Vicaire d'Empire, pour imposer son arbitrage dans la plaine du Pô, vers le Piémont et Turin. Il se porte acquéreur d'un modeste bourg qui devient une capitale : Chambéry, où se sédentariserait l'administration centrale à la fin du XIIe siècle et dont le château est choisi comme résidence princière. Amédée VI dit « le Comte Vert » et Amédée VII dit « le Comte Rouge » reçoivent, sous la même couronne, le Faucigny en 1355, le Pays de Gex, le Beaufortain et, en 1388, le Comté de Nice. C'est en 1416 que la Savoie est érigée en Duché par l'empereur Sigismond. En 1419, la Savoie conquiert le Piémont : ce qu'on désigne alors par « Savoie » comprend les départements actuels de la Savoie, la Haute-Savoie, Nice et le Piémont. Le règne d'Amédée VIII constituera ainsi l'apogée de l'Etat savoyard, au regard de son expansion territoriale, mais aussi de l'unification de son organisation administrative et judiciaire. En 1449, le duc est élu à la papauté et prend le nom de Félix V, il ne sera cependant pas reconnu par la plus grande partie de la chrétienté. Au cours des siècles suivants, la Maison de Savoie se tourne de plus en plus vers l'Italie : en

¹³ GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.10

1562, la capitale du Duché est transférée de Chambéry à Turin, permettant ainsi de se protéger face au puissant voisin français. Ce transfert marque le début d'une centralisation qui va progressivement marginaliser l'ancien Duché. Dès 1560 à Turin et 1561 à Chambéry, Emmanuel-Philibert ne réunit plus les assemblées des Etats. En important les institutions françaises, François Ier introduit en 1536 une vocation française qui n'aura de cesse de se développer en Savoie. La Savoie se retrouve au cœur de nombreux conflits, avec les Suisses et surtout avec les rois de France qui contribuent à réduire progressivement ses possessions au territoire actuel de la Savoie. A quatre reprises, elle est occupée, mais retrouve à chaque fois son indépendance. En dehors des périodes de conflit, les liens avec la France sont renforcés par plusieurs mariages qui unissent les deux dynasties régnant de part et d'autre des Alpes. En 1602, la Savoie tente de se saisir de Genève, mais sa tentative se solde par un échec : on appellera cette offensive l' « Escalade ». En 1720, Victor-Emmanuel II reçoit la Sicile grâce au traité d'Utrecht. Il l'échange finalement pour la Sardaigne et devient ainsi souverain du royaume Piémont-Sardaigne. A la fin du règne de Charles-Albert, le royaume se transforme en monarchie constitutionnelle. C'est donc au sein d'un ensemble ethnique disparate qui se forme au grès des conquêtes territoriales et des traités de paix que la Savoie évolue.

Aux dires de Paul Guichonnet, les Savoyards ne sont pas héritiers d'une tradition d'autogouvernement mais d'une dynastie qui évolue lentement vers un régime autoritaire. La monarchie appartient au patrimoine de la Savoie et son histoire est marquée par l'absence de rencontre entre l'Etat et sa nation. Au Moyen Age la relation des Comtes avec l'empire est fondée sur l'indépendance réciproque, puis au XVIIe siècle l'Etat bureaucratique et centralisé va monter en puissance. Du XIIIe au XVIe siècle, un grand Etat savoyard hétérogène se constitue, donnant lieu à un conglomérat de régions géographiques où la Savoie actuelle n'est qu'un élément. Une fois richesse faite, la Maison de Savoie se lance dans l'homogénéisation et l'organisation administrative de son territoire. Les régions occidentales sont les plus importantes : la Bresse, le Bugey, le Bas Valais, le pays de Vaud et les régions de Chambéry et Genève. Le reste du Royaume est bien disparate : la plaine du Pô, Nice, la Sardaigne... Le lien entre ces différents territoires relève de l'allégeance des sujets à leur souverain, et non de l'appartenance à une nation. La subordination prévaut sur le sentiment d'une identité géographique commune. L'attachement dynastique est le seul ciment de ce territoire bien hétérogène.

1.1.2 Le maintien d'une relative autonomie

Bien qu'incluse dans une dynastie aux frontières lointaines, la Savoie a conservé des éléments d'autonomie la dotant de prérogatives importantes par rapport aux autres possessions de la dynastie. Cette particularité de la Savoie qui subsistera jusqu'à l'explosion du royaume Piémont-Sardaigne est revendiquée par les régionalistes puis les indépendantistes comme le signe de mœurs politiques et administratives distinctes qui se sont perpétuées dans les mentalités et ont donné naissance à une volonté de gérer soi-même son territoire.

Le premier élément caractérisant cette spécificité apparaît avec les Statuts de Savoie. Publiés en 1430, qui refondent les lois en vigueur dans le Duché en un texte unique. Véritables monuments historiques, les Statuts font en outre suite à l'érection du Comté de Savoie en Duché par l'Empereur Sigismond du Saint Empire romain germanique. Ils sont le signe de l'apogée de la Savoie au sein du duché en faisant de son chancelier le deuxième personnage le plus important après le souverain. Puis, c'est à travers l'institution du Sénat que l'indépendance de la Savoie sera symbolisée pendant plusieurs siècles, au moins en matière judiciaire. Composé de huit sénateurs, un procureur, un avocat et un président, le Sénat de Savoie tenait le rôle de juge en dernier ressort et pouvait édicter des arrêts généraux servant de règlement au sujet notamment de la chasse, de la police ou de la forêt. Le terme de « souverain » qui peut porter à confusion lui est attribué progressivement, comme le souligne Anne Butin :

« Lorsque le Parlement de Chambéry change de nom en 1559, pour prendre celui de Sénat, souvenir du temps des Romains, symbole de sagesse et d'équité, on ne lui adjoint pas tout de suite le qualificatif de « souverain ». Ce dernier lui est attribué petit à petit par les Princes de Savoie dans leur correspondance et l'usage courant l'adopte lui aussi. Or, cet adjectif ne signifie pas seulement qu'il s'agit d'une juridiction de dernier ressort. Le Sénat, pris dans son exemple, représente en effet le prince lui-même »¹⁴

De cette situation découle finalement son droit essentiel de remontrance sur toutes les affaires de l'Etat, qui lui permettait de modifier les édits émis par le Souverain. Bien que limité, puisque le roi avait possibilité de passer outre l'avis du Sénat en envoyant trois lettres de jussion¹⁵, ce droit permettait à la Savoie de se faire entendre et de freiner les excès du

¹⁴ BUTIN Anne, « Le souverain Sénat de Savoie », *L'Histoire en Savoie*, n°69, mars 1983, p.16.

¹⁵ « Lettre patente par laquelle le roi enjoignait une cour souveraine d'enregistrer un acte législatif » (définition du petit Larousse illustré, 1998)

pouvoir des souverains. Chambéry accueille également à cette époque une chambre des comptes disposant de compétences sur les deux versants des Alpes. Pour Anne Butin, cet héritage a persisté jusqu'au maintien à Chambéry d'une Cour d'Appel :

« On ne se défait pas facilement d'un héritage de plusieurs siècles. La Cour d'Appel qui succéda au Sénat devait continuer à faire de Chambéry une ville de robe et de robins austères et réservés et ce, au détriment de l'industrie et des affaires [...] C'est encore le Sénat qui amena la France à garantir cette même Cour d'Appel dans le traité d'Annexion et qui permet de nos jours de défendre celle-ci contre les incessantes manœuvres et intrigues parisiennes qui la jugent ridiculement trop petite »¹⁶

Ces spécificités qui subsistent participent au maintien d'un particularisme en Savoie. Elles sont également la preuve d'une organisation institutionnelle en avance sur son temps, d'autant que son évolution s'est faite sans rupture violente, contrairement à la France. Au moment de l'annexion, la France lui conservera un statut particulier, notamment à travers le maintien des zones franches et de la Banque de Savoie. Cependant, les éléments d'autonomie possédés par les Savoyards n'auront de cesse d'être remis en cause, d'abord par la centralisation entamée par le pouvoir de Turin, puis par la France. En effet, les six universités qui existaient en Savoie avant l'annexion seront supprimées et la Banque de Savoie sera rapidement rachetée par la Banque de France.

1.1.3 Etat et nation : un rendez-vous sacrifié à la cause italienne

La constitution de la Savoie par rassemblement progressif de terres a donné lieu à une mosaïque de possessions variées dont l'unification ne gommara jamais complètement les différences. L'ensemble ainsi formé semble peu viable à long terme. Quand la capitale est déplacée de Chambéry à Turin, le duché de Savoie entre en retrait par rapport à la monarchie piémontaise. A la moitié du XIV^e siècle, la Savoie voit donc s'échapper la dernière occasion de s'imposer comme entité autonome dans le cadre d'un Etat pluriethnique. La maison de Savoie manque son passage d'Etat à nation du fait de l'existence de ces deux pentes opposées : le Piémont, tourné vers l'Italie, et la Savoie, traditionnellement tournée vers la France. On pourrait de plus ajouter une troisième influence non négligeable, celle de la Suisse, particulièrement active dans les provinces septentrionales limitrophes, où le regret suscité par la perte de Genève a perduré.

¹⁶ BUTIN Anne, op.cit., p.29

Paul Guichonnet affirme que la Savoie est « *une Suisse qui n'a pas réussi* »¹⁷ : alors que la confédération helvétique maintient son autonomie malgré une hétérogénéité territoriale et ethnique évidente, l'Etat savoyard, à cheval sur les Alpes, évolue vers sa disparition. L'Italie s'impose comme l'objectif principal de la dynastie. De plus, la Savoie campagnarde, catholique et patriarcale, ne se reconnaît pas dans les tendances laïques, modernistes et centralisatrices de Cavour. L'enjeu du Risorgimento dans lequel se lance la Maison de Savoie ne la mobilise pas. En l'absence d'une conscience politique unitaire, l'opposition au jeu des puissances est réduite à néant. La Savoie ne parvient pas à rassembler assez de repères culturellement marqués pour se distinguer, mais conserve ses divisions internes traditionnelles. De 1849 à 1860, le divorce entre Piémont et Savoie est définitivement entériné. La Savoie ne représente plus que 10 à 11% de la population totale du royaume. Les difficultés économiques que connaissent les Savoyards pendant la décennie ne font qu'amplifier le mécontentement latent du fait de l'italianisation de la politique de Victor-Emmanuel II. Dans un tel contexte, la tâche de Napoléon III lors de l'annexion de 1860 est considérablement facilitée.

La trame historique institutionnelle savoyarde constitue le seul vecteur d'une culture autochtone, sauvegardée par le souvenir d'anciennes institutions locales. « *Le Savoyard est né plaideur* »¹⁸, affirme ainsi Anne Butin. Chambéry en particulier est marquée par cette relative autonomie de la Savoie sur le plan judiciaire, et dans une moindre mesure politique, qu'elle conserve aujourd'hui par sa cour d'appel. Quand la capitale est déplacée à Turin, la Savoie va tenter de maintenir quelques moyens de pression sur le souverain permettant de faire passer ses attentes. Cependant, le berceau de la dynastie, progressivement négligé par son propre souverain, va projeter la Savoie directement dans les bras de la France. Ce rapprochement traduit finalement les limites du projet politique de ce qu'était devenu le royaume Piémont Sardaigne.

1.2 L'irrésistible rapprochement avec la France

¹⁷ GUICHONNET Paul, *Histoire régionale et géographie alpine – Entretiens avec Marie Claire Bussat-Enevoldsen*, Ed. Le Vieil Annecy, 2000, p.147

¹⁸ BUTIN Anne, « Le souverain Sénat de Savoie », *L'Histoire en Savoie*, n°69, mars 1983, p.29

« La Savoie a connu un destin historique singulier »¹⁹ : C'est par ce constat que Paul Guichonnet introduit son ouvrage de référence, *Nouvelle histoire de la Savoie*. Entrée tardivement dans l'unité nationale, aucun particularisme ethnique ne prédispose cependant la Savoie à un isolement durable. Or le concept de différence est fondamental dans la définition de l'identité : on s'identifie, se reconnaît comme semblable par opposition à un autrui qui présente des écarts significatifs. L'identité peut se définir positivement, comme l'ensemble des caractères permanents et fondamentaux que partage un groupe, mais également négativement, par opposition à un autre ensemble humain. Alain Dieckhoff, en soulignant les paradoxes du nationalisme insiste sur cette dialectique « ressemblance/différence » ou « convergence/différence » qui permet de maintenir un écart différentiel entre les sociétés, élément indispensable à leur survie²⁰. Cette absence de réelle différence avec la France rend très incertain le maintien d'une culture spécifique savoyarde. Bien qu'ayant longtemps été une aire individualisée, la Savoie développe très tôt une vocation française qui se confirme par l'annexion de 1860 et l'adhésion des Savoyards à l'idéal républicain.

1.2.1 Le glissement dans l'aire francophone

De l'an 1000 à son rattachement en 1860, la Savoie n'a été française que quelques décennies. Cependant les multiples invasions et alliances matrimoniales contribuent à l'exportation des institutions et du modèle bureaucratique français en Savoie. En 1536, François 1^{er} annexe brutalement la Savoie au royaume de France dans l'optique de s'emparer de Milan. En 1601, le traité de Lyon cède à la France d'Henri IV le pays de Gex, le Bugey, le Valmorey et la Bresse. En 1630, la Savoie est à nouveau envahie par Louis XIII. Puis Louis XIV l'occupe de 1690 à 1696, et à nouveau de 1703 et 1713. Ces occupations sont brèves, et touchent inégalement les différentes provinces de Savoie, mais elles ont pour conséquence directe la propagation de la langue française et du bilinguisme.

Les parlers franco-provençaux sont rapidement subordonnés au français, employé dès la moitié du XIIIe siècle à la cour. Partagé entre franco-provençal, occitan et piémontais, la Maison de Savoie est restée une zone linguistique faible, sans idiome commun. Il n'existe pas de « langue savoyarde » mais bien différents dialectes non unifiés issus d'un tronc commun. Par conséquent, le français a eu peu de mal à s'imposer en Savoie. Dès le Moyen Age, il

¹⁹ GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.9

²⁰ DIECKHOFF Alain, *La Nation dans tous ses Etats : les identités nationales en mouvement*, Paris : Flammarion, 2000. 354 p.26

s'impose comme la langue des élites cultivées, comme un peu partout en Europe. Des Savoyards ont d'ailleurs très fortement influencé les lettres françaises comme Claude Favre de Vaugelas, François de Salles, Joseph et Xavier de Maistre. Une littérature patoise existe mais joue un rôle mineur. Le français bénéficie d'un grand prestige : c'est la langue de l'économie et de la culture, du progrès, et c'est également celle qui permet aux Savoyards de communiquer entre eux. Le clergé joue également un rôle important dans la diffusion du français, d'autant plus que la pratique religieuse est très importante en Savoie. En 1539, l'édit de Villers-Cotterêts officialise le français comme langue des actes solennels. Les nombreux Savoyards émigrés sont également à l'origine de la propagation du français dans les montagnes et plaines savoyardes.

Cette propagation du français va rendre la Savoie d'autant plus perméable à l'influence française qu'il se développe au XIXe siècle l'idéologie nationaliste de faire corrélérer langue et nation. Les Etats Sardes ne répondent pas à ce schéma, du moins dans un premier temps, et la question linguistique est mineure en 1860. L'absence de caractéristique linguistique en Savoie est profondément révélatrice de son inexistence en temps qu'ethnie visiblement différenciable. Paul Guichonnet soutient de plus que l'école républicaine n'a pas été réellement répressive par rapport au patois locaux. L'instruction était déjà très développée en Savoie, avec un taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne française. Une plus grande marge de manœuvre a donc été accordée aux instituteurs savoyards dans leur enseignement des langues. Cette situation pacifique contraste avec celle des Valdôtains qui appartiennent aux aussi à l'aire francophone et franco-provençale et subissent dès 1861 une italianisation forcée qui s'exacerbe sous le régime fasciste de Benito Mussolini. La conservation du patois dans le Val d'Aoste est un moyen de se démarquer de l'Etat italo-phonique, cette particularité se voit confirmée en 1947 par l'obtention du statut de « région autonome à statut spécial ».

Pour Béatrice Giblin, la langue est le marqueur identitaire le plus efficace puisqu'elle est fortement liée à la conscience nationale. L'absence d'une langue unifiée et propre aux Savoyards est sûrement à l'origine de leur absence de conscience nationale. Aujourd'hui, le franco-provençal est plus que marginal en Savoie, il reste maîtrisé par certaines personnes âgées mais la transmission générationnelle tombe en désuétude. Ainsi présentée, l'annexion de 1860 n'exprime pas une rupture violente dans l'histoire de la Savoie mais bien l'aboutissement logique d'un constant rapprochement avec la France, bien que celle-ci ne se soit pas réalisée sans douleur.

1.2.2 L'annexion de 1860

Dès la révolution française, l'annexion de la Savoie à la France apparaît inéluctable. Élément capital en Savoie, elle promulgue le premier rattachement réel à la Grande Nation. Comme dans toute l'Europe, la révolution fait beaucoup parler en Savoie, d'autant plus que beaucoup de Savoyards émigrés sont présents à Paris et que l'on voit défiler ceux qui fuient l'insurrection. En 1792, les troupes révolutionnaires envahissent la Savoie sans difficulté. Deux attitudes se développent : celle de la « Savoie du refus », fidèle à la monarchie, incarnée notamment par Joseph de Maistre, et les Jacobins savoyards. L'option indépendantiste est absente. L'*Assemblée des Allobroges* promulgue l'annexion à la France le 21 octobre 1792. Les dissidences sont dans un premier temps rares. Quelques voix s'élèvent cependant en faveur d'une république sœur comprenant Genève. De plus, dès 1793 éclatent des révoltes paysannes, en réaction à la levée des volontaires, aux promesses non tenues des révolutionnaires, et d'une déchristianisation violente. Si la répression ne se fait pas attendre, l'ampleur des émeutes qui éclatent en Savoie sont très limitées, comparées à celles qui ont lieu en Vendée, dans le Midi ou encore à Lyon, mais surtout, elles ne sont pas teintées d'une conscience nationale savoyarde s'opposant au jacobinisme. En 1815, le traité de Paris décide le retrait des français hors de Savoie, et la restitution au royaume Piémont Sardaigne de Victor-Emmanuel I. Le royaume est alors marqué par une organisation napoléonienne persistante et assez archaïque, sans contrepoids législatif. Après 1848, une concession importante est faite : un régime semi-parlementaire est instauré avec suffrage censitaire et organisation d'élections législatives. Il existe une certaine liberté de presse et de réunion.

Le pouvoir qui siège à Turin s'italianise. Cavour, ministre de Victor-Emmanuel II s'engage dans la réalisation de l'unité italienne, dont l'enjeu échappe quelque peu aux Savoyards. Peu à peu, « *Les Alpes s'élèvent et le Jura s'abaisse* » : la formule du marquis Pantaléon Costa de Beauregard résume bien la situation.

Le contexte de l'Annexion de 1860 nécessite de se placer dans une position très européenne, avec pour centre l'Italie en devenir. La cession de la Savoie s'est faite dans l'esprit de la vieille politique de trocs et partages contemporaine des XVIIe et XVIIIe siècles, répondant plus au besoin de recevoir des compensations financières et des garanties d'ordre stratégiques qu'à la volonté de reconstituer le territoire national et retrouver ses frontières naturelles en y incorporant les populations de langue et de civilisation française. Le royaume Piémont-Sardaigne constitue la seule puissance indépendante dans une Italie très cloisonnée et

sous domination des intérêts de l'Autriche. Les royaumes de Lombardie-Vénétie, ainsi que les duchés de Parme, Modène et Toscane sont en effet sous influence autrichienne. Pour parvenir à réaliser l'unité italienne, Victor Emmanuel II nomme le Comte de Cavour à la tête de son gouvernement. Ce dernier estime que sa mission requiert l'aide militaire d'une puissance étrangère, une vision à laquelle Napoléon III, alors empereur des Français va adhérer parfaitement. Le 21 juillet 1858, Napoléon III rencontre Cavour à Plombières, dans le secret le plus total, à tel point qu'on ne découvrira l'existence de cette entrevue, au cours de laquelle se décide le sort de l'Italie et de la Savoie, qu'en 1928. Il a convenu que la France appuiera le Piémont contre l'Autriche, avec 200 000 soldats. En contrepartie, Napoléon III réclame la cession de la Savoie et du comté de Nice. L'accord officiel est conclu à Turin le 24 mars 1860. Le traité implique une consultation populaire à laquelle Napoléon III est plutôt défavorable mais à laquelle Cavour tient, afin de légitimer cette cession aux yeux des autres puissances européennes, et notamment la Grande-Bretagne. Dès janvier 1860 se forment deux options : les séparatistes/annexionnistes, favorables à la cession à la France, et les loyalistes, favorables au maintien du lien avec le Piémont. En Savoie du Nord, la situation est loin d'être acquise et il se développe un courant pro-helvétique. Le journal local *Le Courrier des Alpes* propose alors une combinaison se résumant par les mots « France et zone ». Les élus de la Savoie suggèrent le projet à Napoléon III ainsi qu'à Victor-Emmanuel II. Avec les bulletins « oui et zone », la campagne pro-Suisse perd ses motivations, puisque les intérêts économiques de la région sont assurés.

Le plébiscite des 22 et 23 avril 1860 remporte une majorité écrasante : sur 135 449 inscrits, 130 533 se sont prononcés pour l'annexion, contre 235 contre, et 71 bulletins nuls. Les irrégularités font partie prenante de l'organisation du plébiscite : absence de bulletins non, bourrage d'urnes, propagande du clergé... On ne peut évidemment comparer ce plébiscite avec nos référendums actuels, d'autant que le suffrage universel était pour la première fois utilisé en Savoie. L'annexion fut une décision prise au niveau des gouvernements seuls, commandés par des calculs de forces et d'intérêts diplomatiques. Roland Edighoffer souligne le paradoxe qui soutend le rattachement de la Savoie à la France : celui-ci s'est réalisé en dehors des habitants du Duché, par la volonté de l'empire français et dans le cadre d'une politique d'unification italienne. Les oppositions à la France sont cependant rares, exception faite de quelques agitations en Savoie septentrionale. Un autre fait est notable : là aussi, l'option indépendantiste est absente, et cette docilité des Savoyards quant à leur francisation se confirme dans leur adhésion progressive à la République.

1.2.3 L'adhésion progressive à la République française

L'assimilation à la France ne se fait pas sans heurts. De 1860 aux années 1880, l'insertion dans l'espace économique et politique suscite plutôt le mécontentement. L'adaptation des structures archaïques sardes à la bureaucratie française n'est pas toujours évidente, d'autant que les « français de l'intérieur » méconnaissent souvent les Savoyards. La France est cependant globalement bien acceptée, notamment du fait de son soutien au développement industriel de la région à travers la houille blanche, le tourisme, les transports ou encore par la généralisation de la scolarisation. Le taux d'alphabétisation en Savoie est déjà supérieur à la moyenne française au moment de l'annexion et le véritable changement se fait en Savoie au niveau de la laïcité, puisque le clergé demeure très influent, notamment en Maurienne et en Tarentaise. Les instituteurs sont dans leur grande majorité des locaux, ils prennent une grande importance au sein du village savoyard et dispensent un enseignement peu répressif du patois, contrairement à ce qu'il a pu se passer dans d'autres régions de France.

Le sentiment identitaire accomplit une mutation radicale. L'attachement à la dynastie qui avait jusqu'alors constitué sa plus forte composante disparaît totalement au profit de l'identification à la république française. Paul Guichonnet parle d'une « *identité de substitution* » qui vient combler le vide laissé par la disparition du sentiment d'allégeance à la monarchie. Par conséquent, les institutions françaises s'installent avec une formidable aisance en Savoie, et les agents d'Etat se multiplient. L'ancienne dynastie ne concurrence désormais plus les sentiments d'appartenance à la France, en revanche les années 1870-1871 voient le regain du mouvement pro-helvétique en Savoie du Nord. Alors que les conservateurs triomphent à Paris, la Savoie élit neuf républicains et un seul conservateur, Costa de Beauregard, à l'assemblée nationale. Les anti-annexionnistes s'insurgent contre ce conservatisme et reviennent pour réclamer l'occupation de la Savoie par la Suisse, afin de se protéger des Prusses mais surtout avec l'idée d'un rattachement à la confédération. Ce « séparatisme » perdure dans le Faucigny jusqu'à l'établissement définitif des institutions républicaines.

L'adhésion à la République va se réaliser totalement par la participation des Savoyards aux différentes guerres dans lesquelles la France se retrouve enrôlée. Ainsi, l'identification à la France se manifeste de façon spectaculaire lors de la guerre de 1870, ce qui se confirme par le triomphe des républicains en 1871 et 1876 aux élections. Mais c'est de loin de première guerre mondiale qui consacre l'assimilation la plus totale à la nation française. Dans la dureté des combats, la solidarité et la camaraderie avec les autres soldats français s'est

considérablement développée. Les Savoyards participent massivement au conflit, en payant d'ailleurs un lourd tribut : 18 000 Savoyards périssent dans « Grande guerre », soit 3,5% de la population.

La lutte de la Savoie pour la libération nationale pendant la seconde guerre mondiale est également incontestable. En juin 1940, les combats défensifs contre les allemands évitent la prise et l'occupation de Chambéry. Dans un premier temps plutôt pétainiste, la Savoie devient de plus en plus résistancialiste : le plateau des Glières constitue avec le Vercors un des plus importants foyer de la Résistance. Les Savoyards se plaisent d'ailleurs à affirmer que la Savoie s'est délivrée par ses propres forces du joug ennemi. La seconde guerre mondiale projette à nouveau la Savoie dans une situation originale au sein de la France, puisqu'elle est occupée dans un premier temps par l'Italie. Comme dans le passé, la frontière franco-italienne devient alors beaucoup plus perméable et aurait pu être l'occasion de renouer le contact avec les Valdôtains notamment. Cependant la période est marquée par un sursaut patriotique et nationaliste teinté d'italophobie, due à la crainte de voir Benito Mussolini s'emparer de la Savoie. A la fin de la guerre, le général de Gaulle abandonne idée d'occuper le Val d'Aoste. A l'issue de ces deux guerres, la Savoie est plus que jamais française.

Comme bien des régions françaises, la Savoie a connu une histoire spécifique qui la maintient pendant près de milles ans dans une position d'indépendance. Le facteur historique est en conséquence le plus valable pour définir le particularisme savoyard. Cependant, si l'on entend le terme d'identité comme conscience d'une différence, on est forcé de constater que l'influence française est également une constante dans l'histoire de la Savoie. Si la Savoie a effectivement appartenu longtemps à une aire individualisée, encore faut-il que les Savoyards en aient conscience, et c'est précisément cette conscience nationale qui manque traditionnellement à la Savoie. Le rapprochement avec la France est d'autant plus évident qu'il se fait sans trop de heurts, progressivement et dans une logique presque naturelle, avec toutefois des particularités locales qui se développent en majorité dans les provinces proches de la Suisse. Au moment où le nationalisme s'exprime de tous côtés, la Savoie se retrouve dénuée de toute conscience politique suffisante pour lutter contre la puissance française. La monarchie à laquelle elle s'est rattachée sans trop de conviction ne lui propose pas d'alternative. De même, le voisin helvétique s'active pour maintenir ses intérêts commerciaux, sans réellement réclamer le rattachement des provinces septentrionales à son territoire. Le plébiscite de 1860 est certes le résultat d'une manœuvre diplomatique, habilement orchestrée par Napoléon III et l'ambitieux Cavour, mais il vient confirmer un

processus déjà très entamé depuis la révolution française. L'adhésion totale et presque démesurée des Savoyards à la IIIe République renforce l'idée que la Savoie ne pouvait connaître qu'une destinée française.

2. La Savoie, « un concept insaisissable²¹ » ?

L'étude de l'histoire de la Savoie révèle la carence d'une culture savoyarde de même que la pauvreté du caractère politique du concept de Savoie. Comment peut-on expliquer cette faiblesse structurelle qui a empêché le développement d'un sentiment d'appartenance durable ? Le contenu de l'identité savoyarde est en fait difficilement identifiable, du fait d'incontournables divisions qui sont le fait de la nature, mais aussi de l'histoire et de l'action des hommes et qui font de la Savoie « un concept insaisissable », selon l'expression de Bruno Berthier²². Au-delà de ses divisions internes, la Savoie est également dès son origine une terre de passage, ouverte au monde et aux échanges. Ses frontières et ses montagnes sont loin d'être des obstacles, l'importance de la contrebande en est la preuve. Le développement économique et la mondialisation des échanges exacerbent cette caractéristique savoyarde. Déjà profondément disparate par nature, le progrès et ses corollaires complexifient davantage les données de l'identité savoyarde. Dans le brassage d'influences que connaît aujourd'hui la Savoie que reste-t-il pour définir une culture particulière ?

2.1 Une mosaïque de sous-ensembles hétérogènes

Le visiteur a tendance à voir dans la Savoie une entité unitaire et rassembler les Savoyards sous la même étiquette, véhiculée notamment par la publicité, du montagnard à l'accent exagérément suisse, fermé et reclus dans des sommets sans lesquels il serait perdu. La réalité est bien différente, ce qui rend éminemment complexe la définition d'une identité savoyarde sur laquelle chacun pourrait se rassembler. La Savoie est une et plurielle. Certes, il existe chez les Savoyards le sentiment d'être différent de ses voisins, mais ce sentiment se

²¹ BERTHIER Bruno, « Essai d'analyse historique d'un indéniable antagonisme Savoie du Nord-Savoie du Sud », in Actes du XXXIXe congrès des sociétés savantes de Savoie, *Espaces savoyards : frontières et découpages*, 1er trimestre 2004, Saint Julien en Genevois : la Salésienne, p.377-408

²² Bruno BERTHIER est professeur à l'Université de Savoie et membre du CEFI (Centre d'Etudes Franco-Italiennes)

double de celui d'être différent d'une vallée à une autre. Selon Pierre Préau²³, une mosaïque de pays s'est constituée en Savoie selon deux découpages : la premier s'opère en fonction du relief, entre les Alpes et l'avant-pays notamment, tandis que le deuxième est le résultat de l'action des hommes et de la modernisation, comme c'est le cas particulièrement entre départements de Savoie et Haute Savoie.

2.1.1 La territorialité et le relief : facteurs d'union ou de disjonction ?

La territorialité est un puissant facteur identitaire : l'isolement, l'insularité, l'enclavement sont autant d'éléments propices au développement d'un sentiment particulariste fort, comme on peut l'observer par exemple en Corse. La montagne agit-elle comme une barrière ou une liaison entre les populations ? Le relief agit dans le processus identitaire à un niveau très local, à travers un clivage vallée/montagne ou d'une vallée à l'autre. La montagne réunit les Savoyards en même temps qu'elle les divise. Elle provoque un attachement certain aux lieux et nourrit l'imaginaire. Elle sert de point de repère et d'identification : la croix du Nivolet à Chambéry, la Tournette à Annecy, le Revard à Aix-les-Bains. Mais la montagne n'est pas partout. Prendre le terme savoyard pour synonyme de montagnard, c'est nier l'existence de l'avant-pays savoyard où les montagnes sont déjà bien loin. De même, le relief s'est développé de façon inégalitaire sur les deux départements : ainsi les Grandes Alpes (massifs préalpins et massifs centraux) se développent sur 79,1% en Savoie, contre 52,6% en Haute-Savoie. La Haute-Savoie n'est en réalité pas bien haute, même si elle abrite le toit de l'Europe, le Mont-blanc, qui culmine à 4807 mètres. Ces différences de configuration physique entre les deux départements ne sont pas innocentes dans leurs évolutions respectives ainsi que dans la construction de leur identité.

Si elle n'est pas partout en Savoie, le rapport à la montagne est un élément constitutif de l'identité savoyarde. L'antagonisme plaine/montagne est ancien. Alors qu'en plaine se développait une société plus policée et hiérarchisée, la montagne cloisonnée cultivait sa différence. De là découle tout l'imaginaire du « mutisme savoyard », enfermé dans ses montagnes comme dans son esprit. La montagne demeure un monde fermé, elle menace, fait peur et parfois prend la vie. Ainsi, les sanctuaires et les cultes prolifèrent dans toutes les Alpes, comme moyen de se protéger face aux dangers permanents que constituent la montagne, la neige et le froid. Le catholicisme est d'ailleurs fortement ancré dans les esprits, Paul Guichonnet en fait même « le trait distinctif » de la personnalité du Savoyard. Ce

²³ Pierre PREAU est professeur émérite à l'Université de Savoie

catholicisme s'est développé dans un esprit de contre-Réforme et avec une tonalité salésienne de rigueur morale et de devoir d'Etat, consacrant l'union du travail et de la religion.

Longtemps, l'esthétisme a été totalement absent de la montagne, perçue comme une malédiction. Bien que surmonté, ce particularisme perdure de façon évidente dans les mentalités, ainsi formulé par André Palluel-Guillard²⁴ :

« L'isolement géographique explique l'innocence et l'honnêteté des Savoyards, et la rudesse du milieu naturel leur ténacité et leur frugalité, même si leur gros travail explique leur absence d'imagination et finalement leur conservatisme, ce qui n'est pas forcément négatif puisqu'il permet le maintien des bonnes mœurs traditionnelles »²⁵

Cependant les Alpes restent le symbole de l'affranchissement physique et moral de la montagne. La Savoie n'est pas une forteresse inaccessible mais bien un axe de communication, un carrefour incontournable de l'arc alpin, et ce depuis les origines de son peuplement. En outre, la position frontalière de la Savoie, entre France, Italie du nord et Suisse Romande, a plutôt été synonyme d'une ouverture de longue date aux échanges et aux contacts entre axe rhodanien et Italie, et à plus grande échelle entre Europe nord occidentale et Méditerranée. Paradoxalement, l'ouverture vers l'extérieur l'emporte sur le repli. Dès le Néolithique, on observe la perméabilité des montagnes à la circulation des hommes. La Savoie s'est construite progressivement selon une « géopolitique des traversées »²⁶ partant de la Savoie propre pour atteindre les terres de passages et les cols. Les ducs de Savoie étaient ainsi surnommés « Portiers des Alpes ». On connaît depuis toujours en Savoie l'intérêt stratégique et commercial de contrôler les points de passage : à l'heure de l'Europe, Chambéry et Annemasse se définissent ainsi comme « carrefours alpins ». La question des transports est un dossier particulièrement épineux en Savoie, notamment depuis la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc. L'axe Lyon-Turin qui existe depuis l'époque romaine et autour duquel la maison de Savoie s'est construite, remplit toujours une fonction fondamentale au sein de l'Europe.

Traversée de toutes parts, ouverte sur ses voisins, la Savoie n'est pas ce que l'on peut appeler une « région naturelle » : ces frontières sont traditionnellement perméables et mouvantes. Au nord, le lac Léman pourrait constituer la seule frontière naturelle, mais les contours demeurent bien flous autour de Genève. A l'est, les hautes cimes ne séparent pas des mondes étrangers : le Val d'Aoste appartient aussi à l'aire franco-provençale et ses échanges

²⁴ André Palluel Guillard est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Savoie et président de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

²⁵ PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.17

²⁶ GUICHONNET Paul, *Histoire régionale et géographie alpine – Entretiens avec Marie Claire Bussat-Enevoldsen*, Ed. Le Vieil Annecy, 2000, p.69

avec le voisin savoyard sont denses et anciens. Au sud, une frontière historique s'est construite avec la puissance alpine voisine du Dauphiné, avec des zones et des massifs que les deux entités se partagent telle la Chartreuse où l'on reste tiraillé entre Grenoble et Chambéry. La Savoie n'est pas géographiquement différente du Dauphiné : ils juxtaposent tous deux avant-pays et masse épaisse de massifs. Enfin, le Rhône démarque à l'ouest, bien que cette frontière ait été franchie. De plus, l'ouest savoyard subit l'influence de Lyon qui étend sa banlieue jusqu'aux portes de Chambéry. Les limites de la Savoie sont donc perméables, et ce bien avant la création de la région Rhône-Alpes ou l'ouverture des échanges au sein de l'Europe. Lorsque Bertrand Badie affirme qu'« à une identité doit correspondre un territoire »²⁷, force est de constater que l'argument territorial manque fortement dans la construction d'une revendication identitaire savoyarde. Le principe de territorialité tire selon lui sa force de sa puissante charge culturelle, son histoire étant liée à la manière dont ses populations se perçoivent et se représentent dans leur espace. Si le relief n'a pas constitué d'obstacle majeur à l'ouverture de la Savoie aux contacts et influences étrangères, il reste néanmoins pertinent pour définir des particularismes plus locaux, qui interviennent comme éléments de désunion entre savoyards.

2.1.2 Insurmontable bipolarité

Si les Savoyards s'accordent sur un point, c'est certainement sur l'animosité réciproque qui lie les deux départements, Savoie et Haute-Savoie. Il devrait être inscrit dans tout guide touristique de ne jamais « traiter » un Haut-savoyard de Savoyard, de même qu'on ne saurait « accuser » un Savoyard de venir de la « Yaute », afin d'éviter au touriste en quête de cliché et de banalisation un accueil assez glacial. La bipolarité est loin d'être fictive ou purement administrative, elle est profondément ancrée dans les esprits, et cela bien avant la départementalisation, ce qui en fait un élément majeur pour comprendre l'identité savoyarde et saisir toute sa complexité.

Pour Pierre Guichonnet, la bipolarité est un fait extrêmement ancien et constant dans l'histoire et la géopolitique de la Savoie²⁸. La Savoie s'est en effet créée autour de deux axes de circulation principaux :

²⁷ BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris : Fayard, 1995, 276 p.

²⁸ GUICHONNET Paul, *Histoire régionale et géographie alpine – Entretiens avec Marie Claire Bussat-Enevoldsen*, Ed. Le Vieil Annecy, 2000, 252 p.

- L'axe Lyon-Chambéry-Turin, en passant par la Maurienne, les cols du Petit Saint Bernard et du Cenis ou « voie du 45^e parallèle » existant depuis l'époque Romaine.
- La « route méditerranéenne », entre les Alpes et le Jura.

Ces deux tracés se rejoignent à Chambéry au Sud et à Genève au Nord, Annecy occupant une position très secondaire. Autour de ces directions sont nées les entités de la Savoie du Sud et de la Savoie du Nord. Dans le discours de la Ligue Savoisiennne, la bipolarité est une création de la France impérialiste et colonisatrice qui n'a eu de cesse de vouloir diviser les Savoyards pour mieux les rattacher à l'idéal français. L'annexion de 1860 et la création des deux départements actuels viennent pourtant officialiser un état de fait. La division administrative existait déjà au sein du royaume Piémont-Sardaigne à travers les intendants généraux d'Annecy et de Chambéry.

L'antagonisme est particulièrement cinglant au moment de l'annexion de 1860, alors que les bulletins « Oui et Zone » sont proposés en Savoie du Nord afin de calmer les dissidences vivaces aux bords du Léman et rallier les populations septentrionales à l'empire. Alors que la partie méridionale du Duché est rapidement favorable à l'annexion, il se développe dans les régions septentrionales, une opinion favorable au rattachement à la Suisse, animée par les démocrates hostiles à Napoléon III. Une campagne pétitionnaire est organisée en janvier 1860, recueillant 13651 signatures, plus les 1297 des Savoyards de Genève. Elle est orchestrée par le gouvernement de Berne, qui se sent menacé par l'avènement d'un grand Etat à ses frontières. La Confédération Helvétique proteste contre l'annexion par la France de la Savoie du Nord en se fondant sur la neutralisation des zones mises en place en 1815. Ce traitement spécifique accordé aux futurs Haut-savoyards est révélateur du particularisme fort qui existe traditionnellement en Savoie du Nord. La France apparaît alors comme une puissance étrangère et les regards sont plutôt tournés vers la Confédération Helvétique. Un courant pro-helvétique se développe dès 1859 dans les provinces du Chablais, du Faucigny et du Genevois. Orientés vers la Suisse, les démocrates libéraux de Savoie du Nord souhaitent défendre les zones franches mises en place suite au Congrès de Vienne en 1815. Jusqu'à son adhésion à la Réforme en 1536, Genève était la capitale incontestée de la Savoie du Nord. Celle-ci souffrira quelque temps de cette séparation puis se réorganisera autour d'Annecy et de villes telles qu'Annemasse, Bonneville, Sallanches. La proximité avec le voisin suisse perdure jusqu'à nos jours. Dans les années 1970 sont entrepris des rapprochements entre Haute-savoie et Suisse avec la commission consultative mixte en 1973 et le conseil régional franco-genevois en 1974. En 1987 est lancé le Conseil du Léman. Les échanges autour du

Léman sont également observables si l'on considère la densité des mouvements pendulaires, véritable composante de l'activité haut-savoyarde. Genève, la cité-Etat, attire les travailleurs, tandis que le côté français offre un coût de vie moins élevé. En 2004, on dénombrait 44 000 frontaliers. Ainsi il est bien courant d'entendre du côté savoyard qu'en Haute-savoie, on a déjà « un pied en Suisse ».

Il est clair que la Haute-savoie profite pleinement de cette « relation spéciale » qu'elle entretient avec le voisin helvétique, et qui aurait pu se faire avec la Savoie du Sud. Or les deux départements se sont développés côte à côte sans collaborer, en faisant fit de leur racines historiques communes. Ils se sont ignorés plus qu'unis dans la sauvegarde d'une personnalité historique et la construction d'un destin commun. Chaque département a suivi son développement propre. Au XVIIIe siècle, la Savoie du Sud est la plus peuplée. Elle s'est constituée en Savoie propre autour de Chambéry, là où se concentrent les services administratifs. La façade lémanique ainsi que le développement précoce du tourisme contribuent à changer la donne. Au dénombrement de 1901, la Haute-Savoie a dépassé la « vieille » Savoie. Aujourd'hui, environ 631 266 habitants résident en Haute Savoie contre 372 385 en Savoie. L'antagonisme s'enracine jusque dans le tissu économique et sociopolitique : alors que la Savoie était préparée à l'interventionnisme étatique, la Haute-savoie a évolué autour de nébuleuses familiales, selon un système de familles oligarchiques plutôt réticentes à l'administration et au centralisme. En Savoie au contraire ont proliféré les chantiers d'aménagements hydrauliques ainsi que l'industrie lourde, notamment dans la vallée de la Maurienne, avec une grande docilité de la part des savoyards. La Haute-Savoie, plus avenante et ouverte grâce à des conditions naturelles davantage favorables et à un relief moindre s'est constituée en véritable paradis de l'entreprise familiale et des PME. La Savoie du sud au contexte montagnard plus isolé et handicapant a bien souvent préféré l'émigration au développement de stratégies locales.

La bipolarité est-elle cependant indépassable ? Les rapprochements Savoie/Haute-Savoie existent et se sont considérablement développés, notamment dans le domaine culturel avec l'existence de l'université de Savoie, de l'orchestre des pays de Savoie ou encore TV8 Mont-blanc. L'*Entente régionale* créée en 1983 afin de resserrer les liens entre les deux départements mène une existence bien discrète, et elle a même fourni de nouveaux terrains d'affrontements, comme le soulignent Claude Barbier et Benoît Pro, tous deux régionalistes :

« Le dossier délicat fut celui de l'Université. Il faillit même couler l'entente par le fond tant la « mésentente régionale » semblait régner entre les deux départements,

*chacune des deux capitales départementales donnant l'impression de vouloir tirer la couverture à soi »*²⁹

Certaines établissements économiques ou financiers entreprennent des rapprochements : c'est le cas du Crédit Agricole, qui a largement participé au développement de la Savoie, et voit ses caisses départementales fusionner en 1994. En 2001 est de plus créée une Assemblée des Pays de Savoie. Les expressions « Pays de Savoie » ou « les deux Savoies » sont généralement préférées au terme « Savoie » : entités plus vagues, elles sont la preuve que malgré les efforts de réunion, la pluralité demeure entre les deux voisins et les différentes provinces. Enfin, la bipolarité s'observe également dans le vote. La Haute-Savoie est traditionnellement plutôt libérale et à Droite, alors que la Savoie, plus industrielle et donc plus ouvrière, développe davantage de préférences pour la Gauche. Des personnalités comme Jean-Pierre Cot, député de Savoie de 1973 à 1981 ou Louis Besson, maire de Chambéry de 1989 à 1997 et depuis 2001, ont donné une certaine assise au socialisme en Savoie. Les résultats du référendum sur le traité constitutionnel de l'Union Européenne du 29 mai 2005 montre une fois de plus la désunion entre Savoyards et Haut-Savoyards : En Savoie, on s'est prononcé pour le NON à 51,4%, alors que la Haute-Savoie s'est exprimée majoritairement en faveur du traité avec 54% des voix pour le OUI. Mais la complexité de l'identité savoyarde ne saurait être résumée par la bipolarité départementale. Il existe en Savoie deux départements, mais aussi six provinces qui manifestent leurs spécificités locales et leurs propres identités.

2.1.3 La persistance des identités locales

La Savoie s'est constituée progressivement, en rattachant pièce par pièce sous l'égide des princes des régions géographiques aux identités particulières. Son assiette territoriale est caractérisée par une succession d'expansions et d'empiètements. Parti de la Savoie Propre et de Chambéry, capitale historique, un espace pluriethnique se constitue, cherchant en premier lieu les points de contacts en Maurienne et en Tarentaise, afin de s'ouvrir sur Turin. Puis la Savoie gagne le Chablais, le Faucigny en 1355 et le Genevois en 1401. La Savoie résulte de la réunion d'entités qui se décalquent souvent des régions physiques. Ainsi sa carte et particulièrement ses six Provinces se moulent sur le relief et depuis les premiers domaines féodaux, la configuration spatiale savoyarde interne n'a que très peu évolué. Il persiste au sein

²⁹ BARBIER Claude, BRO Benoît, *Région Savoie Pourquoi-Comment*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p.75

des deux départements des particularismes locaux intenses qui sont le fait de l'histoire et de la nature, et se confirment alors que les régions se développent et s'industrialisent.

Le Chablais, excentré vers le Léman, à la fois montagne, plateau et côte, converge vers Thônnon et conserve le sentiment d'être une province savoyarde forte, tout en entretenant des liens forts avec Vaudois et Valaisans. André Palluel-Guillard décrit une province possédant un fort particularisme dû à sa position géographique et qui a nécessairement influencé les mentalités :

« Isolé du reste du duché, il vit d'une existence propre, très relié au pays de Genève (dont il assure l'alimentation), et accessoirement à celui de Vaud et du Valais auxquels il fut rattaché dans les siècles passés [...] Calme, le pays ne l'est qu'en surface ; l'agitation y fut vive déjà avant la Révolution et il n'est pas peu significatif que le début de cette dernière soit historiquement lié à l'émeute de Thonon de 1791 »³⁰

Le Faucigny s'est lui aussi organisé autour de Genève. A la Réforme, les villes d'Annemasse, Bonneville, Cluses et Sallanches prennent le relais en développant intensivement une industrie qui se veut fondée sur le libre arbitre et la stratégie locale. C'est un pays riche, à l'économie variée (vignes, élevage, horlogerie, artisanat du bois...) et qui accueille le bassin industriel de l'Arve. De 1248 à 1349, le Faucigny est un Etat delphinal. Rattaché par la France en 1349, il est finalement échangé par Jean le Bon à Amédée VI dit le « Comte vert » en 1355. Le Faucigny et le Chablais, de même qu'une grande partie du Genevois sont traditionnellement plus proches de Genève et de la Suisse que de la France, comme en témoigne la mise en place d'un « traitement spécial » avec les bulletins « oui et zone » de 1860, et aujourd'hui avec l'intensité des mouvements pendulaires. On est tenté de penser que sans la Réforme, la configuration de la Savoie serait sans doute toute autre, avec Genève pour capitale au nord.

Il semble que l'identité en Savoie se définisse plus par opposition avec le voisin direct que par rapport aux voisins non-savoyards. Le relief joue là aussi un rôle certain dans le développement d'animosités et de rivalités entre vallées voisines qui s'ignorent, se méprisent sans trop se connaître et développent ainsi des mythes durables comme on peut l'observer entre les deux vallées « ennemies » : la Maurienne et la Tarentaise. Il est difficile de saisir d'un regard extérieur ce qui sépare fondamentalement ces deux identités qui se sont forgées côte à côte mais sans aucune collaboration. Tarins et Mauriennais présentent eux-mêmes des difficultés certaines à fournir des arguments recevables justifiant leur haine réciproque. Les deux provinces sont toutes deux marquées par un relief élevé qui a contribué à ancrer une

³⁰ PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p. 21

mentalité montagnarde forte, particulièrement en Maurienne, vallée moins avenante qui constitue un refuge évident du particularisme et de l'archaïsme, comme le révèle la description d' André Palluel-Guillard :

« Ici la nature n'est guère favorable : des pentes raides, peu de forêts, des sols légers, instables et pauvres ; il faut beaucoup de travail pour obtenir seulement de maigres résultats, d'où, selon les érudits, la frugalité mais aussi la rapacité des habitants »³¹

On aurait donc une vallée prolétaire et fermée face à une autre, plus ouverte, bourgeoise et commerçante? La vallée tarine connaît en effet un attrait touristique énorme. Elle rassemble les espaces skiabiles les plus vastes (les Trois vallées, l'Espace Killy, Paradiski) et a bénéficié des retombées positives des jeux olympiques d'Albertville en 1992. Dans une Maurienne plus autochtone, le développement touristique a tardé à venir et demeure plus timoré, les conditions naturelles y étant bien moins favorables. Pourtant, la Tarentaise a longtemps vécu dans l'isolement le plus total, alors que la Maurienne a toujours été le couloir obligatoire entre la France et l'Italie. Ainsi, si avant que la Tarentaise ne connaisse la révolution de l'or blanc, les voyageurs et le commerce y étaient bien rares, la gare de Bourg-saint-maurice accueille désormais des trains en provenance directe de Londres.

Face à ses identités locales bien marquées, les provinces du Genevois et de la Savoie propre sont plus indéfinies et soumises à l'influence de leurs capitales respectives. Au sein de la Savoie propre, malgré le passé glorieux de sa capitale Chambéry, on compte de nombreux particularismes qui rendent encore plus complexe la définition d'une identité commune, comme dans les massifs des Bauges et de la Chartreuse, deux véritables petites forteresses naturelles.

Quelques soient les origines réelles ou légendaires des vieilles animosités qui y persistent, la division est un fait au sein de la Savoie, comme en témoigne ce proverbe en patois : « *kan tarin serâ fiable, in paradi on varâ l'diable* »³² (« Quand on pourra avoir foi dans le Tarin, on verra le diable au paradis »). Comme l'affirme Paul Guichonnet, « *La Savoie conserve, dans la conscience de ses habitants, une identité fortement perçue. Elle exprime globalement l'appartenance à l'ancien duché, mais recouvre également une série de variétés locales* »³³. Dans un tel contexte, la construction d'un sentiment national est une tâche bien laborieuse qui n'a de toutes façons jamais réellement été à l'ordre du jour. La Savoie est issue

³¹ PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.24

³² GUICHONNET Paul, *Proverbes et dictons de Savoie*, Marseille : Rivages, 1896, p.17

³³ GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.8

de l'héritage de populations dispersées sur des terroirs, isolées sur des massifs ou au fond de vallées qui font la carence d'une culture savoyarde ou d'un concept politique de Savoie. L'absence d'un dialecte franco-provençal unifié vient renforcer les disparités qui caractérisent le territoire savoyard. L'essor économique intense que connaît la Savoie pendant les Trente Glorieuses contribue à renforcer les disparités et la complexité de l'identité savoyarde. Confrontée à des nouvelles influences, elle persiste dans sa tradition de terre de passages et d'échanges de part sa position frontalière stratégique et son dynamisme attractif.

2.2 Les mutations drainées par le développement économique

La Savoie est aujourd'hui une région riche et prospère, qui s'appuie notamment sur le tourisme, mais également sur une forte industrialisation. Cet essor économique est à l'origine de l'importation de nouveaux contacts et influences, qui passent notamment par l'immigration. Il a renforcé considérablement la position de carrefour et de lieu de passage que la Savoie connaît depuis ses origines. Bien que la Savoie ait toujours été très ouverte, les mutations qu'elle connaît au cours des différentes phases d'industrialisation modifient son identité et l'éloigne quelque peu de ses racines.

2.2.1 Le décollage industriel

Dans la période allant de 1880 à 1914 la Savoie entre dans la modernité en réalisant un véritable décollage économique, entraînant avec lui des évolutions sociales et psychologiques importantes. L'industrialisation y est plus tardive en Savoie que dans les régions françaises qui ont vécu pleinement le développement de l'exploitation du charbon et de l'acier. L'exploitation des ressources de la montagne par la houille blanche fait entrer la région dans l'ère industrielle, avec une phase pionnière de 1890 à 1914. Elle devient le bastion de l'industrie des grandes vallées alpines, notamment de la Maurienne, véritable sanctuaire de la houille blanche française. Dans la période d'après guerre, l'énergie est nationalisée et un vaste programme de grands travaux est lancé, visant la construction de trente-cinq ouvrages dont les barrages réservoirs de Tignes en 1954 et Rosenland en 1956 font partie. Le cas de Tignes est significatif : pour réaliser le barrage, il a fallu noyer le village originel et déplacer les populations. C'est le symbole d'une Savoie qui se modernise sans complexe, faisant table rase du passé. Dans les années 1960, la Savoie livre 55% de l'électricité alpestre et 19% de la

production nationale. En 1974, la fin de l'ère des grands barrages alpins est sonnée, alors que le gouvernement français fait le choix d'accorder priorité au nucléaire.

Les pays de Savoie ont connu une évolution voire une réelle mutation de l'industrie à la fin de la seconde guerre mondiale et pendant les trente glorieuses, ce qui leur vaut d'être cités comme « départements pilotes » au sein d'une région Rhône-Alpes elle-même considérée comme exemplaire. Dans le cadre de la décentralisation, des mesures d'aménagement du territoire sont prises pour créer zones industrielles et artisanales, ainsi que transférer les sièges d'entreprises avec l'idée que l'efficacité se trouve dans la proximité. La Savoie attire, par son cadre naturel, sa position frontalière et ses infrastructures. Charles Bosson définit ainsi Annecy comme « la cadre qui attire les cadres ». Sur le modèle des districts italiens s'est développé dans la vallée de l'Arve le décolletage, véritable spécialité savoyarde certes moins connue que la tartiflette, mais qui ne représente pas moins de 80% du décolletage en France, emploie 12 000 salariés et s'entoure de 1100 PME. L'activité économique est portée par un fort secteur bancaire local avec la Banque de Savoie, Laydernier à Annecy ou encore la Société Savoisiennne de Crédit créée en 1919, spécialiste du décolletage. Le Crédit Agricole joue aussi un rôle clef dans la modernisation des campagnes. L'agroalimentaire, gros point fort de la Savoie, connaît une véritable révolution, avec deux grandes spécialités : le lait et les fruits. Cependant cette agriculture se bâtit en écrasant la paysannerie savoyarde traditionnelle, qui peine à trouver de la relève et se marginalise, en particulier dans les zones élevées.

Le développement économique est porté par une révolution des transports qui désenclave progressivement les pays de Savoie. Le maillage s'étoffe au sein de la Savoie et les lignes ferroviaires se raccordent plus étroitement au réseau national : la ligne Chambéry-Lyon est lancée en 1984 et Chambéry-Grenoble en 1864. La voie ferrée gagne les grandes vallées : Chamonix est reliée en 1901, Moûtiers en 1893 et Bourg-Saint-Maurice en 1913. L'Etat entreprend activement l'équipement en routes afin de réduire les isolats montagneux et favoriser l'activité. Le tunnel du Fréjus est percé en 1870, et les accès aux grands cols sont renforcés. Le développement des transports implique un essor industriel et touristique qui est confirmé par le choix de Chamonix pour les premiers jeux olympiques d'hiver en 1924. La Savoie est alors en avance sur son temps, et rares sont les villes de montagnes aussi faciles d'accès. Les transports restent un enjeu de taille en Savoie, puisqu'ils sont condition de son ouverture à l'extérieur. En 1965, le lancement du tunnel du Mont-Blanc permet de désenclaver la Haute-Savoie. Les jeux olympiques sont l'occasion de la densification du réseau routier en Savoie. L'autoroute Lyon-Chambéry est allongée jusqu'à Albertville, et on

aménagement de la vallée tarentaise afin d'amener le TGV jusqu'à Bourg-Saint-Maurice. Il est désormais possible de circuler entre Paris ou Londres et les stations de Tarentaise en un temps record, grâce à une articulation et une organisation des transports extrêmement poussée. Toutefois la question des transports demeure un sujet sensible : on ne peut pas repousser les montagnes infiniment, et le réseau est bien souvent saturé, en particulier depuis la catastrophe du tunnel du Mont Blanc du 24 mars 1999. La circulation vers l'Italie est à présent détournée vers le tunnel du Fréjus, où les poids lourds doivent souvent patienter dans de longues files d'attente. Dans la vallée de Chamonix, on se satisfait presque de ce tragique événement qui a quand même eu le mérite de stopper la circulation excessive de l'autoroute blanche, facteur de bruit et de pollution.

L'explosion économique de la Savoie bouleverse les modes de vies et traditions ancestrales. Le Savoyard d'aujourd'hui est bien loin de l'image stéréotypée du paysan montagnard reclus dans son chalet d'alpage. Aujourd'hui plus des trois quarts des Savoyards habitent en zone classée urbaine, nécessairement de moindre altitude et cosmopolite par essence. Le progrès n'a pas été subi : la Savoie a montré son habilité à s'adapter à la nouvelle économie, vanter ses atouts et entrer dans la modernité. Les traditions restent vivaces, notamment en Haute-Savoie où le schéma de la petite entreprise familiale autonome et autogérée perdure à travers la floraison de PME : presque 95% des établissements industriels emploient moins de 100 salariés, et environ 65% en ont moins de 10. Ces petites entreprises sont rejointes par des multinationales telles Vetrotex, Gerland, Alstom, Gillette et Salomon. Conséquence logique, les investissements et travailleurs affluent dans une Savoie autrefois plutôt migrante et qui se retrouve aujourd'hui terre d'accueil.

2.2.2 De l'émigration à l'immigration

La Savoie a longtemps été un pays d'émigration qui donne lieu à une véritable « *diaspora savoyarde* », selon l'expression de Pierre Préau. Cette émigration est ancienne, puisqu'elle remonte à la fin du Moyen Age et se dirigeait alors essentiellement vers les pays de langue allemande. Des marchands et colporteurs venus de Tarentaise ou du Faucigny partent pour les pays alémaniques l'hiver, certains s'y installent même, notamment en Bavière et dans le Wurtemberg, malgré l'interdiction du duc d'émigrer définitivement, de peur de contagion par le protestantisme. Puis l'émigration se dirige plutôt vers la France : de l'annexion de 1860 à la première guerre mondiale, quelques 100 000 Savoyards quittent leur

pays définitivement dont 40% vers Paris. Le niveau social des migrants s'élève sensiblement sous la IIIe République : on compte davantage de commerçants et employés.

L'émigration concerne inégalement les différentes provinces. Ainsi, les « petits ramoneurs » qui alimentent la mythologie savoyarde autant que les magasins de souvenirs des stations de ski étaient dans leur immense majorité originaires du Faucigny ou de Maurienne. Ils avaient entre sept et huit ans et étaient loués par leurs parents à des entrepreneurs de ramonage, leur agilité et leur petite taille leur permettant de grimper habilement dans les convois de cheminée. La Savoie d'une manière générale était plus encline à l'émigration que la Haute-Savoie, tournée vers les stratégies familiales locales. L'émigration était saisonnière : on montait à la capitale l'hiver, fuyant la malédiction du froid et de la neige, pour revenir aux moments des beaux jours dans le foyer familial et reprendre son activité agricole. Le milieu de la montagne condamne en effet à la flexibilité, et c'est encore le cas pour les moniteurs de ski qui doivent assurer activités professionnelles hivernales et estivales. La mobilité des Savoyards était telle que Paris constitua longtemps la première ville de Savoie : en 1900 environ 50 000 Savoyards habitaient la capitale, alors que Chambéry comptait 22 000 habitants et Annecy 13 600. Les expatriés gardent un lien certain avec leur Savoie natale, créant des associations ou des journaux tels le *Savoyard de Paris* en 1896. L'émigration a été un facteur indéniable d'ouverture au monde, et notamment à la France. Les nombreux savoyards émigrés étaient ainsi très favorables au rattachement de leur terre natale à l'empire français et ont joué un rôle important dans le glissement de l'opinion et des mentalités vers la France.

A la fin du XIXe siècle, les grands chantiers et les nouvelles industries comme la Houille Blanche requièrent une main-d'oeuvre étrangère fournie en majorité par des Italiens qui, malgré les attitudes xénophobes auxquelles ils se heurtent, s'intègrent vite par de fréquents mariages mixtes. Les Savoyards peinent à assumer la transition vers un pays d'immigration, d'autant plus que l'italophobie est latente depuis la rupture avec le royaume Piémont-Sardaigne. L'essor économique que connaît la Savoie à l'issue de la seconde guerre mondiale attire en masse les travailleurs et leurs familles, en particulier en Haute-Savoie et dans les villes. Avec un solde migratoire largement positif, la population se « désavoyardise ». En outre, la composition des populations immigrantes évolue. Les Italiens n'émigrent plus, ils sont totalement assimilés et forment toujours numériquement un groupe très important, cependant dépassé par les Ibériques et les Maghrébins, notamment dans certaines communes industrielles de la vallée de l'Arve.

Il faut également noter la forte présence des Britanniques, bien que cette forme d'émigration soit souvent strictement saisonnière. La présence d'Anglais n'est pas un phénomène nouveau, ce furent d'ailleurs les premiers à voir dans la montagne une activité et un esthétisme que l'on ignorait en France, et en Savoie. Elle est cependant en très forte augmentation ces dernières années, et ne va pas sans susciter des tensions. A Chamonix, on compte 1000 Britanniques, pour une population totale de 10 000 habitants. L'émigration d'outre-manche dépasse le cadre du tourisme : les Anglais s'installent, importent leurs produits et leur mode de vie. Par conséquent, l'immobilier a explosé dans la vallée chamoniarde. Si les Anglais sont évidemment une source de revenu considérable pour la Savoie, leur présence est fréquemment vue comme une spoliation du patrimoine immobilier et une atteinte à l'identité locale. Il est en effet devenu très difficile de se loger en Savoie, en particulier à proximité des stations de ski où on entend régulièrement que désormais la condition nécessaire et suffisante pour trouver un logement, c'est d'être Anglais.

La conséquence principale de cette immigration massive est qu'aujourd'hui près de la moitié des habitants de Savoie ne sont pas des Savoyards « pure souche » : 46,1% ne sont pas nés en Haute-Savoie et 42,6% ne sont pas nés en Savoie. L'identité savoyarde est donc profondément dissolue dans ce vaste ensemble hétérogène où se croisent et se mélangent différentes cultures et origines.

2.2.3 L'extraordinaire développement du tourisme

Le tourisme a constitué une véritable révolution dans les montagnes savoyardes, en catalysant le développement de la région et en important son lot d'influences étrangères. Le tourisme n'est pas une activité récente, sa grande diversité est le signe d'une longue histoire et d'une somme d'apports multiples, en relation avec l'évolution de la société. Cependant, c'est le développement et la généralisation du tourisme de masse qui va questionner sérieusement les racines de l'identité savoyarde.

La montagne fût longtemps méconnue, crainte et méprisée. La saison hivernale, le froid et la neige étaient vécus comme une calamité par les populations autochtones. L'idéal de la nature et de la montagne apparaît dans les écrits des Lumières, notamment par Jean-Jacques Rousseau. Au XIXe siècle se développe le tourisme de villégiature, autour de l'alpinisme et du thermalisme. En 1895, 100 000 curistes sont dénombrés à Aix-les-Bains qui attire de nombreuses têtes couronnées, mais aussi à Evian, Thonon, Challes-les-Eaux et Brides. L'alpinisme se concentre à Chamonix et Pralognan où on construit des refuges et des chalets-

hôtels. Les sports d'hiver, activité très élitiste, se développent quant à eux plus tardivement et timidement à Megève, Chamonix et Pralognan. La démocratisation progressive du ski ainsi que l'amélioration des transports va consacrer la révolution de l'or blanc.

Paul Guichonnet distingue trois générations de stations de ski. La première se développe autour du village traditionnel, au début du XXe siècle, à une altitude modérée (950-1300 mètres). Les stations haut-savoyardes de Megève, Morzine, les Gets, Samoëns, St Gervais ou encore la Clusaz sont caractéristiques de cette première famille. La deuxième génération renverse la prépondérance de la Haute-Savoie et faveur de la Tarentaise. Les centres sont établis au-dessus du village permanent, les pistes sont aménagées, l'équipement se modernise. Courchevel 1850, station élaborée selon un projet de 1946 sous l'impulsion du Conseil général de Savoie, est le modèle de cette deuxième génération. Enfin, les années 1960 introduisent la génération de l'« aménagement intégral », rationalisé, architectonique, voire profondément utopique. Le niveau de vie augmente, et l'activité hivernale n'est désormais plus réservée à une seule élite : stimulés par la croissance, on voit se développer les complexes résidentiels démesurés du *Plan neige* dont certaines réalisations contrastent avec le décor montagnard traditionnel.

La neige est devenue une ressource fondamentale qui accentue les disparités entre les zones propices au développement de l'activité hivernale et celles qui restent en retrait, pénalisées par des conditions naturelles défavorables. Ainsi, la Tarentaise sort grande gagnante de cette révolution de l'or blanc avec des stations géantes telles la Plagne, les Arcs, les Ménuires, loin devant la Maurienne dont les installations prennent du retard sur leur temps. La station de Val Fréjus, enclavée au fin fond de la vallée mauriennaise peine ainsi à attirer une population touristique conséquente. Les petites stations de basse altitude rencontrent de plus en plus de difficulté à se maintenir, subissant la concurrence des grandes stations de troisième génération, mais également le réchauffement climatique qui réduit la capacité d'enneigement depuis quelques années. Enfin, il faut noter l'extraordinaire ascension, du département de la Savoie (essentiellement grâce au ski de piste) dans le domaine touristique, pourtant au départ en retard sur le voisin haut-savoyard.

La Haute-Savoie est aujourd'hui le premier département touristique total, hors Paris. Quant à la Savoie, elle est première en fréquentation hivernale, ainsi qu'au niveau du thermalisme qui ne constitue désormais plus l'ossature de l'activité touristique savoyarde, mais se maintient en bonne position avec les stations d'Aix-les-Bains, Brides, Challes-les-Eaux et la Léchère.

Formidable créateur d'emploi et de croissance, le tourisme est également sujet à questionner l'identité savoyarde. La frénésie spéculative qui a accompagné le développement

du ski a contribué dans bien des vallées à dénaturer complètement le paysage, et dans l'ignorance des populations autochtones : la station de Flaine ressemble davantage à un quartier HLM qu'à un authentique village savoyard. La vallée de Chamonix est défigurée par l'énorme viaduc de l'autoroute blanche. L'essor du tourisme a accompagné un changement fondamental des structures sociales en accélérant le passage d'une société paysanne auto-suffisante au capitalisme avancé. Une véritable révolution culturelle s'est effectuée, dans laquelle pour Pierre Préau l'identité paysanne est la plus menacée, et qu'on tente de maintenir artificiellement :

« Les traces d'une civilisation paysanne s'estompent, il s'agit d'en recréer les apparences, d'exprimer des nostalgies, de renouer avec un langage et des sentiments du citadin-voyageur d'hier, puisque c'est toujours la culture urbaine qui a dit ce qu'était la montagne plutôt qu'elle-même s'exprimait »³⁴

Marchandisée, aliénée, colonisée, la Savoie recherche son identité dans un développement qui la dépasse. Le touriste n'a désormais plus de contact avec la population locale. L'été, les « usines à skieurs » se transforment en villes fantôme. On perçoit néanmoins depuis une dizaine d'années une quatrième génération que mentionne Roland Edighoffer qui cherche à créer un compromis entre le village et la station intégrée, en s'inspirant de l'architecture locale pour mieux se fondre dans le décor. Les stations de Méribel et Courchevel ont ainsi porté une attention particulière à maintenir une certaine esthétique dans leurs constructions, afin de satisfaire leur clientèle internationale fortunée. Cette quête de folklore n'est cependant pas dénuée d'opportunisme et d'hypocrisie. Dans la vallée de Sallanches, on compte des entreprises spécialisées dans la démolition et la reconstruction de chalets savoyards traditionnels, destinés à finir sur les pistes de Megève notamment, dans le but unique de « faire joli ». Le tourisme d'été connaît également un succès grandissant, poussé par un attrait nouveau pour l'écologie et le folklore. Ainsi, la Savoie est parvenue à une certaine symbiose entre diverses formes de tourisme et son mode de vie rural traditionnel. L'équilibre est toutefois fragile car le développement des activités touristiques et industrielles sont très demandeuses d'espace et empiètent régulièrement sur les terrains agricoles. Dans cet essor économique spectaculaire et ses corollaires, la Savoie a perdu beaucoup de son identité.

Un seul fait incontestable peut être déduit du particularisme savoyard : l'identité régionale découle de l'histoire. Toutefois cette même histoire révèle que la Savoie n'a jamais

³⁴ PREAU Pierre, « La métamorphose des Alpes par le tourisme », in GRANGE Daniel, *L'espace alpin et la modernité*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, p.189

généralisé de sentiment national suffisant ou suffisamment instrumentalisé pour revendiquer une autonomie propre, indépendante de l'Etat transalpin. L'absence de cadre institutionnel favorable à l'identité nationale se double d'une absence d'entité ethnologique. L'influence française a par conséquent gagné un peu plus d'influence jusqu'au rattachement de 1860.

Ainsi, on ne peut réellement penser la Savoie en terme de nation. On confronte généralement deux définitions de la nation. L'une, dite « allemande », implique l'expression d'un sentiment identitaire basé sur des éléments concrets tels que la langue et le territoire dans une communauté culturelle. L'autre, dite « française », résulterait de la libre association politique des citoyens. Ernest Renan dans son discours prononcé le 11 mars 1882 à la Sorbonne la définit ainsi en ces termes :

« Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par le fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune »³⁵

Si les savoyards ne peuvent se prévaloir d'une langue commune ou d'un territoire aux frontières naturelles, ils éprouvent autant de difficultés à parler d'une même voix, et s'unir autour d'une même volonté de vivre ensemble. L'identification en Savoie se fait à un niveau très local, et souvent par opposition au voisin direct, et non étranger. Les rivalités, les animosités sont anciennes et ancrées dans les mentalités, la bipolarité en est le plus fervent exemple. Ainsi, on se réclame Savoyard plus par défaut que par choix. La Savoie n'acquiert réalité que par ses provinces, de même que la Suisse n'existe que par ses cantons. En outre, si l'histoire est effectivement pertinente dans la définition d'une éventuelle ethnie savoyarde, elle constitue un élément bien moins visible et rassembleur que la langue par exemple. L'histoire savoyarde n'étant pas enseignée à l'école, c'est à travers la famille que se fait la transmission de la mémoire. Or le Savoyard « pur souche » se fait bien rare, et c'est peut-être justement cela qui inquiète. L'extraordinaire développement économique que connaît la Savoie est de plus porteur de nouveaux défis : comment accueillir toutes ces influences étrangères en préservant l'identité traditionnelle ? Comment gérer le progrès sans empiéter sur le patrimoine et le folklore ?

L'identité savoyarde existe, dans l'ambiguïté de son essence. Dans l'introduction de *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Paul Guichonnet donne sa définition d'une psychologie différentielle savoyarde :

³⁵ Cité dans LACOSTE Yves, *Vive la Nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris : Fayard, 1997, p.37

« Individualiste, mais passionné de la chose publique, humoriste plutôt que gai, accueillant mais d'abord réservé, soldat courageux, c'est un esprit positif et juridique, davantage porté vers les sciences exactes et les affaires qu'enclin à la création artistique. Mais le trait distinctif de sa personnalité fut sans doute -et demeure- l'attachement au catholicisme, d'une tonalité salésienne, à la fois intransigeant dans sa rigueur morale et pragmatique dans les contingences de la vie »³⁶.

Cette définition est celle d'un spécialiste de l'histoire de la Savoie, Haut-Savoyard lui-même, qui plus est originaire de Bonneville, capitale du Faucigny. Elle serait sûrement toute autre formulée par un jeune Chambérien récemment savoyard. Hors mis la question des compétences, l'identité est d'abord un ressenti, une manière d'être, une définition que l'on se donne à soi-même, en cela l'identité savoyarde peut être déclinée de plusieurs manières, en particulier à l'heure où les sentiments d'appartenance se superposent dans une Savoie française, européenne et internationale.

Chapitre 2 : Construction de la revendication identitaire

Les Savoyards partagent la fierté et le goût pour leur folklore, leur histoire et leurs paysages. Dès lors que la Savoie va se retrouver marginalisée au sein de leur dynastie, le désir de se faire entendre et être pris en considération va se développer. Après l'annexion va perdurer le sentiment d'être différent au sein de la république française, bien que cette identité régionale ne se soit exprimée politiquement que dans une période récente. On note deux phases dans le développement de la revendication identitaire en Savoie : le régionalisme et le séparatisme.

La notion de régionalisme est plurielle. Celui-ci n'est pas seulement d'essence politique, il peut revêtir des aspects uniquement culturels. On peut ainsi voir dans la multiplication des sociétés savantes une forme de résistance culturelle à l'uniformisation nationale. Cette aspiration se renouvelle dans les années 1960, particulièrement propices à la quête de racines historiques et familiales. Quand à la revendication séparatiste, elle est un fait récent dans la vie politique savoyarde, dont la manifestation ne n'est pas sans susciter l'étonnement. Comment expliquer ce glissement de l'identité à l'identitaire et sa récente radicalisation ?

³⁶ GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.12

1. Le développement du (des) régionalisme(s)

Le régionalisme se situe à la rencontre de deux sentiments : la conscience d'une identité singulière et l'attachement à l'Etat national dans lequel cette identité particulière se développe. Pour Stein Rokkan, le régionalisme naît d'une relation conflictuelle entre un centre et sa périphérie. L'Etat-nation est un centre qui exerce un contrôle économique, politique et culturel dont les périphéries sont dépendantes. La France, république « une et indivisible » répond à la définition d'un Etat unitaire : Toutes les zones politiques sont traitées de la même façon et sous le contrôle étatique dans un souci d'unification et standardisation. Cependant, l'idée de donner plus de pouvoir aux ensembles territoriaux se fait jour sous la IVe république. L'ouvrage de Jean-Pierre Gravier, *Paris et le désert français*, dénonce l'accaparement de tous les pouvoirs par la capitale et suscite une prise de conscience certaine. Ainsi entre 1955 et 1960 sont créées les *régions de programme*. Le processus de déconcentration puis de décentralisation s'accélère sous la Ve république, encourageant les regroupement de communes, aménageant le territoire en zones industrielles ou en districts et en transférant de plus en plus de compétences aux responsables et élus locaux. Ce processus d'autonomisation du niveau local participe au développement de la revendication identitaire. On prend conscience que les affaires peuvent être gérées localement de façon souvent bien plus efficace que par le pouvoir central, et que par conséquent l'Etat n'est plus aussi indispensable. De plus, les années 1960 sont aussi une période de prospérité, de confort et de stabilisation de l'économie et de la société qui peut alors dépasser ses besoins élémentaires pour en satisfaire d'autres, d'ordre plus intellectuel, esthétique ou spirituel. Ronald Inglehart, dans son article *La révolution silencieuse* paru en 1977 appelle ses nouvelles valeurs « postmatérialistes », parmi lesquelles le retour aux racines à travers le régionalisme.

La notion de régionalisme est plurielle. Celui-ci n'est pas seulement d'essence politique, il peut revêtir des aspects uniquement culturels, et il semble bien que ce soit cette dernière forme de régionalisme qui prime en Savoie. Si les deux régionalismes ne poursuivent pas les mêmes fins, ils s'accordent pour mettre en valeur un patrimoine et un particularisme qui leur sont chers.

1.2 Construction du sentiment régional : aspects culturels

Il est assez surprenant de constater la profusion d'articles et manifestations concernant l'histoire et le folklore en Savoie, alors que la revendication nette d'une différence au sein de l'espace français est totalement absente de la vie politique savoyarde, du moins jusqu'à la moitié du XXe siècle où le régionalisme se développe ouvertement dans une forme politique. Ce paradoxe est la preuve que les Savoyards connaissent leur pays et l'affectionne particulièrement, tout en manifestant leur loyauté quant à l'Etat national français. La vie culturelle en Savoie a toujours été très dense. Le Sénat de Savoie accordait déjà une importance particulière à la culture. La Savoie a donné lieu à de grands noms comme ceux d'Henry Bordeaux, Xavier de Maistre, François Buloz ou Vaugelas. Au XIXe siècle, la Savoie est plutôt en avance sur la France au niveau de l'éducation. En outre, les Savoyards sont bien informés, par une presse locale diverse et dynamique à travers notamment *Le Statut et la Savoie*, *Le Courrier des Alpes*, *La Gazette de Savoie*, *Le Bon sens* ou *La Savoie du nord*.

1.2.1 Les sociétés savantes

L'intelligentsia savoyarde présente de tout temps une grande prédilection pour l'histoire régionale, en particulier au XIXe siècle. La Savoie se caractérise alors par une vie culturelle intense qui est cependant essentiellement le fait d'élites instruites. Les sociétés savantes ne sont pas nouvelles, puisque déjà en 1607 François de Salles crée l'*Académie Florimontane* qui se donne pour but « *l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des princes et le bien public* ». Malgré une existence éphémère, c'est la première académie de langue française. Les regroupements de savants et de chercheurs sont toutefois spécifiques au XIXe siècle qui voit naître l'université à Chambéry, et qui voit également l'annexion de 1860.

En 1819 plusieurs hommes de lettres et de sciences fondent une société académique qui deviendra en 1848 l'académie royale de Savoie. Des noms aussi illustres que Joseph de Maistre ou Berthollet y exercent leurs talents. En 1855 François Rabut et Claude SAILLET, tous deux professeurs au collège national de Chambéry, créent la *Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie*. Dans les années 1930, elle s'installe au musée savoisien de Chambéry où elle joue le rôle de « conservateur ». A partir de 1850 un mouvement libéral s'observe dans le monde des lettres et des sciences. Les savants rêvent de plus d'indépendance, ils se lancent alors dans la fondation de société locale plus modeste. En 1851 est fondée la société florimontane à Annecy qui publie une *Revue savoisiennne*. En 1856, le docteur Mottard de l'université de Turin lance la *Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne*. Entièrement indépendante, elle est à se débuts très modeste puis rassemble de plus en plus de membres. Une *Académie de la Val d'Isère* se constitue donc en écho quelques années plus tard en

Tarentaise. Elle crée une bibliothèque à Moûtiers ainsi qu'un petit musée. L'académie Salésienne créée à Annecy en 1878, étudie les sciences sacrées et profanes. Enfin, l'Académie chablaisienne est fondée à Thônon par Monseigneur Piccard.

Toutes ces associations étudient l'archéologie, l'histoire, le folklore, le patois et la géographie locale. Le développement des écoles publiques au XIXe siècle constituant un puissant facteur de transformation psychologique en Savoie, de nombreux notables et ecclésiastiques vont s'y retrouver afin de contrer l'influence grandissante des instituteurs. Les sociétés savantes publient de nombreuses études, nouent des contacts avec l'étranger, regroupent autant de savants que de jeunes attirés par les études locales et littéraires, qu'ils soient savoyards ou simples résidents. Elles sont la preuve de la conscience d'un destin particulier et s'imposent comme garantes de l'histoire de la « petite patrie », tiraillée entre les influences françaises et piémontaises. Elles constituent toutefois un petit monde fermé dont l'influence est moindre sur la société, l'éducation n'étant pas encore donnée à tout le monde.

Au début du XXe siècle, le célèbre folkloriste Arnold Van Gennep s'intéresse particulièrement aux coutumes et légendes savoyardes, ainsi qu'à l'ethnographie des sociétés rurales. Il publie en 1916 à Chambéry le volume *En Savoie : du berceau à la tombe*. Les Savoyards émigrés entretiennent également la mémoire de leur pays par leurs associations (*Le Cyclamen*) et leurs publications (*Revue de Savoie, Le Savoyard de Paris*). Pour Paul Guichonnet, les savants et écrivains d'origine savoyarde furent plus remarquables que ceux demeurés dans leur pays natal. Du fait d'un sévère contrôle de l'opinion sous l'absolutisme de la monarchie sarde, c'est à l'étranger que s'épanouissent les célèbres noms savoyards de Joseph et Xavier De Maistre.

Le régime de Vichy est également de nature à contribuer à la relance du régionalisme, en célébrant des valeurs passéistes de la terre et des racines. En 1942 a lieu à Rumilly la fête du patois savoyard. La tentative d'assimilation régionale vichyste a cependant peu d'effet, elle relève essentiellement de la conjoncture. Les sociétés savantes se réactivent au sortir de la seconde guerre mondiale, notamment sous l'impulsion de l'abbé Marius Hudry, partisan d'un Etat fédéral alpin. La compagnie du Sarto est fondée en 1955 pour cultiver symboliquement les traditions ancestrales avec pour devise « *Sabaudiae Animus Robur Terrarum Orbis* » (Souffle de Savoie, Force du Monde). L'article 2 de ses Statuts précise que la Compagnie s'interdit toute manifestation politique ou religieuse. C'est toutefois au cours des années 1960 que les sociétés savantes connaissent à nouveau un véritable essor.

1.2.2 Le renouveau des années 1960

Les années 1960 sont caractéristiques d'une volonté généralisée de retour aux racines. Dans toute la France, on voit se développer un goût pour la généalogie, les dialectes et plus généralement l'identité locale. Le centenaire de l'Annexion en 1960 joue en outre un rôle important dans le déclenchement de la revendication régionaliste. Il implique naturellement un retour sur le passé et suscite ainsi une floraison d'articles sur l'histoire de la Savoie. Même s'il permet de désacraliser l'annexion de 1860, en révélant certains passages occultés, l'évènement est très fortement marqué par la francophilie, avec la venue du général de Gaulle, saluant l'adhésion sans faille des Savoyards à la république française. Ainsi, Claude Barbier et Benoît Pro affirment que « *la relative indifférence de la France à l'égard du centenaire de l'annexion en 1960 heurta ceux qui avaient souvenir des sacrifices que la Savoie fit depuis un siècle, notamment de ses deux conflits mondiaux* »³⁷. Les non satisfaits de la manifestation se réunissent sous forme de mouvements régionalisants et régionalistes. Les sociétés savantes reviennent en force. En 1965 est créée l'*Association des Savoyards de Savoie* qui se définit comme « *un club identitaire, sans ambition politique* ». Une « carte d'identité savoyarde » est délivrée aux membres prouvant une ascendance remontant à 1860. Ce club n'est donc pas totalement dénué de projet politique. En 1969 le paysage se complète par le *Cercle de l'Annonciade*, société savante destinée à promouvoir la culture et l'identité savoyarde avec la revue *Présence savoisienne*.

En 1979, sous l'égide de l'*Association des Savoyards de Savoie* est organisée à Conflans la *Fête du Patois et de la Culture Savoyarde*. Cette fête complète le cycle de ses homologues de Suisse Romande, du Val d'Aoste et du Piémont, et revient tous les quatre ans dans un département savoyard. Des cours de patois sont donnés au *Centre Culturel de Conflans*, à la Maison Perrier de la Bâthie en 1979 et 1980, et quelques expériences d'apprentissage du patois sont menées dans des écoles des départements savoyards. Parallèlement, les groupes patoisants de la Savoie du nord, fortement organisés, font revivre la langue au cours de leurs veillées. Un groupe informel se crée, vite rejoint par des professeurs et chercheurs de l'Université Stendhal de Grenoble. Il sera connu sous le nom de Centre pour la Culture et pour les Parlers Savoyards en 1983, ou de Groupe de Conflans. Il compte environ 130 participants réguliers, répartis sur l'ensemble des deux départements, chercheurs linguistes, ethnologues, historiens, membres de Sociétés Savantes, animateurs de groupes locaux ou simples

³⁷ BARBIER Claude, BRO Benoît, *Région Savoie Pourquoi-Comment*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, 127 p.

passionnés de culture savoyarde. Ce centre doit toutefois être distingué des deux précédents, de part sa date, mais aussi sa finalité, dégagée de toute prétention politique.

Ces regroupements affichent une vocation culturelle, et non politique : il s'agit en premier lieu de sauvegarder le patrimoine local. Ils sont la preuve incontestée de l'attrait des Savoyards pour leurs racines, en particulier pour les langues régionales et l'histoire. Elles sont aussi la manifestation d'un désir de préserver le particularisme local face à l'uniformisation de la culture – une manifestation qui peut prendre la forme d'une résistance culturelle à l'Etat-Nation, sans pour autant le remettre en cause. La preuve en est que les membres des sociétés savantes du XIXe siècle écrivaient en français, et non en patois. Elles constituent toutefois des structures pré-régionalistes à la finalité parfois ambiguë. Plusieurs membres du cercle de l'Annonciade et de l'association des Savoyards de Savoie se retrouvent ainsi autour du projet politique de région Savoie de 1972. Il est certain que ces associations ont eu une influence dans le développement de l'ethnorégionalisme politique, vers lequel elles préparent le glissement et servent finalement d' « antichambre » à la revendication particulariste.

1.2 Le régionalisme dans sa forme politique

Les années 1960 sont marquées par l'émergence d'un ethnorégionalisme, préfiguration d'une « *nouvelle carte du monde* », selon les termes de Bertrand Badie, qui s'imposent comme réponses naturelles des périphéries exploitées par le centre et laissent apparaître, sur les pourtours des Etats-Nations européens, des territoires chargés d'identité propre. Ces mouvements qui s'expriment pleinement pendant les années 1970 mettent en évidence leur appartenance à une identité singulière et développent des thèmes innovants : la démocratie locale, la défense du patrimoine, l'écologie, le fédéralisme et l'Europe. La construction européenne constitue d'ailleurs un cadre favorable à l'épanouissement de ces identités. En 1977, Denis de Rougemont développe l'idée qu'une région à l'échelle humaine pourrait présenter une alternative à l'Etat-Nation et constituerait la chance de réintroduire dans nos sociétés la notion de responsabilité, notamment en ce qui concerne les questions environnementales. Cette idée séduit les régionalistes qui voient dans l'Union européenne une possibilité d'arriver à leur fin, le niveau national demeurant fermé au débat sur le fédéralisme.

Du fait de la déconcentration, le conflit centre/périphérie tend à agir à une échelle plus locale, non plus en opposition à Paris mais à Lyon. On va observer en Savoie un glissement du régionalisme strictement culturel à la revendication politique, stimulée par la

régionalisation entreprise par la France en 1972. Bien que les régionalistes cherchent à faire remonter les tendances régionalistes de la Savoie à une tradition ancienne, elle apparaît davantage issue d'un contexte général de retour à l'identité et au territoire.

1.2.1 L'affaire des zones : un évènement fondateur ?

Selon Claude Barbier et Benoît Pro, c'est l'« affaire des zones » qui a donné aux mouvements régionalistes et indépendantistes leur assise intellectuelle. En 1815, le traité de Paris fixe les frontières entre Genève et la France. Plusieurs communes françaises deviennent suisses, mais les douanes sont portées aux crêtes du Jura, permettant ainsi la mise en place d'une zone franche de quelques 350 km² dénommée « zone du pays de Gex ». A nouveau, le traité de Turin de 1816 fait perdre à la Savoie de nombreuses paroisses et le royaume Piémont-Sardaigne concède une seconde zone franche de 190 km², qui prend le nom de « zone sarde ». En 1860, un mouvement se constitue en Savoie du Nord où le particularisme est fortement ressenti pour réclamer le rattachement à la Suisse. Concession du gouvernement impérial, une « grande zone » ou « zone d'annexion » est créée par le décret du 12 juin 1860. Elle étend les zones préexistantes de Saint-Gingolph créée en 1829 par la monarchie piémontaise et la zone sarde pour finalement couvrir 3112 km², soit 66,5% de la superficie haut-savoyarde et 56% de la population (voir annexe 5). Il existait de plus une ligne de neutralité délimitant des territoires que la Suisse avait le droit d'occuper en cas de conflit qui reste cependant mal défini.

La première guerre mondiale réduit les échanges entre la France et la Suisse : on rétablit des douaniers à la frontière politique par crainte de voir la confédération helvétique vendre à l'Allemagne les denrées zonières. En outre, les barrières séparant la zone et la France sont supprimées. Dans un élan de patriotisme, le traité de Versailles de 1919 abolit la neutralisation de la Savoie du nord et le droit d'occupation helvétique. Puis, en 1921, une convention franco-suisse abolit la zone franche. Le franc étant rapidement déprécié, l'opération se révèle plutôt avantageuse pour les zoniers. Les oppositions sont donc bien rares, en particulier du côté d'Annecy où on se réjouit plutôt de cette perte d'influence de Genève. Cependant, en 1923, la confédération helvétique conteste l'abolition des « petites zones » de 1815 et 1816, dites « contractuelles ». Le différend est porté devant la cour de justice de la Haye qui condamne la France à les rétablir, ce qui est finalement réalisé au 1^{er} janvier 1934. Cet épisode devient le leitmotiv de la cause régionaliste, puis indépendantiste. Claude Barbier et Benoît Pro le mettent en relation avec la création du premier mouvement régionaliste

reconnu comme tel, les *Jeunesses fédéralistes savoyardes* et leur brochure *Fédéralisme savoyard* dont Paul Gay est l'auteur. Il connaît une existence éphémère et était vraisemblablement lié à la Ligue des Jeunesses fédéralistes dont le président d'honneur était Charles Maurras. Au cours de l'année 1940 est également créé le mouvement *Jeune Savoie*, dont le fondateur, Henry Planche, est un ex membre de l'action française. Il revendique le caractère bien français de la Savoie, tout en assurant que le meilleur moyen de restaurer la France et créer un ordre nouveau sera de restaurer la province.

Il est en fait peu probable que l'affaire des zones est déclenchée une réaction régionaliste, et encore moins indépendantiste. Les rares oppositions étaient plutôt motivées par un désir de maintenir les avantages qu'apportait la zone. Ainsi, quand au sortir de la guerre, le franc déprécié ne lui donne plus autant d'avantages, beaucoup d'anciens défenseurs des franchises se rallient à la décision du traité de Versailles, comme Fernand David, élu de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. Les mouvements dits « régionalistes » qui apparaissent ensuite s'apparentent plus aux mouvements fascistes caractéristiques de l'entre-deux guerres et qui malgré des noms évocateurs semblent plus attachés à défendre la France que leur province.

1.2.2 1972 : une réaction à la région Rhône-Alpes

La dénomination des départements savoyards est parfois remise en question du fait que l'entité désignée par « Savoie » désigne à la fois le département, l'ensemble du pays savoyard, l'ancien duché et l'Etat. La question peut paraître bien dérisoire, mais il est vrai qu'une telle dénomination entretient la confusion. De 1792 à 1815, les pays de Savoie étaient regroupés en une seule et même entité : le département du Mont-Blanc. Alors que le débat sur la régionalisation s'organise, deux alternatives se dessinent : la première émane de Paris et propose la création d'une région Rhône-Alpes comprenant le Rhône, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire et les deux Savoie, la seconde propose un découpage réunissant les deux départements savoyards au sein de la même entité. La région Rhône-Alpes est jugée disparate et bien trop éloignée de la Savoie qui se retrouve ainsi excentrée et menacée par la toute-puissance de Lyon ou Grenoble. Ces arguments sont prônés par le MRS (Mouvement Région Savoie) qui voit le jour en 1971 sous l'impulsion de Xavier de Foras. Ce mouvement se

revendique apolitique. Cependant, Alain Favre, son secrétaire, le définit comme plutôt gauchiste en parlant d' « *un esprit assez libertaire et post-soixante-huitard* »³⁸.

Les idées des régionalistes circulent activement parmi les élus qui doivent peu à peu se positionner. En novembre 1972, le 39^e congrès de l'Assemblée des maires de Haute-Savoie vote une motion pour la région Savoie. L'heure de vérité arrive finalement le 15 mai 1973 : En Haute Savoie, le conseil général se prononce à 18 voix contre 8 en faveur d'une région Savoie alors qu'en Savoie du sud, le résultat est inverse avec 19 voix contre 6 pour la région Rhône-Alpes. Le résultat est hautement significatif : la revendication régionaliste est victime de la principale ligne de fracture entre les Savoyards, la bipolarité départementale. Cet échec, limité mais suffisant, est un véritable coup dur pour le MRS. En 1973, le mouvement signe la *Charte d'opinion* pour la reconnaissance d'une région Savoie, puis en 1985, c'est la refondation. Les lois de décentralisation de 1982 ont donné un coup de fouet au mouvement qui optait plutôt pour une stratégie de lobbying à ses débuts. Le MRS se présente aux élections régionales où il obtient paradoxalement un meilleur score en Savoie avec 6,2% qu'en Haute-Savoie avec 4,3% - des résultats bien médiocres par rapport à ceux que les régionalistes envisageaient. Aux cantonales de 1988, une alliance avec les écologistes permet à quelques candidats de franchir la barre des 10%, sans pour autant obtenir d'élus. Enfin, en 1992, le déclin est prononcé avec seulement 2,55% des voix.

Le mouvement se heurte à des populations à l'identité savoyarde placide, qui ne saisissent pas vraiment les méfaits de la centralisation décriés par les régionalistes, alors que les deux départements connaissent une forte croissance économique pendant toute la période des Trente glorieuses. Il se voit en outre concurrencé sur son terrain par le *Mouvement Savoie* à la devise explicite : « *Savoyards d'abord, français toujours !* » et la proposition de Michel Barnier, alors président du conseil général de Savoie, de faire fusionner les deux départements. L'idée de Région Savoie ne disparaît pas pour autant, et renaît avec une stratégie nouvelle.

1.2.3 La relance du processus en 1998

En 1998, l'idée de Région Savoie est reprise par Michel Bouvard (RPR) et Bernard Bosson (UDF). Le 24 juin, les deux députés respectivement d'Annecy et Chambéry déposent sur le bureau de l'assemblée nationale un projet de loi visant à créer une région savoyarde. Le

³⁸ CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *La France éclatée ? : enquête sur les mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes en France*, Spézet : Coop Breizh, 2004, p.237

projet est rejeté. La même année voit la création du mouvement « Région Savoie, j'y crois » dont l'objectif principal est de « *promouvoir le pouvoir régional par une véritable décentralisation dans le cadre d'une région Savoie* ». De nombreux militants du MRS le rejoignent logiquement, comme Claude Barbier, actuel président de l'association.

Cette nouvelle association est typique des regroupements régionalistes. Elle développe des positions favorables à une décentralisation approfondie, qui renforcerait la démocratie locale et permettrait de traiter les problèmes par l'implication des citoyens et des entreprises au plus près de la décision. Cette revendication s'appuie sur la mise en évidence d'un particularisme savoyard fort. Dans leur ouvrage *Région Savoie, Pourquoi-Comment*, Claude Barbier et Benoît Pro consacrent tout un chapitre à la définition de ce particularisme, où l'histoire occupe une place centrale. Il existe pour eux en Savoie un « sentiment particulariste » évident. Le projet de région Savoie s'inscrit ainsi dans une culture politique particulière, voire particulariste. L'indépendance des Savoyards au sein de la monarchie est mise en évidence à travers le Sénat de Savoie, de même que leur résistance constante face au pouvoir central déplacé à Turin. Cette situation, très mal vécue par les Savoyards aurait contribué au développement de tendances fédéralistes et décentralisatrices, avec un goût prononcé pour les affaires locales. Cette histoire particulière aurait donc laissé des traces dans le comportement politique des Savoyards. Ainsi Claude Barbier justifie son engagement par la découverte d'un « *passé occulté* », mais aussi par réaction au « *nouveau jacobinisme* » de la région Rhône-Alpes. Selon lui, l'ensemble constitué par la région Rhône-Alpes n'est pas adapté à la Savoie :

« *Quand on dit aux élus savoyards que leurs problèmes transfrontaliers, la politique de la montagne, du tourisme sont traités à Lyon, ils admettent que c'est une hérésie. C'est Lyon qui négocie avec le Val d'Aoste, le Piémont... Avec Genève aussi, alors que la capitale de Rhône-Alpes est en concurrence avec cette dernière* »³⁹

La région Rhône-Alpes est présentée comme une « *création artificielle, justifiée par des raisons technocratiques* ». Les régionalistes s'empressent ensuite d'affirmer la viabilité d'une région Savoie potentielle : celle-ci serait tout à fait capable de se maintenir économiquement, de plus son territoire serait supérieur à bien des régions françaises déjà existantes, comme l'Alsace ou les départements d'outre mer (voir annexe 10). La région Savoie aurait ainsi une « *taille européenne* » qui lui permettrait de jouer son rôle dans l'Europe des régions décrite par Denis de Rougemont⁴⁰.

³⁹ Cité dans CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *La France éclatée ? : enquête sur les mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes en France*, Spézet : Coop Breizh, 2004, p. 273

⁴⁰ DE ROUGEMONT Denis, *L'avenir est notre affaire*, Paris : Stock, 1977, 374 p.

Avec l'association *Région Savoie, j'y crois*, les régionalistes modifient leur stratégie : le réalisme du lobbying est préféré à la stratégie d'un mouvement politique traditionnel passant par les élections et visant la prise du pouvoir. Les projets de décentralisation du gouvernement Raffarin à la fin de l'année 2002 viennent réactiver la réflexion. Le 5 décembre 2002, les régionalistes obtiennent de l'assemblée des pays de Savoie un vote demandant la création d'une région Savoie : dans leur majorité, les élus se prononcent pour un éloignement de Rhône-Alpes. L'association a en outre proposé en 2003 un argumentaire construit pour la création de la Région Savoie, sous la forme d'un livre blanc. Cependant, les voix ne s'accordent pas toutes au sein des régionalistes pour la fusion des départements. Pour Jean-Pierre VIAL (UMP), « *l'assemblée des pays de Savoie est un outil qui peut permettre d'aboutir, un jour, à un département unique. Mais les fiançailles peuvent encore durer quelques années* »⁴¹. Dans la même optique, Jean-Paul Amoudry souhaiterait plutôt un transfert de compétences émanant de la région au sous-ensemble savoyard : certaines questions doivent selon lui être gérées au plus près du terrain par les conseils généraux.

L'idée de région Savoie a fait son chemin en Savoie, où la quasi-majorité des élus a été amenée à se positionner. Globalement, les Savoyards seraient plutôt favorables à sa création : Selon un sondage IFOP réalisé le 30 août 2000 et publié le 23 septembre 2000 par le mensuel Objectifs Rhône-Alpes, 55% des Savoyards seraient favorables à la création d'une région Rhône-Alpes, et 64% sont pour l'organisation d'un référendum sur la question. Cependant ils se mobilisent peu : cela rend compte du fait que le débat régionaliste relève uniquement des élus locaux et pas d'une réelle demande populaire. En effet, Yves Lacoste affirme que même si les manifestations du régionalisme suscitent généralement la sympathie dans la population locale, puisqu'elles développent des thèmes fédérateurs, elle restent le fait d'une minorité : « *Ces revendications sont surtout exprimées et propagées par des groupes militants animés par des personnalités politiques, des journalistes, des intellectuels* »⁴².

Après l'annexion, la conscience de l'existence d'une Savoie dont il s'agissait de promouvoir l'identité a toujours subsisté. Cependant les mouvements militant pour la création d'un statut spécial réunissant les deux départements furent bien rares, la non utilisation de la loi du 19 août 1871 permettant la mise en place d'une institution commune aux deux

⁴¹ Cité par SAUX Jean-Louis, « Savoie et Haute-Savoie à la recherche d'un avenir commun », *Le Monde*, 4/12/2002.

⁴² LACOSTE Yves, *Vive la Nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris : Fayard, 1997, p.186

départements en témoigne. Le sentiment régionaliste en Savoie est plus d'ordre culturel que politique, ce qui se confirme avec les faibles scores remportés par le MRS. Quand on les interroge, les Savoyards sont plutôt favorables à une région Savoie, pourtant ils ne le perçoivent pas comme un enjeu supérieur au moment d'aller voter. Si le débat sur la création d'une région Savoie est vif dans les couloirs des locaux des mairies et conseils généraux, ce n'est pas vraiment le cas du côté des administrés. La question apparaît plutôt comme un débat clos entre élites locales qu'un véritable fait de société.

Enfin, la bipolarité constitue un des obstacles majeurs à l'essor du régionalisme. Les deux départements ont gardé leur manière de gérer leur économie et leurs finances et ne sont pas disposés à les abandonner. Les principales réalisations interdépartementales appartiennent au domaine culturel. La culture serait-elle le seul moyen de réunir les Savoyards ? Si on observe peu de manifestation politique pour une Savoie autonome, on constate en revanche qu'au cours des âges, la passion des Savoyards pour leur histoire, leur folklore, et leurs paysages est restée vivace. Une certaine fierté à arborer les couleurs de la Savoie a d'ailleurs émergé depuis les années 1970. Les autocollants représentant la croix de Savoie sont fréquents à l'arrière des voitures, la croix de Savoie est visible sur tous les bâtiments publics, et les jeunes skieurs aiment montrer sur leurs vêtements l'éloquent slogan du Ski-pass « In tartiflette we trust ». Le drapeau savoyard, omniprésent, est devenu une vraie marque. Les articles et ouvrages sur la Savoie fournissent copieusement les bibliothèques, soutenus par une édition locale dynamique. Si ce particularisme n'est pas ressenti au point de devenir une opinion politique, il l'est assez pour participer à la construction d'un sentiment régional strictement culturel. Ne faisant pas réellement écho dans la population, le mouvement régionaliste connaît alors un relatif déclin, d'autant plus que depuis quelques années, la revendication identitaire a été récupérée par la Ligue Savoisiennne, qui voit le jour en 1994 et vient concurrencer le MRS sur son terrain.

2. Radicalisation de la revendication : création de la Ligue savoisiennne

« *On ne peut parler d'une tradition d'autonomie savoyarde* »⁴³ : Tous les grands spécialistes de l'histoire de la Savoie s'accordent pour affirmer que la Savoie n'a jamais

⁴³ PALLUEL-GUILLARD André, « La Ligue relève de l'affaiblissement de l'idée de l'Etat », *La Vie Nouvelle*, 24/05/96.

connu de projet indépendantiste, ou seulement extrêmement minoritaire, malgré les nombreuses occasions qui lui ont été données au moment des annexions de 1792 et 1860, puis pendant les guerres et au moment de la suppression des zones franches. L'alternative indépendantiste n'est défendue selon Paul Guichonnet que sous forme de « *ballons d'essai* » de très courte durée de vie, avec en 1860 l'hypothèse d'une « *royaume séparé* » donné à un prince de Savoie ou à Napoléon-Jérôme Bonaparte. On peut expliquer cette absence de revendication séparatiste par le caractère insaisissable de l'identité savoyarde qui compromet l'existence d'un sentiment national. L'alternative indépendantiste est donc un fait nouveau en Savoie, dont la Ligue savoisiennne n'est toutefois pas la première manifestation. Ainsi en 1945 apparaît en effet un groupuscule nommé *Savoie libre*, fondé par Henri Dénarié ancien membre des Brigades internationales. On dispose cependant de peu d'informations sur ses activités, d'autant qu'aujourd'hui la Ligue savoisiennne monopolise toute la revendication séparatiste. Comment justifier l'existence d'une telle formation dans une région qui n'a jamais eu de prétention à l'indépendance ? Comment s'est effectué le glissement du régionalisme au séparatisme ? Qu'est-ce qui justifie une telle radicalisation ? En quoi se différencie-t-elle du mouvement qui la précède ?

2. 1 Les raisons de la radicalisation

La radicalisation de la revendication identitaire intervient à l'intersection de facteurs structurels et conjoncturels. La création de la Ligue savoisiennne n'est pas un cas isolé. Elle vient s'ajouter à une longue liste de mouvements identitaires se basant sur un territoire défini et qui émergent en priorité dans les zones transfrontalières, témoignant de la modification des liens d'allégeances au territoire. Il faut évidemment prendre en considération les effets de la mondialisation et de la construction européenne. En 1975 est créé le FEDER, qui s'adresse directement aux régions afin de réduire les disparités entre elles. Le Traité de Maastricht de 1992 attribue davantage de compétences à la communauté européenne, en voulant rendre l'Europe plus démocratique et proche des citoyens, entraînant une baisse de prestige de l'Etat-nation. La mise en place de l'Euro porte atteinte à une expression forte de la souveraineté, celui de pouvoir battre monnaie. La monnaie unique représente ainsi un enjeu dans certaines régions aspirant à davantage d'autonomie, comme en Ecosse. En 1992 est lancée la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires que la France refuse de signer. L'Europe

s'affiche ainsi comme grande défenseuse des minorités et des particularismes qui fleurissent sous forme de mouvements identitaires.

Parmi ces mouvements, la Ligue du Nord qui se crée de l'autre côté des Alpes va largement inspirer la Ligue savoissienne dans son projet séparatiste. L'idée d'une ligue indépendantiste se développe en parallèle à la préparation et au déroulement des jeux olympiques d'Albertville, ce qui autorise à supposer une relation entre les deux événements. Enfin, la Ligue est avant tout un projet bâti de toutes pièces par un homme, Jean de Pingon, qui profite du relâchement du mouvement régionaliste pour présenter une alternative innovante dans la mouvance identitaire savoyarde.

2.1.1 Le phénomène ligueur

« Le phénomène ligueur, qui avait commencé, en Vénétie, comme un mouvement de défense ethnique, s'est progressivement territorialisé pour devenir un mouvement de défense d'une communauté d'intérêts économiques »⁴⁴

Le Savoie a toujours conservé des liens forts avec le Piémont et le Val d'Aoste auxquels elle a autrefois été associée. Cette influence est non seulement économique, puisque les deux régions entretiennent des échanges très denses, mais également culturels et politiques. Ainsi, on a rapidement rattaché l'apparition de la Ligue savoissienne à celle de la Ligue du Nord, également appelée Ligue lombarde, *Lega Nord*, ou tout simplement *Lega*, et qui se crée de l'autre côté des Alpes en 1991. Le phénomène ligueur qui éclate en Italie dans les années 1980 s'inscrit dans une tradition italienne ancienne et pluricéphale qui laisse percevoir une unité territoriale difficile à achever. C'est cependant pendant cette période récente qu'un nationalisme ethnique et régional marqué se développe dans le Nord. Le phénomène régionaliste se manifeste sur tout le territoire mais le soutien électoral à de telles listes se concentre davantage dans l'Italie septentrionale et particulièrement dans trois régions au statut spécial : le Val d'Aoste, le Trentin et la Vénétie julienne, ainsi qu'en Vénétie, Lombardie et dans le Piémont.

C'est la *Lega Veneta* de Franco Rocchetta qui introduit le phénomène ligueur en défendant une identité vénète menacée par une « colonisation romaine ». L'Union valdôtaine de Bruno Salvadori bénéficie de son côté d'un grand enracinement du fait d'une part du statut spécial de la région et de la question linguistique d'autre part, le français étant accepté comme langue officielle. Sur la même lancée se créent la Ligue du Piémont de Gipo Farassino et la

⁴⁴ DIECKHOFF Alain, *La Nation dans tous ses Etats : les identités nationales en mouvement*, Paris : Flammarion, 2000, p.135

Ligue lombarde d'Umberto Bossi. Ce dernier va s'imposer comme le véritable artisan du rassemblement. Dès leur création, les différentes ligues entretiennent des relations étroites, et c'est finalement en 1991 que la Ligue du Nord se crée, à Milan.

Pour Daniel-Louis Seiler, la Ligue du Nord est caractérisée par son « *néo-centralisme* » : elle mobilise un ancien centre historique – qui est cependant déjà le centre économique de l'Italie – contre le centre politique actuel, Rome. Le discours de la Ligue du Nord est axé sur la dénonciation d'un Sud corrompu, mafieux et parasitaire dont elle souhaite se séparer. La Ligue du Nord proclame alors l'indépendance virtuelle de la Padanie, ensemble formé par l'Italie du Nord, et prévoit la division de la péninsule italienne en trois républiques fédérées. Bien que sécessionniste à ses débuts, la stratégie de la *Lega* s'apparente progressivement à une tactique permettant d'obtenir des concessions institutionnelles telles l'autonomie et le fédéralisme au sein d'un Etat unitaire. Le parti est membre de la coalition du gouvernement depuis 2001, bien qu'au niveau national ses voix représentent moins de 4 % des suffrages exprimés. La Ligue dispose de trois ministres et huit secrétaires d'Etat dans le gouvernement Berlusconi du 23 avril 2005.

La Ligue du Nord a constitué une source d'inspiration certaine dans le projet de Ligue Savoisiennne que développe Jean de Pingon en parallèle: celle-ci lui ressemble étrangement sur le fond comme sur la forme, ce que l'on développera ultérieurement⁴⁵. Cette relation est dans un premier temps affichée, avant d'être finalement déclinée par les Savoisiens. Ainsi, au premier Congrès de la Ligue savoisiennne qui formalise son existence le 26 mai 1996 à Albertville seront présents Francesco Speroni, président du parlement de Padanie et Fabrizio Comencini, vice-président du conseil régional de Vénétie aux côtés de Patrice Abeille et Jean de Pingon, pour militer en faveur d'une Europe des régions et des petits Etats.

2.1.2 L'influence des Jeux Olympiques d'Albertville

Quelques années séparent les J.O d'Albertville et la date de création de la Ligue savoisiennne. Est-ce suffisant pour établir un lien de cause à effet entre les deux évènements ? Est-ce seulement une pure coïncidence ? Il est assez difficile de trancher. On peut cependant s'interroger sur ce lien de causalité potentiel. Les J.O d'Albertville ont été à l'origine d'un grand bouleversement dans la vie des Savoyards. Comme le souligne Pierre Kukawka⁴⁶,

⁴⁵ Voir Partie 2, chapitre 4, 1.13 « Ligue savoisiennne, Ligue du Nord : un lien de parenté évident »

⁴⁶ Pierre Kukawka est chargé de recherche à la Fondation Nationale des Sciences politiques, chercheur au CERAT (Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire), à l'Institut d'Etudes

« C'est l'image de toute la Savoie qui est mise en question par les J.O. et leurs retombées économique et touristique »⁴⁷. En l'espace de quelques mois, la Savoie et ses montagnes sont devenues le centre du monde. Un changement aussi brutal et passionné tel que les jeux olympiques a forcément un impact sur le territoire et les populations qui l'accueillent. Outre le formidable développement des infrastructures de communication et de transport, les jeux olympiques jouent un rôle inconscient dans le processus identitaire. On peut situer celui-ci à la conjonction de deux facteurs : un premier à l'aspect « positif », lié au rassemblement des Savoyards dans un processus d'identification, et un deuxième d'aspect « négatif », celui du mécontentement suscité par le post-olympisme.

L'événementiel est de nature à rassembler les gens dans une même communauté imaginaire, à les réunir sur les mêmes émotions, les mêmes valeurs, alors qu'à l'accoutumée tout les sépare. Ce phénomène est particulièrement visible avec le sport : On pense notamment au célèbre triptyque « black, blanc, beur » de la coupe du monde de football en 1998. L'espace d'un instant, tous les problèmes de société et les vieux antagonismes disparaissent : La « Savoie en fête » oublie ses frontières naturelles et psychologiques pour devenir « une et indivisible ».

A travers les J.O. d'Albertville, la Savoie s'affiche rayonnante et libérée de tous ces complexes. Les Savoyards y redécouvrent leurs spécificités et cette fois en tirent une certaine fierté. Ce fut l'opportunité de faire connaître une culture et un espace montagnard parfois négligé. Avec deux heures de cérémonie grandiose sublimant le folklore savoyard, parfois en allant dans le cliché, la Savoie conquiert les spectateurs du monde entier. Tous ces éléments amènent logiquement à formuler l'hypothèse d'une prise de conscience par la population savoyarde de leur identité particulière, en contribuant à désamorcer la honte du sentiment particulariste qui primait jusqu'alors.

Ce fut en outre l'occasion pour les Savoyards de se voir accorder davantage de responsabilités, ce qui a pu catalyser la demande d'autonomie par la suite. Le conseil général joue en effet un rôle fondamental dans les Jeux: « *La campagne pour les Jeux olympiques est une opération menée collectivement derrière les institutions départementales et surtout le président Michel Barnier* »⁴⁸. Le département se dote d'instruments avec la création de la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie), le SPTV (Service Public des Trois Vallées) et

Politiques de Grenoble. Il est spécialiste du développement territorial et du rôle des régions en France et en Europe.

⁴⁷ KUKAWKA Pierre, « Le rôle identitaire des Jeux olympiques dans les Alpes occidentales », in GRANGE Daniel (dir.), *L'espace alpin et la modernité*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 336.

⁴⁸ In KUKAWKA Pierre, PREAU Pierre, SERVOIN François, VIVIAN Robert, *Albertville 92 : les enjeux olympiques*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1991, p.153

L'ASADAC (Association Savoyarde de Développement et d'Aide aux Communes). L'action du conseil général est indissociable de la personnalité médiatique et dynamique de Michel Barnier, accompagné de Jean-Claude Killy, qui entend bien profiter de la décentralisation et de ses nouveaux pouvoirs.

Cependant, les Jeux olympiques sont nécessairement éphémères, et après avoir été l'objet de toutes les attentions, la Savoie revient à la réalité non sans douleur. En effet, après la fête, la nostalgie et les ennuis s'installent. En un an, les indicateurs virent au rouge : les demandeurs d'emploi croissent de 22% en Savoie et les dépôts de bilan commencent. Albertville recense à elle seule cinq hectares de friches industrielles. L'industrie, mais aussi le secteur du BTP (Bâtiment Travaux Public) souffrent alors que le tourisme connaît un nouveau départ. Si les J.O. sont une réussite en matière d'infrastructures et d'équipement local, ils n'ont pas généré, comme on l'attendait, une génération spontanée d'entreprises. En 1993, l'heure est aux comptes. Le rapport de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes rendu public le 31 juin présente un solde déficitaire de 279 millions de Francs (soit 42 533 276 Euros) et remet en cause la logique d'autofinancement des Jeux. Certaines collectivités locales connaissent d'énormes difficultés comme Brides les bains, Pralognan et les Saisies. Pierre Kukawka explique :

« Les J.O. ont pu générer des illusions auprès des jeunes, des élus, des chefs d'entreprise ou des commerçants. Or, ils ne peuvent à eux seuls assurer le développement économique durable d'une région : ce sont plutôt des accélérateurs d'actions publiques et privées sur le territoire et des accélérateurs des forces et faiblesses locales et régionales »⁴⁹

C'est donc dans un climat plutôt nostalgique et morose qu'est célébré le premier anniversaire des JO. Suite à la fermeture de l'usine Psychinet, trois cents salariés en colère forcent l'enceinte de la patinoire olympique et rallume la flamme. En tout plusieurs milliers d'emplois induits sont menacés dans le bassin olympique. De plus, tout le monde n'a pas bénéficié des retombées positives des J.O. : La Haute-Savoie n'en bénéficie pas, et au sein de la Savoie, plusieurs stations restent en marge, en particulier en Maurienne. Les stations tarines qui étaient déjà les plus connues et les plus riches le deviennent encore plus : c'est finalement une belle opération commerciale, mais seulement pour un petit milieu de stations privilégiées.

⁴⁹ KUKAWKA Pierre, « Le rôle identitaire des Jeux olympiques dans les Alpes occidentales », in GRANGE Daniel (dir.), *L'espace alpin et la modernité*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 336

L'après-J.O. place donc la Savoie dans une conjoncture économique difficile qui contraste avec l'euphorie suscitée par les Jeux. La Savoie a été centre du monde pendant quelques instants et a logiquement envie de continuer à l'être. La combinaison de ces deux facteurs peut-elle être située à l'origine d'une prise de conscience ? Ont-ils réellement catalysé la revendication identitaire ? Les résultats du MRS en 1992 ne confirment pas cette hypothèse : avec 2,55% des voix aux européennes, ils sont nettement en dessous de leurs scores précédents. On peut alors supposer que ces élections arrivaient trop tôt, et que le mécontentement suscité par l'après-J.O. a réellement activé la puissance de l'identification engendrées par les Jeux. Bien que l'hypothèse de l'impact des J.O. soit séduisante, on ne peut la formuler de façon nette. Cependant, on peut supposer qu'ils ont sans aucun doute contribué à la renaissance d'une identité savoyarde, ou bien une naissance chez les Savoyards « d'adoption », sans que celle-ci ne se manifeste pas à travers le régionalisme. Il est vrai qu'en 1992, le MRS est à un stade de déclin bien avancé.

2.1.3 Une relève efficace à un régionalisme en perte de vitesse

Le projet régionaliste en vient rapidement à s'essouffler. L'échec de 1972 place le MRS dans une position très critique : en effet, la régionalisation constituait la meilleure occasion de réaliser la région Savoie et c'est par la voix des conseils généraux, et non de Paris, que le projet a échoué. Les scores du MRS aux élections locales vont en décroissant : le moral est plutôt bas et les perspectives peu encourageantes. Le régionalisme est de plus divisé entre plusieurs mouvements et projets. Le Mouvement Savoie, fondé en 1986 par Maurice Martinet ne remet pas en cause le découpage administratif actuel. Ils se définit comme « *formation politique à vocation prioritairement régionale, d'idéologie nationaliste, sociale et chrétienne* »⁵⁰. Les thèmes qu'il aborde (défense de la religion catholique, opposition à l'immigration, propos homophobes...) ressemblent davantage au discours du Front National de Jean-Marie Le Pen qu'à celui du MRS. Le projet de Michel Barnier, bien que soldé par un échec, fait également concurrence à l'idée de région Savoie. Celui-ci est en faveur d'une réduction du nombre de régions et de départements français, afin de leur donner plus de poids. Il défend donc davantage un processus de régionalisation que de régionalisme.

Dans ce contexte de pessimisme et d'émiettement de la revendication, certains membres du MRS, déçus par la passivité et la morosité de leur mouvement, vont lancer l'idée d'une

⁵⁰ Mouvement Savoie, *Manifeste*, 15 mars 1998.

ligue indépendantiste, qui se démarquerait des autres formations et rendrait plus facile l'identification à son projet. La Ligue savoisiennne est avant tout le projet d'un homme, Jean de Pingon, véritable créateur de l'indépendantisme « savoisien » sur le plan intellectuel, et sans qui une telle revendication n'aurait sûrement jamais vu le jour. Né à Annecy dans une vieille famille aristocratique savoyarde, il prend connaissance de l'histoire et du patois savoyard par son environnement familial. Après ses études supérieures à Nice, il est professeur et lance une école de peinture. Il est ensuite à la tête d'une affaire d'importation de minéraux et pierres fines qu'il vend, estimé écrasé par les impôts. Sensible aux questions environnementales, il a été président ou administrateur de plusieurs associations écologistes. Il est interpellé par le projet porté par Michel Barnier de créer un unique département savoyard et déclare alors « *J'ai pris alors conscience que l'on essayait de faire disparaître la Savoie et son peuple* »⁵¹. En 1989, il a une révélation en lisant sur l'annexion de la Savoie à la France, dès lors il commence à s'intéresser très activement à l'histoire de la Savoie. Il adhère à l'*Annonciade* puis au MRS, mais pour vise plutôt le pays que la région : « *Le régionalisme, c'était une sorte d'exécutoire pour les esprits comme le mien qui avaient envie d'aller plus loin* »⁵². Il tente alors de convaincre les régionalistes par des arguments historiques que le traité d'annexion est caduc. Déçu par la passivité des régionalistes, il lance l'idée d'une ligue indépendantiste en 1993 dans la revue *Présence savoisiennne*, dans lequel il multiplie les articles sur l'histoire de la Savoie. En 1996, il publie *Savoie française, histoire d'un pays annexé*, un ouvrage fondamental dans lequel il rectifie point par point l'histoire officielle de la Savoie. Jean de Pingon est plus un théoricien qu'un homme d'action. Il s'entoure ainsi de plusieurs hommes issus eux aussi pour la majorité du régionalisme, mais pas seulement.

Ainsi est-il rejoint par Patrice Abeille, qui devient la véritable figure de la Ligue. Son engagement est plus tardif et fortuit. Il est né en 1954 à Annecy dans une famille savoyarde d'adoption. Il intègre l'Ecole normale supérieure de Paris à 19 ans. En 1976, il adhère au parti communiste où il reste deux années. En 1981 et 1988, il vote pour les écologistes. Après avoir été professeur en Allemagne, il est pris par la nostalgie des montagnes et revient en Savoie où il se lance dans l'hôtellerie. La création de la Ligue savoisiennne est pour lui une véritable révélation. Il y adhère en 1995 et se voit immédiatement confiée la direction du journal *Le Patriote Savoisien*, devenu *L'Echo de Savoie*. Il expose ses arguments dans *Renaissance savoisiennne, le livre blanc* qu'il publie en 1998 et où il pose les bases d'un futur Etat. Les deux hommes se complètent ainsi parfaitement : Jean de Pingon est le penseur, le cerveau de

⁵¹ Propos recueillis par CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *op. cit.*, p.270

⁵² *Idem*

la Ligue, alors que Patrice Abeille est l'homme politique charismatique et séducteur. L'un fournit les arguments historiques, l'autre s'occupe de justifier un projet socio-économique.

2. 2 Les formes de la radicalisation: un mouvement atypique et innovant

La création de la Ligue savoisienne introduit une nouvelle donne dans la revendication identitaire. Tout en reprenant un certain nombre de thèmes que le MRS avait auparavant développés, elle apporte une alternative nouvelle, celle de l'indépendantisme, qui se traduit dans les faits par l'utilisation de moyens aussi radicaux et pousse la revendication identitaire à son terme. Ce radicalisme est revendiqué et prôné par les dirigeants de la Ligue, en particulier par Jean de Pingon, pour qui l'activisme est une forme évidente de légitimité.

2.2.1 Essai de définition : un mouvement autonomiste, indépendantiste, séparatiste, nationaliste ?

La première différence fondamentale entre les régionalistes et les Savoisiens est bien sûr leur position par rapport à l'Etat français. Il ne s'agit plus seulement de réclamer un statut spécial ou plus d'autonomie et de compétences locales, mais il s'agit de réclamer la séparation du territoire national, pour créer un nouvel Etat libre et indépendant. La Ligue savoisienne constitue un mouvement atypique, non seulement au regard de l'histoire, l'option indépendantiste n'en faisant pas partie, mais également des formes qu'elle a choisi d'adopter. Il convient ici de tenter de qualifier la revendication nouvelle qu'elle propose.

D'une manière générale, il est difficile de qualifier les mouvements indépendantistes et ils sont d'ailleurs peu étudiés pour eux-mêmes. Il existe pourtant une floraison de termes pour les désigner : on parle tantôt d'autonomisme, d'indépendantisme, de nationalisme, de séparatisme, ou encore de souverainisme. En réalité, ces termes ne sont pas foncièrement différents, ils expriment néanmoins des nuances quant au niveau de revendication porté par le parti ou mouvement concerné.

Daniel Louis Seiler s'est intéressé de très près aux partis autonomistes. Il en dégage des éléments caractéristiques que l'on peut aisément rattacher à la Ligue savoisienne tel l'interclassisme et l'apolitisme qu'elle revendique avec ferveur. Selon lui l'autonomiste vise à « *médiatiser la volonté d'une société locale incluse dans une communauté stato-nationale*

dont elle se sent différente »⁵³ et traduit la réaction de la périphérie au centralisme de l'Etat-nation en récusant tout discours nationaliste. La Ligue savoisienne s'inscrit dans cette logique d'opposition au centralisme politique, culturel et économique de l'Etat. Ainsi défini par Daniel Louis Seiler, l'autonomisme peut être considéré comme adaptable au cas de la Ligue savoisienne. Néanmoins l'auteur subdivise ensuite les formations autonomistes en trois catégories distinctes :

- Le *nationalisme-populiste* se développe dans l'idéologie centraliste du nationalisme, et vise à ériger la société locale en nation. Il a permis la création de nouveaux Etats comme l'Irlande, mais n'a pas empêché le maintien d'un centre dominateur.
- Le *régionalisme-nationalitaire* critique radicalement l'Etat-nation centralisateur en s'appuyant sur des éléments de différenciation marquant une identité particulière. Ils visent une renégociation du contrat qui les lie à l'Etat et aspirent au contrôle des ressources locales.
- Le *néo-centralisme* est illustré par le cas de la *Lega Nord* : il se développe quand un centre politique est disjoint du centre économique et que ce dernier aspire à former un nouveau centre.

Dans cette typologie, on est tenté de classer la Ligue savoisienne dans la tendance nationalitaire : elle entend d'affirmer une appartenance culturelle distincte au sein d'un ensemble centralisateur qui l'opprime. Sa revendication repose sur une radicalisation et un renforcement de la dimension identitaire du mouvement. En effet, si les régionalistes évoquent le passé commun des deux départements savoyards pour mieux se focaliser sur la question de la décentralisation et de l'organisation des pouvoirs à l'échelon local, les indépendantistes fondent leur argumentaire sur ce passé commun, en y incluant d'autres aspects du particularisme savoyard destiné à démontrer l'existence d'une nation savoyarde. Parmi ses éléments de différenciation, la Ligue savoisienne met en valeur le franco-provençal, présenté comme « la langue savoyarde », mais aussi les coutumes, la gastronomie et les paysages de la Savoie. Toutefois l'argument prédominant des Savoisiens est d'ordre historique, et repose sur l'annexion de 1860 et du traité qui l'a décidée. Dans ce domaine particulier, la Ligue pousse la critique du rôle de la France à son terme. En mettant en valeur tous ces éléments de différenciation, la Ligue s'apparente davantage à un mouvement nationalitaire, on retiendra donc de préférence cette qualification.

⁵³ SEILER Daniel Louis, *Les Partis autonomistes*, Paris : Presses universitaires de France, 1994, p.12

Cependant, sa proximité idéologique avec la *Lega Nord* amène à se questionner sur ses tendances néo-centralistes. De même, bien qu'elle refuse catégoriquement cette qualification, la définition du nationalisme que propose Ernest Gellner pourrait bien s'y appliquer :

« *Le nationalisme est essentiellement un principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes. (...) Le sentiment nationaliste est le sentiment de colère que suscite la violation de ce principe ou le sentiment de satisfaction que procure sa réalisation. Un mouvement nationaliste est un mouvement animé par un tel sentiment* »⁵⁴

La Ligue savoisienne fonde en effet son argumentaire sur un sentiment d'injustice généré par l'annexion illégitime de la Savoie à la France. Cependant, on constatera qu'elle construit davantage ce sentiment qu'elle ne s'en saisit afin de créer un nouvel Etat dont elle soutient l'existence passée. Selon Alain Dieckhoff, le nationalisme recouvre deux aspects : un aspect négatif, celui de l'affirmation de spécificités historiques, culturelles ou sociales à la portée libératrice, et un aspect négatif qui se forme sous les traits de la xénophobie et du racisme. Ce dernier aspect est rejeté par la Ligue, qui demande à ses adhérents de « *s'élever contre tout racisme* »⁵⁵. Le terme de nationalisme est fortement polysémique et Alain Dieckhoff parle même d'« *universalisation du nationalisme* »⁵⁶. Si le nationalisme est vivement rejeté par la Ligue, puisqu'il rappelle le processus sur lequel se sont édifiés les Etats-nations auxquels elle s'oppose, des expressions ont été formulées permettant de concilier le nationalisme et les ensembles régionaux où il se manifeste aujourd'hui en force. L'expression de « *nationalisme régional* »⁵⁷ employée par Béatrice Giblin semble bien adaptée à la description de la Ligue savoisienne. Elle exprime le paradoxe résidant entre l'idée du nationalisme, sentiment national exalté et l'idée de région, sous-ensemble d'un Etat-Nation. En même tant qu'elle s'oppose au nationalisme centraliste et unitaire, les mouvements nationalitaires proposent un « *nationalisme de dissociation* » que définit Alain Dieckhoff comme la revendication, au sein d'un Etat constitué, d'autonomie politique, voire d'indépendance, au nom d'un groupe humain qualifié de « nation » et partageant certaines caractéristiques propres. Les Savoisiens refusent toute légitimité de l'appartenance à l'Etat national et réclament par conséquent leur indépendance, qu'ils estiment être la seule voie

⁵⁴ GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, Paris : Payot et Rivages, 1999, p.11

⁵⁵ Voir bulletin d'abonnement et d'adhésion en annexe

⁵⁶ DIECKHOFF Alain, *op.cit.*, p.16

⁵⁷ GIBLIN Béatrice, « Nationalisme régionaux en Europe », *Hérodote*, n°95, 4^e trimestre 1999, p. 3-19

possible pour la Savoie, soutenant l'existence de la Savoie en tant que nation ainsi que la viabilité économique du projet d'Etat savoyard indépendant.

Puisqu'elle axe son discours sur sa volonté de faire sécession, il est logique d'être amené à qualifier les Savoisiens d'indépendantistes ou de séparatistes. Or, comme le souligne Christian Bidegaray, le séparatisme est plutôt connoté péjorativement et généralement utilisé par les défenseurs de l'entité de laquelle le mouvement aspire à se séparer : c'est davantage une appréciation subjective que scientifique. On recherche la négociation avec l'Etat en premier lieu, et la revendication séparatiste apparaît comme recours ultime. Ainsi, des termes euphémisés sont généralement préférés (souverainisme, régionalisme, autonomisme...). Quant au terme indépendantisme, ici défini par Daniel-Louis Seiler, il s'avère également pertinent pour définir la Ligue savoisienne :

« Il s'agit d'idée, de mouvements ou de partis, visant à ériger un territoire spécifique sur lequel s'exerce la souveraineté d'un Etat préexistant, en nouvel Etat souverain. Ceci, quel que soit, par ailleurs, le statut de ce territoire : Etat fédéré, région, province, département ou fragment de l'une ou l'autre de ces entités administratives diverses »⁵⁸.

Selon l'auteur, l'indépendantisme évolue souvent vers l'autonomisme, se maintenant ouvert à la négociation d'un statut spécial plutôt qu'une réelle sécession, comme l'illustre l'opportunisme de la *Lega Nord*. Il constitue avant tout une ressource politique. Ainsi, on ne peut réellement placer de barrières rigides entre ces différents concepts. Si la Ligue se veut radicale et indépendantiste, l'exemple de sa voisine italienne invite à supposer une évolution future allant vers le pragmatisme d'une simple revendication régionaliste.

2.2.2 Un programme basé sur l'action

La Ligue savoisienne s'est formée en grande partie sur un désir de rupture avec le MRS. La radicalisation de la revendication identitaire s'incarne ainsi dans l'activisme des indépendantistes. Claude Barbier et Benoît Pro le reconnaissent eux-mêmes : « *Jean de Pingon critiquait le MRS pour son incapacité à agir et son manque d'organisation. De ce point de vue, la Ligue est une sorte d'anti-MRS* »⁵⁹. Décidés à rompre avec la passivité d'un régionalisme qui n'avance plus, les Savoisiens s'engagent dans une stratégie qui se veut

⁵⁸ SEILER Daniel-Louis, « La naissance des formations indépendantistes en Europe occidentale », in BIDEGARAY Christian (dir.), *Europe occidentale : le mirage séparatiste*, Paris : Economica, 1997, p. 50

⁵⁹ BARBIER Claude, BRO Benoît, *Région Savoie Pourquoi-Comment*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p. 86

radicale et tournée vers l'action tout en se revendiquant non-violente. Elle vise en outre plusieurs niveaux : local, européen et international.

Leurs actions visent à remettre en cause l'Etat jusqu'à entrer en conflit avec lui par le biais de la désobéissance civile que prône et pratique allègrement Jean de Pingon. En juin 1995, la Ligue lance des « plaques d'immatriculations savoisiennes ». Le port de ces plaques, absolument illégal, donne lieu à plusieurs actions en justice qui contribuent, à travers les médias, à faire connaître le mouvement. Quant à Jean de Pingon, il refuse de s'arrêter au poste-frontière français de Bardonnex, en Haute-Savoie en estimant que les frontières actuellement dessinées n'ont aucune légitimité. L'usage du symbole est parfaitement maîtrisé par les Savoisiens qui se dotent rapidement des attributs d'un Etat : carte d'identité savoisienne, considérée par Jean-François Peronnier, présent au côté de Jean de Pingon aux débuts de la Ligue, comme le « *premier acte d'affirmation d'une identité nationale* »⁶⁰, hymne national des *Allobroges* auquel on ajoute un couplet plus « savoisien » (voir annexe 14), fête nationale fixée le 19 février 1996, jour où la Savoie fut érigée en duché... Tous ces symboles contribuent à fidéliser les militants et rendre plus visible la revendication particulariste.

La radicalisation est en outre notable du point de vue de l'organisation du mouvement, décrite en détail dans les *Statuts de la Ligue savoisienne*. Face à des régionalistes déstructurés, la Ligue se dote d'une organisation centralisée, avec un bureau exécutif dont Patrice Abeille prend la tête, et qui propose des conseillers dans chacune des six provinces. Le parti possède en outre une revue, *Le Patriote Savoisien*, qui devient *L'Echo de Savoie*. Depuis décembre 2004, un nouveau journal a été lancé, *Le Savoisien*. Mais les Savoisiens vont encore plus loin : ils mettent en place un gouvernement provisoire exilé en Suisse, et rédigent la constitution de l'Etat savoyard qui attend de sortir de sa clandestinité. On peut difficilement faire plus, du moins dans la voie légaliste et pacifique choisie par la Ligue...

L'action locale acquiert une grande importance dans la stratégie savoisienne : les réunions sont fréquentes, et le premier congrès du parti a lieu de 26 mai 1996 à Albertville. Ils sont présents dans les manifestations touchant à des enjeux locaux, notamment contre la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. Comme toutes petites formations politiques, le terrain et le militantisme est souvent la principale ressource du parti. De plus, comme bon nombres des partis régionalistes et indépendantistes, la Ligue savoisienne développe une stratégie à l'échelon européen, en liant des amitiés avec ses homologues européens. Elle adhère au parti

⁶⁰ PERONNIER Jean-François, *Petite histoire de la Ligue savoisienne*, Etrembières : F. Peronnier, 1996, p.3

démocratique des peuples d'Europe. En effet, pour Jean-Pierre Cavalié, conseiller aux affaires économiques du gouvernement provisoire, « *Un Etat annexé a d'autant plus de chances de réussite que la puissance annexante s'affaiblit* »⁶¹. Les Savoisiens tentent en plus une action internationale auprès de l'organisation des Nations Unies afin de faire reconnaître son statut de minorité au sein de la France. Le site la Ligue, remarquablement réalisé, propose en outre des versions en anglais, allemand, italien, et bien sûr, franco-provençal.

Enfin, à ses débuts, la Ligue décide d'interdire à ses membres de participer aux scrutins locaux car cela équivaldrait à faire le jeu de la France. Sa stratégie va cependant évoluer pour revenir sur le radicalisme des premiers jours⁶². La Ligue savoisienne va loin, dans son discours comme dans ses actes, ce qui lui vaut d'être rapidement qualifiée d'utopiste, notamment par les régionalistes. Mais pour certains Savoisiens, la radicalité d'une telle stratégie est aussi un moyen d'obtenir le minimum en demandant le maximum. En s'imposant comme une formation innovante dans le paysage politique local, la Ligue devient vite la première force de revendication identitaire.

D'après Benoît Brassoud⁶³, les mouvements régionalistes et indépendantistes se sont créés à partir de trois événements :

- Dans un premier temps, l'annexion de 1860 et les perturbations qu'elle a engendrées en Savoie ont entraîné le développement de structures pré-régionalistes. La Savoie qui se sent abandonnée à la cause italienne perd son lien d'allégeance avec le souverain et se retrouve en panne d'identité. Les sociétés savantes se créent alors tout au long du XIXe siècle.
- Le second événement déclencheur est la commémoration de l'annexion en 1960. Il est l'occasion de faire un retour sur un passé souvent négligé ou occulté, alors qu'au sortir des deux guerres mondiales, le sentiment français est à son comble. Le sens de l'annexion de 1860 est évidemment au cœur du débat : était-elle le signe de l'adhésion volontaire et sans faille des Savoyards à la France ou bien une pure manipulation de la part de Napoléon III et Cavour orchestrée par une propagande

⁶¹ Cité dans BEN SALEM Sabrina, GRALLET Guillaume, « Savoie : l'affaire se corse : le réveil des indépendantistes Savoisiens », *Le Nouvel observateur* (Edition de Grenoble), supplément du n°1695, semaine du 30/05 au 06/05/1997, pp. 4-6

⁶² On reviendra sur ce point en Partie 2 ; chapitre 4 ; 2.1

⁶³ Benoît Brassoud a travaillé à plusieurs reprises sur les mouvements identitaires en Savoie. Il est notamment auteur d'une thèse intitulée *La Ligue savoisienne à la recherche d'une légitimité politique : la résonance territorialisée d'un discours identitaire. Contribution à une analyse des ligues régionales*, sous la direction de Béatrice GIBLIN, Vincennes Saint-Denis : Université Paris VIII, 2002, 238p. Ces idées ont été recueillies par entretien cybernétique.

démoniaque ? C'est dans ce contexte que l'*Association des Savoyards de Savoie* se crée, avant de donner lieu au *Cercle de l'Annonciade*. Ces mouvements défendent l'héritage culturel de la Savoie, mais ne proposent pas de modèle politique ou économique. C'est avec la régionalisation en 1972 que le glissement vers le régionalisme politique s'opère ouvertement.

- Enfin, une accélération est donnée par les Jeux olympiques d'Albertville de 1992 et voit quelques années plus tard la création de la Ligue savoisienne. En remplissant une fonction identitaire certaine, les J.O. ont contribué au réveil d'une revendication latente.

Ces trois événements concordent ainsi avec la relance du sentiment particulariste en Savoie, qui prend à chaque fois une forme différente : D'abord strictement culturel, le régionalisme devient politique puis la revendication indépendantiste se fait jour et s'impose majoritairement par rapport à des régionalistes en perte de vitesse. Ces événements ne sont cependant pas seuls à entrer en compte dans le développement de la logique identitaire en Savoie. En effet, ils s'insèrent aussi et surtout dans un contexte de retour aux racines et à l'identité, avec des niveaux d'allégeances qui se mélangent et se complexifient.

L'annexion de 1860 constitue un grand bouleversement : les Savoyards perdent leur identité qu'ils fondaient sur l'allégeance à la dynastie, pour se retrouver chez son principal envahisseur, la France, vers qui le rapprochement était cependant bien entamé. En ce sens, les Savoyards sont déjà bien « assimilés » avant d'être annexés, et on n'aura pas d'opposition vive en Savoie, comme cela a pu être le cas dans d'autres régions.

La complexité de l'identité savoyarde qui rend peu évidente la définition d'un particularisme marqué explique l'absence d'un sentiment national ou régional unitaire qui ne s'est formé que récemment. L'identité savoyarde a longtemps été liée à un sentiment de honte. En effet, avant qu'elle ne devienne une région au développement économique moteur au sein de Rhône-Alpes et de la France, les Savoyards ne s'autorisaient pas à arborer leur folklore dans un esprit de résistance. Le développement du tourisme et les Jeux Olympiques d'Albertville sont à l'origine d'une certaine fierté surtout liée à la montagne et la nature, éléments constitutifs de l'identité savoyarde. Malgré une vie culturelle dense et une volonté constante de transmettre la conscience d'un destin particulier chez les Savoyards « pur souche » l'immigration et le progrès « désavoyardisent » une Savoie déjà bien diversifiée. On ne doit

cependant pas se priver de parler d'un particularisme savoyard, ce que les mouvements régionalistes et indépendantistes entendent bien assumer. Dès lors, leur stratégie sera de rassembler les éléments d'une identité pour produire un sentiment particulariste essentiellement basé sur l'histoire. Ainsi, les régionalistes veulent inscrire leur démarche dans une tradition savoyarde de résistance au pouvoir central dont ils seraient les dignes descendants.

Si les Savoyards ne peuvent être considérés comme une ethnie on note bien leur désir de s'occuper des affaires locales dès la désunion avec le Piémont et leur perte progressive de pouvoir. L'idée de région Savoie paraît logique dans un contexte généralisé de recherche de racines et dans la mesure où les deux départements, bien qu'ils s'ignorent souvent, aient connu un destin commun. La revendication indépendantiste apparaît en revanche bien surprenante. L'identité savoyarde ne repose pas sur des éléments ethnolinguistiques et du fait des divisions qui subsistent en son sein, oeuvre du relief, mais aussi de l'action des hommes, il n'y a jamais eu de sentiment national savoyard assez fort pour proposer la création d'un Etat indépendant. Ainsi la revendication indépendantiste qui émerge en 1994 est singulière dans l'histoire de la Savoie, et semble même « absurde ». On est alors logiquement tenté de supposer qu'une telle revendication ne peut qu'être opportuniste. Que peut-il alors se chercher derrière ce discours indépendantiste pour le moins étonnant ? Afin de justifier son existence, la Ligue se doit de renforcer une dimension identitaire qui restait assez discrète chez les régionalistes.

**Partie 2 : Le particularisme
savoyard au service de l'égoïsme
régional**

« L'identité n'est ni première, ni pérenne ; soulevant la question du soi par rapport à l'autre, elle est plus le symptôme d'un mal être social ; un effet de frustration et d'échec, une volonté manifeste de se redéfinir que l'expression d'une essence qui traverserait les âges »⁶⁴

Si on suit ce raisonnement de Bertrand Badie, le retour à l'identité serait davantage l'expression d'un mal-vivre qu'une réelle volonté de défendre sa culture. Une telle hypothèse amène à se poser la question du véritable rôle que remplit le recours au particularisme savoyard dans le discours de la Ligue savoisienne. Remplit-il une fonction première ou bien est-ce une façade, un alibi, un instrument de légitimation ? Si sa fonction n'est pas première, quels sont les vrais arguments des savoisiens ? Est-ce réellement une revendication identitaire ou l'identité n'est-elle qu'une vitrine ? Quand la Ligue fait reposer son argumentaire sur l'existence d'un particularisme, faut-il en déduire que la Ligue l'a créé de toute pièce ?

Nous tenterons ici de déterminer la place de l'identité dans la revendication séparatiste, entre instrumentalisation ou réelle volonté d'affirmation. Nous nous intéresserons en premier lieu au combat de la Ligue Savoisième, afin de mieux saisir sa nature, entre défense affichée de l'héritage culturel et défense d'intérêt d'une communauté économique. Puis nous confronterons la Ligue savoisième aux accusations qui se posent sur elle, soutenant qu'elle représente avant tout l'expression populiste d'un malaise et détourne le folklore savoyard pour mieux parvenir à ses fins.

Chapitre 3 : Le combat de la Ligue savoisième : Un discours généraliste légitimé par le passé

La Ligue Savoisième formule un programme séduisant, très « pro-savoyard » dans lequel on distingue deux facettes : un premier aspect fait appel au particularisme de la Savoie, tandis qu'un autre traite des questions économiques et sociales. Ce double discours converge pour dénoncer l'Etat français et justifier la solution indépendantiste comme seule alternative viable pour l'avenir des Savoyards. Il s'agira dans ce chapitre d'établir les relations entre les deux discours formulés par la Ligue, la hiérarchie qui existe entre eux, ainsi que la fonction qu'ils remplissent pour servir la cause indépendantiste.

⁶⁴ BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris : Fayard, 1995, p.214

1. La défense de l'héritage culturel

« L'héritage qui a été détourné en Savoie n'est pas seulement un bien culturel. C'est pour cela que la République française fait tout, encore aujourd'hui, pour que le peuple savoisien demeure sans mémoire. Un peuple amnésique et sous tutelle qui n'aurait même pas conscience de son existence passée et présente. Car c'est la famille française qui a adopté le " misérable petit Savoyard ", qui lui a généreusement donné son identité, une identité française, et qui gère son bien pour le plus grand bonheur de tous les Français »⁶⁵

Jean de Pingon ne cache pas sa colère. Selon lui, la France a délibérément cherché à détruire tous les éléments du folklore savoyard et par conséquent toute la plénitude de leur sentiment particulariste, en commençant par mentir sur leur histoire. Le combat de la Ligue est donc orienté vers la réhabilitation de cette culture que 140 années de « francitude »⁶⁶ ont voulu détruire. Passage obligé sur la voie de l'indépendantisme, le ressourcement culturel vise à ressusciter une conscience nationale enfouie, voire la susciter. Dans cet appel à l'identité, c'est l'histoire qui occupe une place prépondérante.

1.1 Pour la réhabilitation de la culture « savoisienne »

La Ligue savoisienne entend restaurer une « culture savoisienne » en danger permanent, et qui a trop longtemps été falsifiée par le souci d'assimilation de la France. La puissance annexante n'a eu de cesse de vouloir détruire tout le folklore savoisien, en convainquant le peuple annexé de son ignorance et de sa misère. Trop longtemps, les Savoyards ont été décrits comme de rustres paysans, sales, pauvres et idiots. Aujourd'hui, la publicité veut vendre la Savoie par des clichés qui ne sont guère plus gratifiants. Pour la Ligue, il est ainsi urgent de revenir à l'identité savoisienne, en commençant par refuser le terme péjoratif de « Savoyard » attribué par la France pour mieux rabaisser les populations annexées, mais aussi par le rejet de toutes les légendes qui obscurcissent la mémoire du « peuple savoisien » et enfin par la défense des traditions et du franco-provençal.

1.1.1 Pas Savoyards, Savoisiens !

« Si votre excellence me le permet, je lui dirai avec esprit de liberté, que je suis né, nourri et instruit, et tantôt envieux en une solide fidélité envers notre prince souverain, à laquelle ma profession outre cela, et toutes les considérations humaines

⁶⁵ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p. 85

⁶⁶ Terme employé par les Savoisiens, non sans mépris.

qui se peuvent faire, me tiennent étroitement lié. Je suis essentiellement SAVOISIEN, et moi, et tous les miens ; et je ne saurais jamais être autre chose »⁶⁷

Selon Jean de Pingon, saint François de Salles, en écrivant le 15 novembre 1615 au gouverneur du duché de Savoie, illustre ici pleinement la signification du terme « savoisien » : elle exprime avec grandeur la fidélité à son prince et à son pays. Alors pourquoi de nos jours plus personne n'emploie ce terme pour définir son appartenance à la Savoie ? Pour la Ligue, le terme « *savoyard* » a été popularisé par les Français avec la volonté délibérée de rabaisser le peuple annexé. En effet, le suffixe « *-ard* » est connoté péjorativement : pour citer les moins vulgaires, « *Savoyard* » rime en effet avec « *banlieusard* », « *trouillard* », « *cossard* », « *franchouillard* », « *soûlard* », « *mouchard* » « *Communard* »... Jean de Pingon s'attache de plus à démontrer que le terme « *savoyard* » était défini dans les manuels de langue française comme une injure :

« Savoyard : Homme sale, grossier et brutal, on emploie le mot Savoyard par mépris » (Dictionnaire Universel, Paris 1834)⁶⁸.

Pourtant aujourd'hui tous, ou presque tous les originaires de la Savoie, se définissent comme « Savoyards » sans aucune honte ou sentiment d'infériorité. En dehors de la Ligue, ils sont en effet bien peu à se dire « Savoisiens ».

Gaston Tuaillon, spécialiste des parlers franco-provençaux apporte un éclairage sur l'utilisation des termes « Savoisiens » et « Savoyards » au cours des âges. Il soutient que le terme « Savoyard » existait bien avant l'annexion de 1860, de même que le conflit entre partisans du terme « Savoyard » et ceux lui préférant « Savoisien » remonterait au XVII^e siècle, donc à une époque où les Etats de Savoie jouissaient d'une pleine indépendance.

Une multitude de termes dérivent du mot « Savoie » : « Savoyard », « Savoisien », mais aussi « Savoyen/Savoïen » et même « Savoyan » qui désigne un cépage de Savoie, ce à quoi Gaston Tuaillon fournit une explication :

« La raison de cette prolifération est sans doute à chercher dans les évolutions phonétiques régulières de la forme de l'accusatif latin « Sabaudiensem » [...] Le continueur régulier du latin Sabaudiensem présentait un contact de deux diphtongues semblables peu séparées par un « y » : « Savoïyoïs ». Il fallait arranger cette forme complexe en lui trouvant un autre suffixe plus commode. On en a essayé trois : « ien/en » d'où Savoïen, Savoyen ; « an » d'où le nom du cépage Savoyan ; « ard » qui a donné Savoyard.

⁶⁷ Cité dans DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p. 37

⁶⁸ *Ibid.* p.31 – D'autres définitions citées par Jean de Pingon sont présentées en Annexe.

La forme Savoisien a été faite sur Savoïen avec un « s » intérieur pour mieux séparer les syllabes. De toute cette prolifération, il est surtout resté Savoisien et Savoyard, deux synonymes et donc deux concurrents »⁶⁹

Le terme « savoisien » a parfois été préféré, notamment autour de 1860, puis son rival « savoyard » l'a peu à peu supplanté, probablement du fait qu'il s'accordait avec le mot « montagnard ». Si le mot « savoisien » conserve un usage minoritaire, il a généralement une connotation fortement élitaire. Ainsi, le terme « savoyard » n'est pas une création de l'annexion, bien que sa généralisation s'effectue après 1860. De même, le terme « savoisien » n'est pas traditionnellement un moyen de revendiquer l'indépendance de la Savoie et une résistance à l'envahisseur français, jusqu'à ce que la Ligue savoisienne apparaisse : ni le *Musée savoisien* de Chambéry, ni la *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* ne sont issus d'un projet indépendantiste ! Le terme « savoisien » a en revanche toujours été d'un usage plutôt littéraire.

Pourquoi la Ligue Savoisienne accorde-t-elle tant d'importance à ces termes ? Le rejet du suffixe « -ard » apparaît comme un autre moyen artificiel d'affirmer une différence et une opposition de plus à la France. Sans pour autant contester que dorénavant le terme « savoyard » n'a plus de réelle connotation péjorative, Jean de Pingon explique son choix du terme « savoisien » par une volonté de s'émanciper de cette volonté française de dénigrer les habitants de la Savoie :

« Il ne s'agit pas pour eux [les Savoisiens] de réfuter le terme Savoyard parce qu'il aurait moins bonne consonance que le terme Savoisien, le problème n'est pas là ; en cette affaire ils sont plutôt comme les indigènes qui refusent le nom que leur ont donné leurs colonisateurs et préfèrent porter celui que leurs pères ont choisi, rien de plus naturel ; ce n'est finalement là que le fait d'hommes libres. Se laisser nommer ce serait ne plus s'appartenir, abdiquer son identité, et s'engager sur le chemin de tous les renoncements »⁷⁰

1.1.2 Lutte contre les légendes et stéréotypes

Dans le discours de la Ligue, les clichés ont la vie dure. Dans *Savoie française, histoire d'un pays annexé*, Jean de Pingon s'emploie à mettre fin à tous les mythes et légendes qui circulent à propos des Savoyards. Ainsi introduit-il son ouvrage en ces termes :

⁶⁹ TUAILLON Gaston, «Doit-on dire Savoyards ou Savoisiens ? », *La Savoie*, 25/05/96.

⁷⁰ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, 204 p.

« Les siècles passent mais les hommes ne changent pas, et ce qui est singulier c'est aujourd'hui encore la Savoie n'en finit pas de se raconter des histoires ; une pléthore de légendes obscurcit son passé, lointain ou proche, elles naissent ou ressurgissent au fil des ouvrages qui paraissent, des articles qu'on imprime. Ces légendes ont pris une telle consistance que les lignes qui vont suivre ne manqueront pas de surprendre, peut-être même dérangeront-elles ceux qui se sont confortablement installés dans d'inébranlables convictions cristallisées par un siècle de "juleferrisme" et cent trente-six années de "francitude" »⁷¹

Il est certain qu'en dehors du monde de la recherche et de la culture, peu de Savoyards connaissent leur histoire. Celle-ci se transmet généralement par la parole des générations, or la majorité des Savoyards d'aujourd'hui ne possèdent pas de racines savoyardes à proprement parler. Jean de Pingon s'attaque non seulement à cette ignorance qui ne peut être selon lui attribuée qu'à la puissance annexante française, mais aussi aux universitaires qui l'entretiennent en perpétuant les mêmes « *Légendes de Savoie* ». Par ce combat, il cherche à réhabiliter l'héritage de la Savoie qu'on a trop longtemps décrite en France comme un pays misérable et acculturé, et restaurer la fierté d'appartenir à la Savoie.

Au XIXe siècle, la presse française est en effet plutôt méprisante à l'égard des Savoyards, que l'on rassemble sous l'étiquette du « petit ramoneur ». Aujourd'hui coqueluche des vitrines de souvenirs, le petit ramoneur n'a jamais été selon Jean de Pingon qu'un fait minoritaire en Savoie. Avant l'annexion, il n'y aurait donc eu qu'en tout et pour tout 500 ramoneurs partant annuellement pour la France : il s'agirait donc davantage d'une création visant à satisfaire les touristes que d'un véritable phénomène de masse. L'unique but poursuivi par la légende du petit ramoneur est finalement de présenter une Savoie sale et pauvre à qui la France a ouvert les bras avec grandeur et générosité. L'émigration n'était de plus pas qu'une conséquence de la misère, mais elle fut également celle de la richesse, vecteur de prospérité et d'évolution sociale, à travers les migrations marchandes du Moyen-Age jusqu'à la période moderne.

Milieu naturel longtemps méconnu et effrayant, la montagne a généré des mythes peu avantageux sur ses habitants, dont celui du « crétin des Alpes » :

« Si l'image du petit ramoneur savoyard véhicule une conception d'une Savoie misérable, l'image du goitreux simple d'esprit, du crétin des Alpes, la complète agréablement en ce qu'elle laisse à penser que la Savoie non seulement était misérable mais en sus peuplée d'une vengeance qui ne brillait guère par ses performances intellectuelles »⁷²

⁷¹ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, op. cit., p.9

⁷² Ibid., p.73

L'expression « crétin des Alpes » désignait les enfants atteints d'hyperthyroïdie du fait d'une carence en iode, une maladie qui n'était pas spécifique à la Savoie, puisqu'elle s'est notamment développée en haute Provence, en Isère et dans les Alpes suisses du Valais. Cependant, la Savoie constituant une zone de passage très fréquentée, c'est à ses habitants qu'on a associé cette affection typiquement alpine. Le « goitre » et le « crétinage » correspondaient à deux manifestations différentes d'une même affection, mais à des stades différents. Selon André Palluel-Guillard, le « crétinage » a disparu avec le recul de la misère, il faut donc y voir un lien de causalité⁷³. En 1848, on en dénombre 3% en Savoie du Sud, soit 10 000 malades, notamment en Maurienne et en Tarentaise (voir annexes 8 et 9). Le mot « crétin » est en fait issu du latin « *christianus* » (chrétien) et fût d'abord employé dans le sens d'« innocent » ce qui, selon Jean de Pingon, ne constitue pas une injure jusqu'à ce que les français le détournent pour qualifier les Savoyards d'attardés.

Ainsi, la Savoie a souvent été décrite comme une région hostile peuplée d'hommes et femmes aux mœurs archaïques, au niveau de vie et d'éducation misérable. L'objectif de la Ligue, en s'opposant à ces mythes entretenus par des années de « *francitude* », est de rappeler les Savoyards à leurs racines et développer - ou plutôt réveiller- leur conscience nationale. Les Savoisiens veulent en finir avec une politique culturelle française qui a voulu nier les particularismes locaux, et a même été jusqu'à les rendre ridicules pour les désamorcer totalement. La Savoie a trop longtemps vécu dans un complexe d'infériorité. Abandonnée par son souverain, elle rejoint une France qui se veut sauveuse et porteuse d'une mission civilisatrice. La fierté du sentiment savoyard est finalement un fait récent, dont la renaissance s'explique notamment par l'attrait démentiel que fournissent le milieu de la montagne et le développement des sports d'hiver. Jean de Pingon veut inviter les Savoyards à retrouver leurs racines, leur identité, leur culture, alors que celle-ci décline. Cette défense du folklore savoyard passe par l'élimination de ces légendes, mais également la promotion des éléments menacés de la culture savoyarde, tel le franco-provençal.

1.1.2 La défense du franco-provençal

Prioritaire dans certains mouvements identitaires, comme en Bretagne ou au Pays Basque, la défense de la langue occupe une place plus restreinte dans les revendications de la Ligue savoisiennne, ce que l'on peut mettre sur le compte des caractéristiques même de la « langue

⁷³ PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.131-132

savoyarde », le franco-provençal. En effet, on ne peut parler d'une langue savoyarde spécifique. Le franco-provençal recouvre en réalité plusieurs régions. Il s'étend sur trois pays européens :

- la France : dans le Lyonnais, la Savoie, le nord du Dauphiné et une partie du Forez et de la Franche-Comté
- la Suisse romande : dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Genève, de Fribourg et du Valais
- l'Italie : dans le Val d'Aoste.

Si le franco-provençal a aujourd'hui tant de mal à survivre, c'est qu'aucun de ses dialectes n'a jamais pris de véritable importance. Sa grande fragmentation lui a finalement fait subir une régression qui se poursuit et s'accélère irrémédiablement depuis un siècle. Face à un franco-provençal non unifié, le français s'est vite imposé comme la langue de l'administration et des élites, avant de se propager dans toute la population. Aujourd'hui, l'usage du franco-provençal est tombé en désuétude. Ainsi, sa promotion par la Ligue savoissienne apparaît une tentative vaine de ressusciter une langue qui semble déjà morte. En effet, aujourd'hui 5,76% des Savoyards du Nord le pratiqueraient, et seulement 0,7% dans le Sud.

Les langues et les dialectes ne sont pas reconnus en France. Le Conseil Constitutionnel a en effet estimé en juin 1999 que la Charte européenne des langues régionales et minoritaires s'opposait au principe d'indivisibilité de la République. La Ligue s'est donc dotée de ses propres moyens pour faire revivre le patois savoyard. Le 26 septembre 1999, le gouvernement provisoire a publié un *Manifeste pour le développement de la langue savoyarde* (voir annexe). Si le français est reconnu comme langue officielle, le *Projet de constitution de la fédération Savoissienne* stipule: « *La langue locale, dénommée patois, savoyard ou franco-provençal, bénéficie d'une protection, son enseignement et son usage étant encouragés comme élément précieux de la culture savoissienne* » (Première section, article 5). Le site Internet de la Ligue permet de plus d'apprendre en ligne le franco-provençal et fait la promotion d'ouvrages édités en patois. L'*Echo de Savoie* consacre régulièrement plusieurs pages aux auteurs utilisant le franco-provençal.

Les Savoisiens veulent redonner à la Savoie son identité, en la rendant à nouveau fière et en lui réapprenant son folklore. Rendre aux Savoyards leur culture spécifique, c'est permettre de les réunir autour d'un folklore qu'ils ont déjà partiellement oublié. Il s'agit en

quelque sorte de « créer » un peuple savoisien qui s'ignore, du fait de 140 ans de « *francitude* ». Le site Internet de la Ligue invite à découvrir les paysages savoyards, ses traditions et sa langue mais bien qu'elle démontre un certain désir de faire connaître le patois et inciter à son apprentissage, c'est l'histoire qui occupe une place prépondérante dans la défense de l'héritage culturel, éclipsant finalement le reste.

1.2 L'histoire, argument privilégié

L'histoire est l'argument privilégié des Savoisiens, et pour cause, c'est le seul qui soit vraiment pertinent pour souligner un particularisme savoyard. Quand Jean de Pingon crée la Ligue savoisienne, il s'appuie en premier lieu sur l'histoire pour souligner l'invalidité du plébiscite qui a vu une écrasante majorité en faveur du rattachement de la Savoie à la France en 1860. Son combat historique devient juridique. En faisant appel au droit, la Ligue veut justifier son désir d'indépendance, et par conséquent son existence même. Sa démonstration se veut scientifique : elle s'appuie sur de nombreux documents d'époque et textes juridiques dont l'interprétation laisse cependant parfois à désirer. Réalisant un retour sur l'annexion de 1860, les Savoisiens basent leur argumentaire d'une part sur les conditions douteuses dans lesquelles le plébiscite s'est déroulé et d'autre part sur la caducité du traité de Turin.

1.2.1 La remise en cause du plébiscite

Le 22 avril 1860, les Savoyards se prononcent en faveur de leur rattachement à la France avec une majorité écrasante de 99,8%. Bien que cette consultation populaire soit bien éloignée des règles démocratiques qui encadrent aujourd'hui l'organisation des référendums, c'est la première fois qu'un peuple annexé est invité à se prononcer sur son sort. Pour Jean de Pingon, le plébiscite de 1860, élément de l'histoire de la Savoie longtemps occulté, ne constitue rien de moins qu'une autre « *légende de Savoie* ». Dans *Savoie souveraine, histoire d'un pays annexé*, il revient sur les irrégularités qui ont accompagné l'organisation et le déroulement de la consultation, et qui la rendent par conséquent nulle.

Pour Jean de Pingon, la fraude était déjà présente au moment de discuter de l'annexion. En effet, avant même d'organiser le plébiscite, le sort du « peuple savoisien » avait déjà été scellé par un traité signé entre Napoléon III et Cavour à l'issue de l'entrevue de Plombières. On ne pouvait en attendre pas moins de la part d'un tel despote qui avait mis en

place chez lui un véritable « *Etat policier* », fustigeant toutes les libertés. Cependant, lorsque la décision d'annexer la Savoie devient officielle, l'opinion publique européenne s'échauffe. Alors que l'empereur français justifie l'opération par le principe des frontières naturelles, en Angleterre, on voit d'un mauvais œil l'influence que celle-ci peut apporter à son ennemi héréditaire. Pour les deux protagonistes, le plébiscite est donc l'instrument idéal pour justifier et légitimer l'annexion aux yeux des grandes puissances étrangères. Ainsi, Jean de Pingon affirme :

*« Lorsque [...] l'empereur souhaite qu'un plébiscite sanctionnât l'annexion de la Savoie par la France, ce n'était pas par le respect du droit des nations ou la liberté des peuples à disposer de leur avenir qui guidait sa conduite. C'était plutôt la crainte de voir les autres nations d'Europe contester cette annexion, ruinant ainsi le marché qu'il avait passé secrètement avec Victor-Emmanuel sur le dos des Savoisiens ! »*⁷⁴

La Ligue met également en valeur les irrégularités qui ont accompagné le déroulement du plébiscite. Tous les historiens s'accordent en effet à les admettre : ainsi, dans certaines communes, on a compté plus de bulletins « oui » que d'habitants, les bulletins « non » étaient parfois difficiles à obtenir, et les contrôles du nombre de passage devant l'urne laissaient à désirer. La Ligue s'empresse alors de dénoncer une « *fraude massive* » de la part des organisateurs et soutient que si de telles irrégularités ont eu lieu, c'est parce que la Savoie ne voulant pas devenir française, il a fallu donner un grand coup de pouce au destin. Cette certitude de l'opposition de la Savoie à son rattachement à la France, c'est Friedrich Engels qui la lui fournit :

« Actuellement, l'état des choses semble le suivant : en général, il n'y a aucun désir de se séparer la Savoie du Piémont. Dans la partie la plus élevée du pays, Maurienne, Tarentaise et Haute-Savoie, la population est résolument pour le statu quo [...] En Genevois, Faucigny et Chablais, si jamais devait se produire un changement, l'annexion à la Suisse serait préférée à toute autre solution » (ENGELS Friedrich, Savoyen, Nizza und die Rhein, Berlin, 1860)⁷⁵

Les écrits de Friedrich Engels permettent aux Savoisiens d'affirmer qu'en 1860, personne en Savoie ne souhaitait devenir français. Il insiste de plus longuement sur la présence dissuasive de l'armée française : pourtant démentie par Paul Guichonnet, la thèse d'un vote obtenu par la force des baïonnettes est vivement soutenue par la Ligue. Jean de

⁷⁴ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.17

⁷⁵ Cité dans DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.23 et 24

Pingon soutient en outre qu'un actif travail de propagande a été mené, par le biais de l'Eglise, et également par une administration soigneusement remaniée au préalable, afin d'inciter les Savoyards à « bien voter ».

De toutes ses irrégularités, la Ligue déduit que le référendum est « *entaché de nullité* » : il n'a pas été démocratique mais a été remporté par la force des baïonnettes. C'est cette réalité que les autorités françaises ont tenté de transformer en une adhésion sans faille des Savoyards à la France.

1.2.2 « Le traité d'annexion est caduc »

Le combat historique de la Ligue ne peut lui apporter grand soutien : en effet, on ne peut revenir sur des faits datant de plus d'un siècle, qui ont donc nécessairement eu lieu dans un contexte différent. Le traité d'annexion apporte en revanche un fondement juridique à l'argumentaire savoisien, en se focalisant sur l'affaire des zones. Déjà présente dans le discours des régionalistes comme un des facteurs ayant favorisé l'émergence d'une résistance à la France, la question des zones joue dans discours des Savoisiens un rôle central, puisqu'elle leur permet de proclamer la caducité du traité du 24 mars 1860 qui a vu le rattachement de la Savoie à la France, et ainsi proclamer l'illégitimité des institutions françaises sur le sol savoyard. Cette démonstration qui se veut scientifique a été soigneusement mise au point par Jean de Pingon avant de devenir le maître-mot du combat de la Ligue.

Comme il a été explicité précédemment, les traités de 1815 et 1816 avaient vu la mise en place d'une zone neutre et de zones franches à la frontière helvétique, faisant donc de la Savoie une entité particulière au sein de la France. Par le traité de Turin voyant l'annexion de la Savoie à la France, l'empereur s'engage à respecter ce statut spécial. En 1919, le traité de Versailles voit la suppression de la zone neutre, puis en 1921 la zone franche sera abolie par une convention franco-suisse.

La zone neutre remontait au traité de 1815 et prévoyait qu'en cas de guerre entre puissances voisines, seule la Suisse pourraient occuper et défendre la zone neutralisée. Ce statut ne fut jamais appliqué. Selon la Ligue, les savoyards se sont battus face à la Prusse en 1870, puis pendant les deux guerres mondiales alors que leur neutralité helvétique les interdisait de se battre hors de la Savoie. L'occupation de la Savoie par la Suisse ne constituait pas un droit, mais un devoir selon l'interprétation des textes juridiques faite par le fondateur

de la Ligue. Avant même qu'elle soit supprimée, cette clause aurait donc été bafouée. L'abolition de la neutralité helvétique en Savoie est présentée comme un marché odieux entre gouvernements suisses et français, sur le dos des Savoyards : en échange de la neutralisation et des franchises douanières, la Suisse aurait ainsi pu conserver sa neutralité, à l'issue d'une guerre où sa position n'était pas toujours bien claire. Pour que Genève ne fasse pas obstacle à la transaction, on lui aurait accordé en compensation le siège de la Société des Nations.

Quant à la zone franche, elle constitue pour les Savoisiens une condition de l'annexion, dont l'approbation des Savoyards a été consacrée par le plébiscite du 22 avril 1860 et la majorité de bulletins « Oui et zone » (ce même plébiscite « entaché de nullité »...). Or pour la Ligue, le traité d'annexion de Turin était un pacte « synallagmatique », un terme utilisé à l'époque par les élus de Savoie pour signifier « à obligations réciproques » : la puissance annexante s'engageait à respecter la neutralité helvétique et le statut de zone franche de la Savoie, en échange de son intégration à la France Napoléonienne. La grande zone franche et l'extension des petites zones constituent ainsi une « condition sine qua non de l'annexion »⁷⁶. Le traité de Turin mentionne implicitement l'existence d'un troisième contractant, le peuple, qui joue un rôle capital et apparaît dans l'article premier :

« Il est entendu entre leurs Majestés que cette union sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté des populations et que les gouvernements de l'Empereur des Français et du roi de Sardaigne se concerteront le plus tôt possible sur les moyens d'apprécier et de constater la manifestation de ces volontés »

Pour Jean de Pingon, c'est cette « volonté des populations » que la France a violée. En supprimant sans l'aval des populations deux clauses du traité de Turin, le Traité de Versailles rend le traité d'annexion caduc, fait perdre tout son sens au plébiscite et toute légitimité aux institutions françaises sur le sol de Savoie. Le fondateur de la Ligue s'appuie sur des textes juridiques qu'il a d'ailleurs répertoriés en annexe à la fin de son ouvrage. Cependant, en s'appuyant sur les mêmes sources, de nombreux articles ont été publiés pour rectifier la version des faits divulguée par la Ligue. Paul Guichonnet souligne d'ailleurs une faille majeure dans l'argumentaire historique de la Ligue : d'une part, elle dénie toute légitimité au plébiscite du 22 avril 1860, et d'autre part, elle s'appuie sur ce même plébiscite pour rendre la traité de Turin caduc. A trop vouloir rétablir la vérité, les Savoisiens l'ont modifiée.

La sanction de la France par la cour de justice de la Haye, en intimant à la France l'ordre de repousser ses frontières par l'arrêt du 7 juin 1932 fournit cependant un bon argument aux Savoisiens. La France dût établir ses douaniers à la limite des petites zones.

⁷⁶ DE PINGON Jean, *Savoie française. Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.100

Cependant, comme Jean de Pingon le souligne, les zones franches restaurées ne représentent plus que 640 km² alors que la grande zone d'annexion recouvrait une superficie de 4000 km². La zone franche constituait évidemment un avantage économique considérable, une véritable plate-forme de libre échange au cœur de l'Europe qui plaçait la Savoie dans une situation très avantageuse. Ainsi, l'argument des zones révèle toute l'importance de l'économie dans le discours Savoisien. Si l'affaire des zones permet de justifier la prétention d'indépendance de la Savoie, elle est aussi une revendication pour le retour d'avantages fiscaux et économiques qui ont fait les beaux jours du commerce entre Savoie et Suisse.

Réhabiliter l'identité savoyarde est une cause bien noble. Cependant, au lieu de rétablir l'image des Savoyards, la Ligue se focalise sur un débat historique dont elle ne maîtrise pas toutes les données. Comme tout mouvement identitaire, la Ligue fait appel à une redécouverte de l'histoire et de la culture, pour mieux amener des arguments d'ordre socio-économiques certes moins présentables mais finalement plus rassembleurs. La défense de la culture vise à réactiver une culture savoisiennne sur le déclin, voire tout simplement à la créer. Si le débat sur le contenu historique occupe une large place dans le discours Savoisien, c'est pour légitimer son combat pour l'indépendance d'une région au particularisme peu visible. Alors que d'autres mouvements mettent l'accent sur la défense de la langue, la Ligue a axé son argumentaire sur l'histoire, qui lui apporte beaucoup plus d'arguments qu'un franco-provençal non unifié et en voie de disparition.

Les éléments ethno-nationalistes dégagés par la Ligue cessent d'être mis au premier plan au profit de thématiques plus mobilisatrices. Le discours identitaire reste réservé au noyau dur des militants.

2. Un phénomène socioéconomique

La Ligue ne peut fonder son projet uniquement sur la seule revendication identitaire : la défense de la culture lui apporte une ressource nécessaire, mais pas suffisante. A l'image du franco-provençal, le particularisme savoyard, eût-il réellement existé de façon nette et unifiée, a déjà quasiment disparu. Ainsi, la Ligue aborde toute une série de thèmes : l'économie en premier lieu, mais également l'éducation, la culture, l'environnement. Elle est donc bien plus qu'un mouvement folklorique passéiste mais affiche au contraire son pragmatisme. L'importance de l'économie dans son programme amène à se questionner sur

la véritable nature de l'indépendantisme savoisien : Quelle est la place de la dimension économique dans la dynamique séparatiste ? Est-elle première, est-ce juste un accélérateur ? L'aspect économique de la revendication nationalitaire n'est pas nouvelle, c'est même dans bien des cas le moteur de la revendication de territoire. Par un programme alléchant, rejetant tous les maux sur la France, la Ligue savoisienne se range du côté des régions riches, en quête d'indépendance, dans une logique égoïste enclenchée par le retournement de conjoncture.

2.1. Une réponse au renversement de conjoncture

La crise économique qui affecte structurellement l'Europe à partir de 1974 fournit aux régionalistes de nouveaux arguments. Il s'agit, pour lutter contre la crise, de relancer la croissance en dynamisant des territoires laissés pour compte, mobiliser les initiatives locales, et proposer un modèle de développement plus en phase avec les aspirations de la population et son environnement. La crise est également à l'origine d'une morosité ambiante qui conduit certaines populations mécontentes de leurs situations à rejoindre les mouvements régionalistes. C'est ainsi davantage leur condition matérielle qui pousse à adhérer au discours régionaliste ou indépendantiste, que la réelle volonté de défendre une culture spécifique. Pour Bernard Accoyer, député-maire RPR d'Annecy-le-vieux, il n'y a pas de nationalisme savoyard ou savoisien, « *il y a des mécontentements qui s'additionnent, vis-à-vis des tracasseries administratives, de la surtaxation* »⁷⁷. La Ligue savoisienne est-elle un pur produit de la crise économique, expression d'une réaction à un déclin ?

2.1.1 La fin de l'essor économique sans limite

La période de l'après guerre a fait connaître aux deux départements un véritable âge d'or dans tous les secteurs de son économie et se manifeste par une longue période d'activité, de croissance et de plein-emploi. Les « Trente glorieuses », expression consacrée pour désigner la haute conjoncture des années 1945 à 1975, s'appliquent en Savoie avec un léger différé. La récession économique générale affecte la Savoie avec retard et dans une mesure moindre par rapport à d'autres régions françaises.

Le secteur industriel est de loin le plus atteint : certaines activités disparaissent, telle l'horlogerie d'Annemasse et des restructurations souvent spectaculaires s'opèrent dans les secteurs du décolletage, de la mécanique et l'agroalimentaire. En Savoie du Sud, la

⁷⁷ Cité dans DESJARDIN Thierry, « La Savoie, fatiguée de l'Etat », *Le Figaro*, 14/08/2000.

Maurienne souffre particulièrement des fermetures de plusieurs sites de l'électrochimie et l'électrométallurgie.

Le secteur de la houille blanche est frappé de plein fouet, avec des suppressions totales ou des réductions de production et d'emploi Selon Paul Guichonnet, « *la houille blanche est une page industrielle en train de se tourner* ». La récession a ainsi contraint à des mutations rapides dans les activités qui se déversent en grande proportion des secteurs primaires et secondaires au secteur tertiaire.

Autre domaine de haute importance dans l'économie savoyarde, l'agriculture connaît un repli généralisé, connaissant une mutation profonde de ses structures, comme le décrit Paul Guichonnet :

« Dans le département de la Savoie, au cours de la dernière décennie, une exploitation disparaissait par jour, en moyenne, et la situation n'était pas meilleure au nord [...] Autre image emblématique de la vie rurale du siècle dernier, les fruitières de villages et de hameaux, ne sont plus guère qu'un souvenir, car il en reste moins de 40 en Savoie et 50 en Haute-Savoie, remplacées par des grosses unités de collecte, travaillant elles-mêmes leur lait. »⁷⁸

Le bâtiment, les travaux publics et l'immobilier connaissent un marasme profond. La Savoie, en marge des aires métropolitaines de Genève, Lyon et Grenoble est devenue un vaste espace résidentiel à proximité des villes de plus en plus prisé. Le lourd endettement de certaines stations fait apparaître le revers de la médaille. Le tassement de la conjoncture induit un suréquipement dans le domaine touristique renforcé après les Jeux olympiques d'Albertville. Depuis 1980, le potentiel d'accueil savoyard est pratiquement stabilisé. L'euphorie qui avait accompagné le développement de l'or blanc a dû prendre fin et revoir ses formules : on s'est davantage orienté vers des stratégies de remplissage optimum des stations, et vers la fusion des domaines skiables, afin de renouveler l'attrait des stations.

Cette récession demeure cependant très limitée par rapport à l'ensemble de la région Rhône-Alpes et le reste des régions françaises. En effet, la crise a d'une part touché la Savoie plus tardivement, et d'autre part, celle-ci a su mieux résister et réagir en reconvertissant rapidement ses activités, à l'image du secteur du décolletage qui a développé de nouveaux espaces de coopération et a reconfiguré ses entreprises locales. Ainsi, le taux de chômage des deux départements reste au-dessous de celui de la France : en 1980, il est de 6,73% en France et s'élève à seulement 4,68% en Savoie et 4,23% en Haute-Savoie, tendance qui se voit confirmée en 1995 avec 12,6% en France et respectivement 11,9% et 9,9% en Savoie et Haute-Savoie. On note par ailleurs que la crise a touché plus sévèrement la Savoie que la

⁷⁸ GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.336

Haute-Savoie, celle-ci ayant une économie forte d'une plus grande diversité. En 2004, le taux de chômage en Savoie s'élève à 7,8% et 7,1% en Haute-Savoie, alors que celui de la région Rhône-Alpes est de 8,8% et la moyenne française s'élève à 9,8%. La Savoie se maintient donc comme une des régions les plus riches en France, dont l'économie repose en grande partie sur le tourisme et les PME/PMI. Si l'économie savoyarde demeure une des plus performantes, la récession économique généralisée ne l'a pas pour autant épargnée. Les entreprises savoyardes ont de plus considérablement évolué vers l'internationalisation, la concentration des structures et la diversification des activités – des mutations qui mettent à mal l'économie traditionnelle et l'identité du territoire.

2.1.2 La réaction à un déclin

« Dans un cadre politique "autoritaire oppressif occulte", il n'y a rien d'étonnant à ce que les Français dépriment et deviennent les premiers consommateurs au monde de tranquillisants et d'antidépresseurs. La coercition énorme qu'ils ont à subir du fait de cette gestion par le "stress conditionnant hostile" qui leur est imposé par l'État français et ses institutions, dans tous les secteurs de leur vie, est en fait le premier facteur de la dépression ambiante qui règne actuellement en France et de tout le cortège de pathologies qui en résulte »⁷⁹

Pour les Savoisiens, tout ce qui est français est sur le déclin. Le retour à l'héritage savoisien est donc présenté comme la seule solution pour échapper à cette crise généralisée se manifestant par le chômage, l'échec scolaire ou encore l'insécurité. Les arguments de la Ligue sont exposés par Patrice Abeille dans *Renaissance savoisienne*, un manifeste au nom évocateur qui se veut à la fois diagnostic de la situation actuelle de la Savoie et source de propositions et d'orientations à suivre afin d'assurer un meilleur niveau de vie à ses habitants. Son discours est simple, accessible, accrocheur et pourrait se résumer en une phrase : « Tout serait mieux sans la France ». La Ligue savoisienne, en axant son argumentaire sur la décadence des institutions françaises, sur une gestion dépassée de l'économie, et sur la dénaturation de l'identité de la Savoie, s'apparente davantage à une réaction à un déclin généralisé qui accomplirait ainsi la synthèse de tous les mécontentements et les inquiétudes de la population savoyarde. Ce sentiment de déclin se construit nécessairement par rapport à un passé idéalisé.

En dressant le bilan de 140 années d'annexion, la Ligue en déduit que la Savoie a été progressivement détruite par la France et qu'elle n'a donc nul intérêt à rester française. Présentée par les Savoisiens, l'annexion fut bien plus qu'un traumatisme psychologique : elle

⁷⁹ FONTAINE Michel, « Libérer sa voie ? Libérer la Savoie ? Libérer Sa Voie ! », *Le Savoisien*, n°5, mai 2005.

fut aussi un désastre économique, culturel, social et même environnemental. Dans l'histoire savoisienne, la Savoie d'avant 1860 était loin d'être misérable et dans bien des domaines, elle se montrait en avance sur son voisin français, notamment en ce qui concerne l'instruction, avant que les institutions françaises n'arrivent et sabrent l'avance que les Savoyards comptabilisaient sur leur temps. Ainsi, l'annexion serait directement à l'origine d'une véritable « *débâcle économique* ». Le traité de libre-échange conclu entre la France et l'Angleterre aurait introduit une concurrence brutale et inhabituelle en Savoie. La banque de Savoie qui soutenait l'économie savoyarde fût démise de son droit d'émettre des billets par une volonté d'anéantissement des particularités locales. Cette centralisation économique fut à l'origine de nombreuses faillites et fuites de capitaux. L'histoire savoisienne dément l'existence de toute aide étatique ayant contribué à l'essor économique de la Savoie au XXe siècle : celui-ci s'est réalisé grâce aux capitaux locaux, et éventuellement Genevois. Les Savoisiens n'hésitent alors pas à interpréter le centralisme français en terme de « colonialisme intérieur », une dimension que l'on retrouve dans les mouvements régionalistes des années 1970 qui émanaient alors davantage de régions marginalisées économiquement. Au regard du développement qu'ont connu les voisins de Suisse et de la Vallée d'Aoste, la situation de la Savoie apparaît bien moins réjouissante, et ce décalage ne peut être expliqué que par le frein au développement que constitue la France :

« Observons les voisins de la Savoie : la Suisse et l'Italie du Nord ; en 1860, leur situation économique était comparable à celle de la Savoie. Aujourd'hui la Suisse est en tête de l'économie mondiale et l'Italie du nord est la seule région d'Europe qui bénéficie du plein-emploi. Il n'y a pas à douter que, sans la France, la Savoie aurait connu un développement au moins analogue à celui de ses voisins dont elle partage le dynamisme, les ressources et la situation géographique »⁸⁰

La Ligue savoisienne entend également réagir à un système politique oppressif en rejetant le pouvoir de l'occupant et des règlements qu'il impose. Pour Patrice Abeille, la machine bureaucratique centralisée fait figure de « *dinosaure politique* »⁸¹ au sein de l'Europe. Le fédéralisme est alors présenté comme une philosophie en phase avec la modernité qui permet de former des alliances avec des individus et des communautés qui entrent en conflit dans un modèle centralisateur.

Enfin, la France a importé son déclin culturel en Savoie, en ruinant la plus grande partie de son patrimoine. Au XIXe siècle, la politique d'uniformisation territoriale de la France l'a en effet conduite à briser le système scolaire qui existait en Savoie et présentait une

⁸⁰ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, op. cit., p.62

⁸¹ ABEILLE Patrice, *Renaissance savoisienne, Le livre Blanc*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p.79

avance certaine sur son temps. Les universités de Savoie ont ainsi été supprimées, ce qui a amené un grand nombre de Savoyards à réaliser leurs études ailleurs, notamment à Lyon ou Grenoble, ce qui pour la Ligue est le signe d'une volonté d'assimilation. Si cette accusation se tient en partie, les Savoisiens vont encore plus loin en déclarant que l'annexion est aujourd'hui à l'origine de générations d'illettrés et d'une violence scolaire insoutenable.

Selon la Ligue, la France tourne le dos à l'avenir. Elle ne sait pas trouver sa place dans l'économie mondialisée et elle s'accroche désespérément à son nationalisme s'élevant contre la construction européenne. L'échec du référendum sur le traité constitutionnel de l'Union européenne lui fournit un argument supplémentaire. En se prononçant pour le traité, la Ligue voit dans les hésitations françaises quant au destin de l'Europe l'expression d'un passéisme opportuniste, ainsi exprimé par Joël Ducros, directeur du *Savoisien* et secrétaire général adjoint de la Ligue savoisienne :

« On entend tout et surtout n'importe quoi au sujet du traité constitutionnel. Tout y passe! Si tout va mal en France, c'est "naturellement" la faute à Bruxelles! Cela a toujours arrangé les politiciens français de le faire croire, mais maintenant les voici pris au piège des mécontentements convergents, du ras-le-bol qui enfle et qui menace d'engloutir les urnes. Qu'ils s'en dépatouillent! »⁸²

L'argumentaire savoisien repose donc sur le rejet d'un modèle français qu'elle voit bloqué dans une conception idéologique de l'économie et paralysé dans ses institutions. Il se fonde également sur l'existence d'un passé embelli et glorifié, sorte d'âge d'or d'avant l'annexion pendant lequel la Savoie était libre et prospère.

Cette interprétation simpliste et manichéenne de la crise séduit les mécontents de leur situation. Une telle réaction peut paraître paradoxale dans une région qui demeure relativement aisée, et qui a réussi à se maintenir malgré le retournement de conjoncture. La Ligue ne répond pas au déclin savoyard mais au déclin de la France.

C'est aujourd'hui davantage dans ces régions riches que l'on observe des mécanismes de régionalisme ou d'indépendantisme, comme le constate Pierre Deyon à l'échelle européenne :

« L'apparition puis la prolongation de la crise ont parfois provoqué, dans les provinces privilégiées en terme d'activité et de niveau de vie, des réflexes d'égoïsme, un refus de la solidarité interrégionale ou nationale, un régionalisme de la prospérité et de la réussite »⁸³

⁸² DUCROS Joël, « Tourner le dos à l'avenir ? Les français peu habitués à la démocratie », Le Savoisien, n°5, mai 2005.

⁸³ DEYON Pierre, *Régionalismes et régions dans l'Europe des quinze*, Paris : Ed. locales de France, 1997, p.10

Plus que la décentralisation, la crise économique aura eu un effet révélateur et catalyseur d'un régionalisme dont le contexte, les moyens et les objectifs diffèrent radicalement de son aîné des années 1960-1970.

2.2. Un autonomisme de riches

Dans les années 1970, l'analyse des revendications particularistes était plutôt dominée par une réflexion gauchiste, marxiste, libertaire. Comme le souligne Alain Dieckoff, on considérait alors les revendications émergentes en Bretagne, en Corse, en Occitanie ou en Irlande comme l'expression d'une opposition à la subordination économique. On observe par la suite, dans les années 1980-1990, une tendance à l'« embourgeoisement » des mouvements régionalistes et indépendantistes qui ne prônent plus la violence mais le légalisme et qui se manifestent dans des régions « riches », telles la Catalogne, l'Italie du Nord, l'Ecosse, la Flandre. Plus centristes et pragmatiques, les mouvements nationalistes qui s'y créent préfèrent réclamer davantage d'autonomie, un statut particulier ou une zone franche. Ce « *nationalisme de nantis* » caractérise les régions riches présentant un « *surplus de modernisation* » et une certaine avance sur d'autres régions vivant grâce à l'intervention de l'Etat. Les revendications qui s'y génèrent se basent sur une définition non plus culturelle mais économique du territoire et laisse deviner une logique d'égoïsme régional. La Savoie, longtemps citée en exemple pour son spectaculaire développement économique, peut être associée à cette forme de « *nationalisme intéressé* », basé sur des « *considérations rationnelles* » selon les termes d'Alain Dieckoff⁸⁴, qui séduit les classes possédantes. La Ligue savoisiennne voit en l'Etat un frein à son développement et intègre l'idée que la compétition internationale exige des cadres plus restreints, sur le modèle des petits Etats européens.

2.2.1 Se débarrasser d'un Etat central parasitaire

L'essor économique similaire que connaissent l'Italie du Nord et la Savoie amène à analyser conjointement les nationalismes qui s'y développent. Toutes deux peuvent être classées dans la catégorie des régions riches où le désir d'autonomie qui se développe ressemble fort à de l'égoïsme régional. En effet, le discours de la *Lega Nord* est dominé par la

⁸⁴ DIECKOFF Alain, « Europe occidentale : l'effervescence nationalitaire », *Politique internationale*, n°78, hiver 1997/98, p 134-135

demande de réduction de la pression fiscale et des subventions au Sud de l'Italie. A travers la revendication d'indépendance de la *Padanie*⁸⁵, il s'agit de se séparer d'un Sud parasite, pauvre et sous-développé où la corruption pervertit la vie politique. Il n'existe pas de telles divisions géographiques en France qui sépareraient nettement une partie du pays de l'autre. Les Savoisiens ne s'opposent donc pas à un ensemble régional identifié mais à l'organisation centraliste française dans son ensemble, autant sur le plan économique que politique.

Selon les Savoisiens, la Savoie n'a pas besoin de la France pour mener une existence économique riche et prospère. Bien au contraire, c'est la France qui la paralyse dans son désir d'entreprise. La Savoie, tout comme l'Italie du Nord pourrait être regroupée dans une moindre mesure sous le concept d'« Etat-région » développé par Kenichi Ohmae pour décrire les nouvelles entités économiques émergeant parallèlement au dépérissement des Etats-nations et s'imposant comme les moteurs de la prospérité mondiale.

Selon la Ligue savoisienne, la Savoie pourrait très bien s'en sortir seule, elle en serait même avantagée : L'Etat lui apparaît inutile et parasite puisqu'il se saisit des richesses produites sur son territoire pour les redistribuer ailleurs. La Ligue savoisienne et la Ligue du Nord correspondent à ce que Béatrice Giblin qualifie d'« *indépendantisme sans risque* »⁸⁶ : en effet, les ressources nombreuses et variées de la Savoie l'autorisent à se penser viable et autosuffisante en cas de sécession et le cadre démocratique lui permet d'exprimer sa revendication. Selon les Savoisiens, avec un PIB de 26,59 milliards d'Euros, la Savoie serait deux fois plus riche que la Slovaquie, la Slovénie ou le Luxembourg.

L'Etat souverain qui naîtrait pourrait se maintenir en raison de ses grandes richesses : l'hydroélectricité, le tourisme, les transports... « *C'est un pays qui se suffit entièrement à lui-même sur le plan énergétique, rien qu'avec ses barrages* » affirme ainsi Jean de Pingon⁸⁷. Si l'économie savoyarde est forte, pourquoi alors rester en France ? Cependant, le centralisme français n'est pas toujours apparu comme désavantageux en Savoie : la Ligue oublie que c'est la France qui a amené la modernité et la révolution industrielle en Savoie, alors que celle-ci était largement en retard sur ce plan, délaissée par un pouvoir central qui s'italianisait. Si la Haute-Savoie a effectivement conservé une tradition d'entreprise familiale, gérée à un niveau local, le département de la Savoie a accueilli avec plaisir les fonds français qui lui ont permis de développer la houille blanche, puis les stations de ski. Cependant, si l'Etat a pu soutenir le développement économique de la Savoie jusqu'à une certaine période, les Savoisiens

⁸⁵ *Padanie* désigne l'ensemble formé par les différentes régions du nord italien sur une base dite ethnique, formulée par la *Lega Nord*.

⁸⁶ GIBLIN Béatrice, « Nationalisme régionaux en Europe », *Hérodote*, n°95, 4^e trimestre 1999, p. 5

⁸⁷ Cité par LELEU Jacques, « Voyage en terre savoisienne », *Le Dauphiné libéré*, 27/05/1996.

soutiennent qu'elle constitue aujourd'hui un frein au dynamisme de l'économie savoyarde. Le fonctionnaire est une figure détestée, symbole de l'emprise de l'Etat sur les affaires locales. Xavier de Foras écrit ainsi « *La majorité silencieuse est asphyxiée par une augmentation aussi galopante que celle des déficits, par de nouvelles lois contraignantes, assujettissant encore plus à l'administration et non libératrices : c'est la tyrannie du fonctionariat* »⁸⁸.

La position frontalière de la Savoie la place à la confluence de nombreux flux économiques et financiers. Les Savoisiens aimeraient pouvoir entrer dans la modernité et la mondialisation sans devoir s'arrêter aux barrières que lui fixe la France. On comprend que la Savoie étant une région riche en industries, les mesures préconisées par les Savoisiens convergent toutes vers le désir de stimuler l'esprit d'entreprise. Ils prônent une libéralisation plus poussée qui permettrait de renforcer la compétitivité de ses entreprises et favoriser l'emploi, ce que la France est selon eux incapable de réaliser. Le nationalisme des Savoisiens se veut en phase avec la mondialisation néolibérale. Sans pour autant repousser toute intervention des pouvoirs publics de leur futur Etat souverain, ils voudraient pouvoir s'échapper de l'emprise de la bureaucratie française sur les affaires locales. La liberté de commerce et de l'industrie est érigée en principe constitutionnel. En outre, l'article 9 de la deuxième section stipule :

« Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité [...]

Les pouvoirs publics ont le devoir d'intervenir pour faire cesser tout abus de position dominante ou de situation de monopole d'un intervenant économique ou d'un groupe d'intervenants constitué de droit ou de fait en cartel ».

Chiffres à l'appui, les Savoisiens s'indignent explicitement de devoir verser chaque année plus qu'ils ne reçoivent. Dans *Renaissance savoisienne*, Patrice Abeille nous apprend qu'en 1995, la Savoie a versé 2,75 milliards d'Euros (18 milliards de Francs) par le biais des diverses taxes, alors qu'elle n'a reçu de sa part que 1,83 milliards d'Euros (12 milliards de Francs), soit une perte annuelle pour la Savoie de l'ordre de 920 millions d'Euros (6 milliards de Francs) ou 2000 Euros (13 100 francs) par an et par actif. Cette démonstration a évidemment de quoi susciter le ressentiment à l'égard de l'Etat, mais aussi des autres régions françaises qui sont elles, avantagées par le système de fiscalité. Les Savoisiens se démentent cependant d'avoir un quelconque comportement égoïste : la Savoie voudrait bien donner davantage aux régions qui en ont besoin, mais le problème réside dans l'organisation et la

⁸⁸ Echo de Savoie, 23 juillet 1997, p.4

gestion de l'appareil administratif français qui traîne avec elle une dette publique désopilante. Cependant, la fiscalité n'est-elle pas un mécanisme clé dans la redistribution des richesses sur un territoire où les inégalités entre régions sont criantes ? Les impôts ne sont-ils pas l'application même du principe de solidarité nationale ? En les dénonçant, la rhétorique savoisiennne prend des accents poujadistes qui placent le mouvement bien loin d'une finalité culturelle, mais en font plutôt l'expression d'un mécontentement dû à la crise économique, pourtant limitée en Savoie. Si on suit le discours savoisien, il serait plus juste de mettre en concurrence les différentes régions de France.

L'Etat n'est pas seulement un parasite, il est également présenté sous les traits d'un pillier de richesses, oppresseur et colonisateur. Les Savoisiens n'hésitent pas à présenter le peuple duquel ils se revendiquent comme opprimé par un envahisseur qui l'exploite pour mieux s'enrichir : quand bien même la Savoie a réussi à redevenir une des régions les plus riches de France, elle doit à présent faire face à « *un système de type colonial* » qui l'empêche de profiter de ses richesses. Ce système, c'est la centralisation, l'organisation bureaucratique, la redistribution désavantageuse et la fiscalité étouffante. La centralisation des activités et des décisions comporte en effet des coûts financiers et humains, comme le souligne Pierre Deyon :

« Dans un pays comme la France, où les sièges sociaux des grandes sociétés sont tous installés dans la capitale, le traitement des problèmes à partir du centre amène à privilégier les grandes corporations industrielles et financières. Les décisions d'aménagement et d'investissement sont prises en terme de branches, de filières, prennent en considération les grandes firmes bien plus facilement que les petites et moyennes entreprises, pourtant les seules disposées à créer des emplois. Le calcul macroéconomique efface les considérations locales, l'équilibre des échanges internationaux prime sur les considérations d'aménagement du territoire, l'équilibre financier des multinationales sur la préservation des emplois »⁸⁹

Dans cette logique, les ennemis des Savoisiens sont clairement identifiés et reviennent régulièrement dans le discours : ce sont les sociétés étatiques ou semi-étatiques qui ont pris en main les ressources du territoire savoyard alors que leur siège demeure loin des populations locales et de leurs aspirations. Parmi elles, EDF, la Compagnie des Alpes, Pechiney, ATMB, AREA, Vivendi, la SNCF ou encore la Lyonnaise des eaux sont régulièrement citées. Ces établissements sont tous montrés du doigt comme des instruments du pouvoir central pour s'enrichir sur le dos des Savoyards, en négligeant l'environnement et la question de l'identité locale. Un adhérent de la Ligue s'indigne :

⁸⁹ DEYON Pierre, *Régionalismes et régions dans l'Europe des quinze*, Paris : Ed. locales de France, 1997, p.22

« La France nous exploite comme une vulgaire colonie. Pourquoi tous les sièges des grandes entreprises qui travaillent ici sont-ils à Paris ? La compagnie des Alpes, qui possède la plupart de nos stations, la Société de l'Autoroute et du Tunnel du Mont-Blanc, la Société autoroute Rhône-Alpes. La France ne nous apporte rien, elle nous prend tout et nous met des bâtons dans les roues. Quand on fait le calcul entre ce que nous payons à la France comme impôts et ce que la France nous apporte, on s'aperçoit que nous perdons 7 milliards par an. Oui, nous en avons assez, nous voulons retrouver notre indépendance »⁹⁰.

La catastrophe du Tunnel du Mont-Blanc est interprétée comme la conséquence directe d'une politique des transports conçue en dehors de la Savoie, par des non-Savoisyards avides de richesse mais peu regardant sur l'exploitation sans limite du milieu naturel de la montagne. Pour les Savoisiens, il est nécessaire que toutes les questions touchant à l'environnement soient traitées en Savoie. Longtemps, la montagne a été utilisée sans réel souci de préservation des paysages et de l'identité des populations. Les « usines à skieurs » et les infrastructures de communication ont modifié considérablement le paysage montagnard. Aujourd'hui, on cherche davantage à combiner développement économique et préservation du milieu, dans une logique de développement durable. Les Savoisiens seraient partisans d'un « tourisme intelligent » qui viserait à faire connaître ou du moins respecter le milieu savoyard, et non plus le considérer comme une aire de loisir.

Le niveau local est présenté comme la seule solution pour résoudre les problèmes économiques que connaît dans une moindre mesure la Savoie. Il constitue non seulement un gage d'efficacité, mais également un moyen de poursuivre une activité économique intense en respectant les particularismes locaux du milieu et des mentalités. Préférant le radicalisme, les Savoisiens ne s'arrêtent pas à la demande de plus d'autonomie mais considèrent l'indépendance comme le seul réel moyen de replacer la Savoie dans une situation optimale de plein-emploi. L'Etat savoisien à naître appartiendrait donc à la catégorie des « petits Etats » dont la Ligue fait l'éloge, avec un modèle affirmé : la Suisse.

2.2.2 Faire de la Savoie une petite Suisse

« Quatre fois plus étendue et deux fois plus peuplée que le Luxembourg et infiniment plus riche [...] la Savoie reconduite dans ses droits (neutralité et franchise économique) serait aussi prospère qu'un émirat et aussi paisible qu'un canton suisse »⁹¹

⁹⁰ Cité dans DESJARDIN Thierry, « La Savoie, fatiguée de l'Etat », *Le Figaro*, 14/08/2000.

⁹¹ Jean de Pingon, *Présence savoisienne*, n°73-74, 1993, p.8 et 10

La Suisse et la Savoie se sont très souvent côtoyées tout au long de l'histoire, ce qu'illustre l'ouvrage d'André Palluel-Guillard, *L'Aigle et la croix*. Bien que la Réforme, les annexions, ou le principe de neutralité aient parfois éloigné Genève, l'influence du voisin helvétique n'a jamais réellement cessé d'exister. Cependant, bien que proches, Savoie et Suisse ont suivi des voies différentes. La Confédération helvétique, contrairement à la France, occupe dans le discours savoisien une place de modèle pour l'Etat savoisien appelé à naître. La Ligue aime à mettre en valeur les relations anciennes de la Savoie avec leur voisin Suisse, qu'elles soient historiques ou économiques. On retrouve là une tendance ancienne de la Savoie du Nord à préférer Genève à la France, et même à la Savoie du Sud, ce qui fût la seule véritable constante dans l'histoire de la revendication particulariste en Savoie. On peut aisément voir dans cette attirance pour la confédération helvétique le regret de ne pas avoir connu le même destin qu'elle. L'idée que la Savoie aurait connu un bien meilleur sort si elle avait été suisse se retrouve souvent dans le discours savoisien. En effet, les Savoisiens observent avec envie la situation de la richissime Suisse, paradis de la finance, et voudraient bien en faire de même.

La superficie de la Savoie souveraine serait bien inférieure à celle de la Suisse, mais toutes deux seraient qualifiées de « petits Etats ». Pour la Ligue savoisienne, les petits Etats constituent un modèle à suivre : pour vérifier, il n'y a qu'à comparer les taux de chômage du Luxembourg et de la Suisse avec ceux de la France (voir annexe). Dans la mondialisation, niveaux global et local jouent le même jeu contre l'Etat. En outre, rapprocher l'économie du terrain apparaît nécessaire pour s'adapter en tous points aux spécificités des locales : ainsi, en stations de ski, les petits commerçants s'insurgent de devoir calquer les dates des soldes sur le modèle parisien, alors que leurs activités nécessairement saisonnières les obligent à faire le maximum de profit en une période restreinte. Le choix de l'indépendance apparaît ainsi comme un choix rationnel. Le niveau national est dépassé par la mondialisation des échanges : l'efficacité ne peut venir que du niveau local, qui entre en dialogue directement avec les échelons supranationaux. Pierre Deyon soutient « *L'interdépendance économique mondiale, les menaces qui pèsent sur l'emploi diffusent une angoisse existentielle, suggèrent un ralliement refuge dans une communauté affective de proximité* »⁹². Compter sur soi-même et sur les siens, c'est un gage de confiance indéniable dans un contexte de compétition

⁹² DEYON Pierre, *Régionalismes et régions dans l'Europe des quinze*, Paris : Ed. Locales de France, 1997, p.10.

internationale acharnée. Les Savoisiens, à travers leur volonté d'indépendance, voudraient pouvoir mettre en place une forme de « *capitalisme autochtone* », selon l'expression de Daniel Louis Seiler, qui s'appuierait sur une société locale dynamique et s'opposerait à un « *Etat central aux mains de latifundiaires* ». Il s'agirait ainsi d'ériger un petit Etat plus apte à médiatiser ses intérêts, qui ressemblerait fort à un nouveau paradis fiscal. Selon les Savoisiens, la Savoie a une taille « européenne » bien suffisante pour pouvoir s'autoriser à rêver d'indépendance.

Les projets de la Ligue pour l'Etat savoisien seraient en effet de bâtir un petit paradis pour les entrepreneurs, en prenant inspiration sur le modèle suisse : le prétendu argument historique des zones prend ici sa pleine signification. Aujourd'hui ne subsistent que les « petites zones » qui ont été rétablies par la France suite à la sanction de la cour de justice de la Haye en 1934. Elles ont été conservées malgré la construction européenne car elles étaient antérieures au traité de Rome qui prévoyait le maintien de tels accords si les parties le souhaitaient, ce qui fût le cas. Les Savoisiens voudraient le rétablissement d'une nouvelle « Grande zone franche », présentée comme la solution miracle pour dynamiser l'économie savoyarde, en permettant d'attirer davantage de capitaux et d'entreprises tout en renforçant les liens avec la Suisse. Pour les Savoisiens, la grande zone franche a consacré la symbiose économique et sociale entre Suisse et Savoie.

Le mythe du paradis helvétique est largement entretenu, comme en témoigne le projet de rattacher la « livre savoisienne » au franc suisse. La préférence pour la Suisse est d'autant plus forte que les médias suisses sont globalement plus timorés à l'égard de la Ligue par rapport aux médias français qui la qualifient généralement de mouvement passéiste ou populiste. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement provisoire de l'Etat souverain de Savoie se trouve en exil à Genève, ni si la Ligue savoisienne s'est créé comme association de droit suisse. Du côté helvétique, on est également attaché aux zones franches, d'autant plus qu'elles constituent une porte d'entrée dans l'Union Européenne sans pour autant adhérer aux institutions communautaires.

L'influence de la Suisse dans le projet savoisien ne se limite pas à un aspect strictement économique : le *Projet de constitution de la fédération savoisienne* confirme l'influence helvétique dans l'idée d'un Etat savoisien indépendant. La Savoie indépendante serait en effet organisée selon un modèle fédéral suisse, en six provinces : le Chablais, le Faucigny, le

Genevois, la Savoie ducale⁹³, la Tarentaise et la Maurienne. Les différents instances de pouvoir seraient de plus réparties sur le territoire savoisien dans un souci de justesse et d'équilibre entre les différentes provinces : le Souverain Sénat à Chambéry, la Chancellerie à Thonon-les-Bains, le Parlement à Albertville, le conseil fédéral à Annecy, la Cour des Comptes à Bonneville. Le fédéralisme est revendiqué comme la meilleure solution pour être au plus près des attentes des populations et respecter au mieux les particularités locales. Particulièrement poussé dans le *Projet de constitution de la fédération savoisienne*, on y voit une opposition volontairement soulignée avec le modèle centralisateur de la France.

Sur le même modèle helvétique, la Ligue ferait de la Savoie un pays neutre, conséquence d'une longue tradition perpétuée par les ducs de Savoie, consacrée par la mise en place d'une zone au Congrès de Vienne en 1815. La Savoie mènerait une existence diplomatique volontairement modeste, en se reposant sur l'ONU et l'Union Européenne.

L'inspiration helvétique se retrouve enfin dans l'importance accordée au principe de souveraineté populaire qui doit passer soit par référendum ou votation, soit par le Parlement. Pour la Ligue, la démocratie française est malade. Pour ressusciter la démocratie en Savoie, il faut prendre modèle sur le système suisse de démocratie directe. L'article 18 affirme ainsi : « *Le droit au référendum d'initiative populaire est inaliénable. Tenter de l'abolir ou de le limiter serait mettre en péril la liberté des générations à venir* ». La Suisse sert de modèle à l'Etat indépendant que pourrait constituer la Savoie. La Savoie a toujours regretté de devoir se séparer de Genève et observe logiquement avec envie le petit paradis helvétique qui s'est construit à ses frontières. Cependant, on se doit de constater que cette attirance est essentiellement le fait des provinces de Savoie du Nord : on retrouve ici la fracture ancienne entre une Savoie qui regarde vers Genève, et une autre qui regarde plutôt vers la France et notamment vers Lyon.

Selon Nicolas Greslou, la stratégie de la Ligue viserait donc à bâtir « *Une Savoie neutre, indépendante, n'appartenant qu'aux Savoisiens, coupée d'une France bureaucratique, envahie d'immigrés et écrasée d'impôts, où la neige et la tartiflette réjouiraient le cœur et le porte-monnaie* »⁹⁴. Le fédéralisme, la démocratie directe, la réduction de la fiscalité, le rétablissement d'une zone franche constituent des thèmes bien séduisants pour des populations enrichies qui ne voient dans l'organisation de la France qu'un frein à leur activité.

⁹³ ou Savoie propre

⁹⁴ GRESLOU Nicolas, « La Ligue savoisienne », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p. 169

Comme le soutient Alain Dupenloup, « *On a souvent constaté que les voitures portant la plaque minéralogique « Etat souverain de Savoie » n'étaient pas de « petites » voitures. On roule assez carrosse, au mouvement savoisien...* »⁹⁵. En effet, la Ligue trouve une meilleure sur les bords du lac Léman où se concentre davantage de richesse ou chez les petits patrons de PME ou PMI de la vallée d'Arve : ils se retrouvent au sein d'un mouvement qui leur permet de défendre leurs intérêts sur un vague fond de revendication identitaire. La Ligue savoisienne est bien la pleine expression d'un « *nationalisme de nantis* » : non seulement elle naît dans une région riche, mais elle est de plus soutenue au sein de cette région par une tranche de population relativement aisée, faite en majorité de petits entrepreneurs qui certes vivent bien, mais voudraient pouvoir vivre encore mieux, sans le carcan fiscal que lui impose la France.

Finalement, la défense d'une identité savoyarde apparaît bien secondaire : à une définition culturelle du territoire s'ajoute une définition économique prépondérante. Le programme économique de la Ligue, chiffré et précis, par rapport à un programme culturel beaucoup plus évasif rend compte de la véritable motivation des Savoisiens : moins d'impôts, moins de taxes, moins d'obstacles à la libre entreprise... D'ailleurs, la Ligue Savoisienne ne s'en cache pas : Patrice Abeille affirme ainsi que son engagement est davantage fondé sur une réaction à une situation économique critique qu'à une réelle volonté de défense de l'identité savoyarde : « *Nous avons créé un mouvement populaire qui réunissait des gens d'abord mécontents de leur sort. L'histoire de la Savoie, ils en avaient vaguement entendu parlé* »⁹⁶. Les Savoisiens ne récusent pas leur pragmatisme : ce sont leurs arguments économiques qui leur permettent de séduire un certain nombre d'électeurs. Alain Dieckhoff affirme que l'amélioration économique ne suffit pas à éliminer le nationalisme car celui-ci entraîne un effet cumulatif: l'accroissement économique donne envie d'élargir l'autonomie à d'autres domaines, comme la politique.

La simple rationalité économique est insuffisante pour rendre compte des dynamiques nationalistes. Le facteur économique reste un accélérateur. Demander l'indépendance de la Savoie et en faire un Etat indépendant nécessite une justification autre qu'économique. L'existence passée d'une aire individualisée en Savoie permet à la Ligue de justifier une « culture savoisienne » vivace qui fonderait l'Etat-Nation savoisien. Si celle-ci est défendue par la Ligue, c'est pour mieux se voir instrumentalisée à des fins économiques. Ce

⁹⁵ DUPENLOUP Alain, « Des Savoyards aux Savoisiens, une dérive dangereuse », *Les Allobroges Savoyardes*, 13/04/1996.

⁹⁶ Cité dans CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *La France éclatée ? : enquête sur les mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes en France*, Spézet : Coop Breizh, 2004

phénomène n'est évidemment pas propre à la Ligue savoisienne. L'argument économique est bien souvent le moteur de toute revendication, territoriale ou autre. Ricardo Petrella affirme ainsi que lorsque les difficultés économiques se cumulent avec un sentiment d'appartenance culturelle, la possession d'une langue ou le souvenir d'une autonomie passée, la revendication particulariste cherche à créer un nouvel Etat⁹⁷. Selon lui, le facteur économique joue un rôle discriminant : si la région concernée connaît le sous-développement, on aura une revendication régionaliste. Si la région connaît le déclin après un haut niveau de développement, on aura une revendication nationaliste. Certes, le déclin de la Savoie doit être relativisé en comparaison à la situation d'autres régions françaises. Le sentiment pessimiste quant aux perspectives d'avenir n'en est pas moins vivace, et la tentation du repli identitaire est grande. On serait donc passé du régionalisme à l'indépendantisme du fait du retournement de conjoncture et du sentiment qui l'accompagne. Cette tendance au repli sur soi, conséquence d'une morosité ambiante amène logiquement à se méfier quant aux bonnes intentions des Savoisiens. Les arguments socio-économiques de la Ligue ont tout pour séduire un public mécontent de sa situation, au risque d'amener des thématiques bien moins présentables aux accents poujadistes et xénophobes, sur fond d'égoïsme régional. La Ligue savoisienne est bien plus qu'un simple mouvement folkloriste : tout son argumentaire historique est destiné à servir un discours généraliste dénonçant le déclin de la France. Au-delà de la défense d'un particularisme menacé, on perçoit un malaise imputable à l'ensemble de la société et des institutions françaises qui se manifeste aujourd'hui par des réflexes populistes ou xénophobes.

Chapitre 4 : Une dérive dangereuse ?

« *Des Savoyards au Savoisiens, une dérive dangereuse* »⁹⁸ : Le point de vue d'André Dupenloup, directeur de publication du journal local *Les Allobroges savoyardes*, est loin d'être minoritaire. Alors que le régionalisme suscite plutôt la sympathie, la Ligue savoisienne s'est rapidement mise à dos la majeure partie de la population savoyarde, en particulier celle qui aurait pu lui apporter une grande légitimité : la presse et les élites locales. La Ligue fait

⁹⁷ théorie décrite par BIDEGARAY Christian (dir.), *Europe occidentale : le mirage séparatiste*, Paris : Economica, 1997, p.10

⁹⁸ DUPENLOUP Alain, « Des Savoyards aux Savoisiens, une dérive dangereuse », *Les Allobroges Savoyardes*, 13/04/1996.

peur, dans ses actes comme dans son discours. La critique de loin la plus répandue soutient qu'elle abuserait de l'histoire et du folklore savoyard pour servir à des fins « populistes ». Finalement, doit-on interpréter la Ligue comme une nouvelle revendication identitaire ou davantage en tant que réaction populiste à laquelle l'identité ne sert que d'alibi ?

Parfois utilisé par abus de langage, le concept de populisme est profondément évasif et équivoque, ce qui rend la compréhension du phénomène populiste presque insaisissable. On ne peut évidemment s'attarder d'avantage ici sur sa définition qui recouvre des réalités plurielles auxquelles des ouvrages entiers sont consacrés. Généralement connoté péjorativement, le populisme n'en est pas moins constitutif de l'élément politique. Comme son nom l'indique, il en appelle au peuple, avec pour mission d'abolir les distances qui le séparent du pouvoir. Tel que le décrit Alexandre Dorna, les conditions principales de son émergence résident dans l'existence de sociétés bloquées et en crise, et il est généralement associé aux échecs du régime démocratique. En ses termes, c'est davantage le symptôme d'un mal-être qu'une réelle idéologie, qu'il décrit en tant que professeur de psychologie sociale :

« La croyance dans la nation se fissure. L'avenir fait peur. Le doute se transforme en silence complice, et l'individualisme en égoïsme. Le sentiment de vide domine l'opinion publique et rend grises toutes visions collectives. Il y a un état de manque, une sensation diffuse d'attente, un souhait contradictoire d'ordre et de changement »⁹⁹

Dans ce contexte général de perte des repères et de pessimisme ambiant, le séparatisme et la logique identitaire proposent un discours alternatif séduisant, en activant une dimension mythique renouvelée. Peut-on alors considérer la démarche indépendantiste de la Ligue savoisiennne comme une sorte de populisme de proximité ? C'est ce qu'affirme Nicolas Greslou au moyen de la métaphore : « *L'arbre de l'histoire cache la forêt populiste ou nationale-populiste poussant dans d'autres Etats européens* »¹⁰⁰ : derrière un discours attrayant prônant la défense de la culture et de l'histoire et qui lui sert d'alibi la Ligue savoisiennne camoufle-t-elle une nature populiste et xénophobe qu'elle dément avec ferveur ?

1. La Ligue Savoisiennne, une nouvelle expression du « populisme alpin » ?

⁹⁹ DORNA Alexandre, *Le populisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, p.8

¹⁰⁰ GRESLOU Nicolas, art. cit., p.163

Dans un article publié dans *Le Monde* du 29 février 2000, Luc Rosenzweig¹⁰¹ met en relation différentes formations politiques qui, « *sur un arc qui va de Nice à Ljubljana* », partagent plusieurs caractéristiques telles que la xénophobie, « *la célébration des vertus supposées de la montagne* », « *la glorification du terroir* », et une « *haine viscérale de Bruxelles* » et qu'il regroupe sous un concept de « *populisme alpin* ». Cette nouvelle expression du populisme s'incarne selon lui dans l'ASIN (Association pour une Suisse Indépendante et Neutre) de Christophe Blocher, la Ligue lombarde d'Umberto Bossi, le CDU (Christlich Demokratischen Union) d'Edmund Stoiber, les Republikaner de Franz Schönhuber, le FPÖ (Freiheitliche Partei Österreichs) de Jörg Haider et sa dernière manifestation, la Ligue savoissienne de Patrice Abeille. Ces mouvements s'inscrivent dans le retour de thématiques national-populistes, aux accents autoritaires et xénophobes, manifestations de la contre-révolution silencieuse décrite par Piero Ignazi¹⁰². Le concept de populisme alpin introduit cependant une dimension spatiale nouvelle – le cadre alpin – qui invite à engager la réflexion sur le terrain hasardeux des déterminismes et particularismes, qui rappelle le *Tableau politique de la France de l'Ouest* d'André Siegfried, ouvrage publié en 1913 qui fut le premier à confronter les données de la géographie physique et humaine avec le « *tempérament* » des hommes qui l'habitent.

1.1 Un populisme savoisien proche de la *Lega Nord*

Les rapprochements qu'effectue Luc Rosenzweig invitent d'autant plus à l'interrogation qu'ils réunissent sous un même concept des mouvements aux programmes et finalités bien différents, et parfois même divergents. En effet, un tel inventaire réunit des manifestations d'un nationalisme centraliste classique et celles d'un ethnorégionalisme séparatiste. Cette analyse révèle finalement la difficulté d'appréhender le séparatisme de la Ligue savoissienne : faut-il l'étudier en tant que mouvement de droite radicale, néopoujadiste et xénophobe, ou bien en tant que « *nationalisme de dissociation* », comme tout autre mouvement sécessionniste ? La réponse de Patrice Abeille est catégorique : « *La Ligue savoissienne n'est ni populiste, ni xénophobe* », clame-t-il le 29 février 2000 dans le journal *Le Monde*, en utilisant son droit de réponse. On observe cette double lecture pour la Ligue du Nord dont

¹⁰¹ Luc Rosenzweig a été de longues années journaliste à *Libération* d'abord, puis au journal *Le Monde*. Né en Haute-Savoie en 1943, il s'intéresse toujours de près à l'actualité et aux patrimoines alpins.

¹⁰² IGNAZI Piero, « The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, no. 1, 1992, pp. 3-34.

l'influence sur la Ligue savoissienne ne saurait être remise en cause, ce qui permet d'analyser la Ligue savoissienne au miroir de sa voisine italienne.

1.1.1 Des thèmes chers au populisme

Séparatisme et populisme ne sont pas des termes contradictoires, et bien au contraire, ils trouvent une association pleine dans l'expression de Pierre-André Taguieff, de « *populisme identitaire* » ou « *national-populisme* », se traduisant par une dynamique « *exclusionnaire* » qui fait appel à un peuple doté d'une « *unité substantielle* » et d'une « *identité permanente* » rejetant en bloc les autres, d'où l'omniprésence du thème de l'immigration qui dérive généralement vers la xénophobie. Si l'on attribue cette forme de populisme davantage aux partis agissant en faveur du niveau national, elle peut également caractériser ceux qui prennent la région comme référentiel :

« Il importe de noter qu'un tel ethnonationalisme se rencontre à l'échelle de l'Etat-nation constitué non moins qu'à celle de la région, petite ou grande, riche ou pauvre : il peut donc être soit conservateur, soit séparatiste (d'orientation autonomiste ou indépendantiste). On retrouve ici une distinction de grande importance dans les approches du nationalisme : aux nationalismes centralistes et unitaires, qui s'inscrivent dans un cadre étatique existant, s'opposent les nationalismes de rupture, de dissociation, de séparation¹⁰³, qui opèrent à l'intérieur d'un Etat constitué, et visent la création d'une nouvelle entité politique »¹⁰⁴

La différence notable est que l'étranger, dans le discours du nationalisme unitaire, est l'immigré au sens qu'on lui attribue généralement : celui qui vient d'un autre Etat-nation. Or, dans le discours du nationalisme de rupture, l'étranger peut posséder la même nationalité officielle, mais être tout de même considéré comme immigré, puisque n'étant pas né sur le territoire régional ou ne partageant pas les mêmes éléments de la minorité nationale occupant ce territoire. Ce type de nationalisme voit d'ailleurs une menace plus pressante de la part de celui qui habite le territoire national qu'il condamne que celui qui en est totalement étranger. Ainsi, Jean-Marc Daviet-Férial déclare sur le site Internet de la Ligue : « *Dans la vie de tous les jours, il se trouvera plus qu'un prétendu immigré proche des intérêts de la Savoie qu'un français fraîchement débarqué de Paris ou de Lyon pour dicter sa loi aux Savoisiens* ».

¹⁰³ Cette distinction entre « *nationalisme de dissociation* » et « *nationalisme unitaire* » a été réalisée par Alain Dieckhoff dans DIECKHOFF Alain, *La Nation dans tous ses Etats : les identités nationales en mouvement*, Paris : Flammarion, 2000, p.17

¹⁰⁴ TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste : de l'archaïque au Médiatique*, Paris : Ed. Berg international, 2002, p.135

On ne retrouve pas moins des arguments présents dans le discours de la droite radicale traditionnelle, comme celui opérant l'amalgame entre chômage et immigration :

« En Haute-Savoie, chaque année, plus de 10 000 personnes viennent tenter leur chance ! La création nette d'emploi dans l'ensemble savoisien ne peut donc faire baisser significativement la courbe du chômage : plus la Savoie crée d'emploi, plus elle importe des chômeurs »¹⁰⁵

Selon Patrice Abeille, l'immigration incontrôlée que laisse se développer la France contribue à détruire l'équilibre social en entraînant une concurrence illégale à l'emploi, et dénaturant l'identité savoyarde : *« L'immigration française, par la prolifération des résidences principales et secondaires, remet en question l'identité des communes de Savoie et l'équilibre fragile du milieu alpin »¹⁰⁶*. L'immigration est un thème qui touche profondément les Savoisiens. Dans l'Etat souverain de Savoie, les critères d'attribution de la nationalité Savoisiennne seraient plus stricts et sont d'ores et déjà prévus par le projet de constitution de la Fédération Savoisiennne:

« Sont considérés comme citoyens de la Fédération Savoisiennne, à la date de la ratification populaire de la Constitution, sur demande de leur part, tous les individus majeurs de dix-huit ans satisfaisants à l'une au moins des conditions suivantes :

- *avoir eu une résidence principale sur le territoire de la Fédération Savoisiennne à la date du 26 mai 1996¹⁰⁷.*
- *Etre né sur ledit territoire*
- *Etre l'enfant, né dans le mariage ou hors mariage, d'une personne satisfaisant à l'une au moins des deux conditions précédentes.*
- *Etre le conjoint, par mariage civil, d'une personne satisfaisant à l'une au moins des trois conditions précédentes.*
- *Avoir adhéré à l'idée de la souveraineté de la Savoie en rejoignant la Ligue savoisiennne, seule organisation porteuse de cette aspiration, pendant au moins les cinq dernières années précédant la date de la ratification populaire de la Constitution. »* (section première, article 1.)

La constitution prévoit cependant une loi fondamentale qui viendra régler la question de l'accession à la citoyenneté savoisiennne, ainsi que les motifs de privation des droits civiques. Le peuple serait de plus amené à se prononcer sur des questions telles que la permission de vendre de l'immobilier à des non-savoisiens.

Dans ce discours sur l'immigration et l'identité, la question de l'islam apparaît préoccupante aux yeux des Savoisiens, et on y perçoit une grande réticence à laisser pénétrer des cultures et religions étrangères à l'héritage savoyard. Tandis que Jean de Pingon déclare

¹⁰⁵ ABEILLE Patrice, *Renaissance savoisiennne, Le livre Blanc*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p.112-113

¹⁰⁶ ABEILLE Patrice, *Renaissance savoisiennne, Le livre Blanc*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p.12

¹⁰⁷ Cette date correspond à au premier congrès de la Ligue savoisiennne.

avec instance « *la Charia ne passera pas en Savoie* »¹⁰⁸, en affirmant que l'islam ne devrait pas bénéficier du statut de religion sur le territoire savoisien tant que les pays musulmans qui subordonnent la société au Coran n'auront pas été condamnés par les responsables locaux, Jo Dupraz, chancelier du Faucigny et patron de la décolletage, écrit :

*« La culture islamique, entre en opposition avec la culture européenne et est bien sûr un obstacle majeur à l'intégration [...] Dans la future Savoie indépendante, ceux qui ne veulent pas travailler pourront toujours aller voir de l'autre côté du Rhône si la France veut bien les assister »*¹⁰⁹

Il se mêle donc dans le discours savoisien, une réticence généralisée quant à l'étranger, source de chômage et de perte d'identité, dans laquelle on perçoit une xénophobie patente.

Les Savoisiens abordent également le thème de l'insécurité, qui nourrit en France le discours d'un certain Jean-Marie Le Pen, en y associant discrètement le thème de l'immigration. Sur son site Internet, la Ligue met explicitement la hausse de la délinquance sur le compte de l'annexion, et dresse un tableau alarmant de la situation :

« Les femmes seules et les personnes âgées- et pas seulement elles- craignent de sortir le soir. Les armes de guerre sont en vente libre dans certains quartiers. Le cambriolages des caves, des logements et des locaux professionnels et devenu courant [...] Si la Savoie ne reprend pas rapidement ses affaires en main, elle ne tardera pas, à son tour, à connaître l'extension des mêmes désordres qu'en France voisine : vandalisme massif, agressions contre les services publics, transformation de certains quartiers en ghettos, économie mafieuse, exclusion sociale, le tout à un coût financier et humain prohibitif. »

Par des mots simples et percutants, la Ligue capte l'attention d'une population qui ressent un malaise social ambiant, et ne se sent plus à leur place dans la société qu'elle côtoie.

Outre l'immigration, un autre thème fort populiste revient occupe une place prépondérante dans le programme de la Ligue : la pression fiscale. Dans Renaissance Savoisienne, Patrice Abeille n'a de cesse de dénoncer un système fiscal défaillant qui réduit à néant toute les chances de créer de l'emploi, et ne sert qu'à combler une dette publique qui se creuse d'année en année. Dans la même lignée que la *Lega Nord*, le discours savoisien est marqué par la volonté de s'émanciper des contraintes publiques. La fiscalité excessive est dénoncée, le code des impôts est qualifié de « *monstre administratif* ». Ainsi, on peut lire sur le site Internet de la Ligue :

« Le système centralisateur français, après avoir caché au peuple de Savoie sa propre histoire, profite maintenant de sa capacité à bien travailler. Il

¹⁰⁸ Echo de Savoie, n°70, mars 2004.

¹⁰⁹ Echo de Savoie, 17 février 1998, p.6

est évident pour tous maintenant que le système français est en faillite. Des régions comme la Savoie, ayant un rapport excédentaire à l'exportation de 180% (sans même prendre compte du secteur tertiaire), servent essentiellement à nourrir un système trop gourmand qui absorbe sans les redistribuer les richesses de notre pays et de notre travail. Dans un tel contexte, il est non seulement légitime, mais aussi urgent de se tourner à nouveau vers l'héritage savoisien ».

Les ressources de l'Etat savoisien s'appuieraient sur une fiscalité réduite et simplifiée, avec trois impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière) destinés à la province et aux communes et deux impôts indirects (la TVA¹¹⁰ et la taxe sur l'énergie non renouvelable).

Enfin, il se greffe au tout une critique généralisée des élites, qu'elles soient intellectuelles ou politiques, toutes corrompues par le pouvoir et l'argent, comme l'exprime Jean de Pingon lors d'une allocution prononcée à Cluses le 19 février 2004 au banquet de la Fête nationale de la Savoie :

« Je suis donc satisfait de voir enfin la France s'écrouler et j'attends avec impatience le jour où elle ne pourra plus payer ses fonctionnaires, le jour où les Français se réveilleront dans un État en faillite, incapable d'assurer ses devoirs d'enseignement, de sécurité et de santé, dans un État policier grâce aux lois Sarkozy et Perben, dans un État corrompu avec un président qui a financé son élection en volant l'argent de ses concitoyens. C'est de Jacques Chirac que je parle ici. Un président qui ne cesse de s'attaquer au pouvoir judiciaire dont il a tant à craindre, et c'est pour cela qu'il s'acharne à réduire le peu de démocratie qui existe en France. Ce n'est pas pour rien qu'il encense Poutine en oubliant la Tchétchénie, glorifie la Chine en faisant l'impasse sur le Tibet, et félicite la Tunisie pour son respect des Droits de l'homme! »

1.1.2 Des militants populistes ?

Les mutations qu'ont drainé le développement économique et la mondialisation en Savoie sont de nature à interroger son identité et engendrer un mécanisme de repli. Ancienne terre d'émigration, devenue haut-lieu de l'immigration, elle voit défiler devant elle, du fait de sa position frontalière et de l'importance du tourisme, de multiples influences qui entrent en concurrence. La montagne est désormais accessible, parfois au prix de travaux colossaux et d'infrastructures qui ont détruit son décor. Ce repli identitaire, volonté de retour aux sources devant l'uniformisation des cultures par la mondialisation, constitue pour Nicolas Greslou « *L'aspect le moins gênant de l'indépendantisme, ne concernant que les nostalgiques de la Grande Savoie* »¹¹¹. On aurait donc une partie minime de l'électorat de la Ligue attirée par

¹¹¹ GRESLOU Nicolas, Art. cit., p.163

son discours axé sur le folklore et le retour aux sources, et pour laquelle l'économie est secondaire.

L'analyse que fait Luc Rosenzweig se rapproche de celle d'Alain Dieckhoff quant au concept de « *nationalisme de nantis* » : toutes ces formations politiques dites « nationalistes-populistes », malgré leur diversité apparente, se sont formées dans des régions prospères et s'expriment à travers une tranche de population aisée, sans pour autant appartenir aux élites économiques et politiques. Ces « *bénéficiaires secondaires* », comme il les désigne, se retrouvent chez les petits patrons et ouvriers bien payés des PME ou du secteur touristique. Cette catégorie a été identifiée par Yves Mény et Yves Surel comme encline au « *vote populiste* » : elle regrouperait les catégories socioprofessionnelles se sentant menacées par la mondialisation tels les petits artisans, les commerçants, les agriculteurs, attachés à une économie traditionnelle¹¹². Ainsi, les « fiefs » savoisiens se sont formés en bonne part dans la vallée d'Arve où se concentrent les petites entreprises, et les vallées de la Haute-Tarentaise, paradis de l'or blanc. La Ligue a de plus recruté en masse à ses débuts auprès de la CDCA (Confédération de Défense des Commerçants et Artisans). Les thématiques abordées par la Ligue sont logiquement de nature à séduire un public dit traditionnellement enclin au populisme. L'union de « la boutique » et de « l'atelier » que l'on percevait dans le poujadisme¹¹³ se retrouve en effet dans la sociologie des sympathisants de la Ligue, selon l'analyse de Nicolas Greslou :

*« Sur les 74 militants ou candidats identifiés dans la revue de la Ligue, 28 sont commerçants dont 12 dans l'hôtellerie, bars, restauration, 5 sont artisans et 14 patrons de PME, soit près des deux tiers. Même si on ne peut généraliser, cette proportion est révélatrice. Sur 33 candidats aux cantonales de 2001, 15 sont artisans, commerçants ou patrons de PME »*¹¹⁴

Selon lui, la Ligue aurait attiré un certain nombre d'électeurs du Front national dans son camp, et qui se retrouverait dans le discours des Savoisiens. Cette démarche paradoxale, puisque le Front national défend l'idée de la France alors que la Ligue la condamne, révélerait le vide que constitue finalement tout l'argumentaire identitaire de la Ligue, pour ne plus être qu'un mouvement de contestation issu d'un malaise social et économique généralisé.

Enfin, l'article de Luc Rosenzweig invite à élargir la réflexion à une échelle supérieure : Il y a-t-il dans les populations alpines une prédisposition au populisme, qui serait basée sur une

¹¹² MENY Yves, SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple : le populisme et les démocraties*, Paris : Fayard, 2000, p.283-284.

¹¹³ Mouvement fondé par Pierre Poujade en 1953 et regroupant l'Union de Défense des Commerçants et Artisans (UDCA), caractérisé par son nationalisme et son anti-parlementarisme.

¹¹⁴ GRESLOU Nicolas, « La Ligue savoissienne », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p.166

géographie et une histoire spécifique ? Tout d'abord, peut-on parler d'une culture spécifiquement alpine ? Pour Paul Guichonnet, il n'y aurait pas de culture alpine à proprement parler, l'arc alpin étant divisé en trois blocs, les Alpes occidentales franco-italiennes, la Suisse, et les Alpes austro-hongroises, qui ont chacun développé des modes d'organisation et de gestion bien différents. Le destin de l'arc alpin ne saurait ainsi s'expliquer exclusivement par le déterminisme géographique mais davantage comme production de l'économie et du politique. Cependant, il n'en dégage pas moins une « *mentalité alpine* », qui s'est formée essentiellement en fonction d'un rapport à la montagne et au relief qui a connu une véritable révolution. Avant d'être un vaste terrain de loisir, la montagne était une menace permanente, qui a favorisé le développement des cultes et des sanctuaires. La Savoie est ainsi profondément marquée par la pratique religieuse catholique, d'autant plus que la Réforme lui était très proche, à Genève. Le milieu montagnard aurait donc été propice à un maintien d'un certain conservatisme qui, ajouté à une industrialisation tardive, a eu pour conséquence la faiblesse structurelle de la gauche et l'enracinement durable des partis de centre-droit démocrates-chrétiens. La Savoie est ainsi traditionnellement plus à droite, exprimant un vote plus « rural » que « citadin », plus ancré dans des valeurs traditionnelles, voire traditionalistes.

1.1.3 Ligue Savoisienne, Ligue du Nord : un lien de parenté évident

Ses dirigeants auront beau le démentir, la Ligue du Nord a joué un rôle incontestable dans la formation et l'évolution de la Ligue savoisienne, ce dont témoignent de nombreuses similitudes, sur le fond comme sur la forme. Outre leur proximité géographique, les deux régions partagent un héritage commun, ayant toutes deux appartenu à la même dynastie au sujet de laquelle elles éprouvent d'ailleurs une certaine rancœur. Aujourd'hui, elles appartiennent au même ensemble de régions fortement industrialisées dont l'essor économique a porté les populations à un niveau de vie élevé.

La Ligue du Nord s'appuie elle aussi sur un double discours, l'un se fondant sur une identité liée au territoire de la *Padanie*, fondé sur des critères prétendus ethniques, et l'autre se basant sur une définition économique du territoire, qui prône avec pragmatisme le fédéralisme et la réduction de la pression fiscale. A terme, ces deux définitions du territoire doivent coïncider pour dénoncer le même colonialisme romain. La Ligue du Nord a entrepris un vaste travail visant à appeler une identité « padane », qui se fonde sur trois critères selon Clotilde

Champeyrache¹¹⁵ : l'invention d'une langue padane, une réécriture de l'histoire et l'affirmation des traditions. Ces trois thèmes sont également présents dans la revendication identitaire des Savoisiens, et rencontrent les mêmes difficultés à se faire accepter comme de réels *marqueurs de différenciation*. De la même manière qu'il n'existe pas de langue savoyarde à proprement parler, il n'existe pas de langue « padane ». L'Italien a peu à peu supplanté les patois pratiqués en Italie du Nord, et même si la pratique est dans certaines régions encore vive ou du moins beaucoup plus que le franco-provençal revendiqué par la Ligue savoisienne, il existe en Padanie une multitude de dialectes qui n'appartiennent même pas à la même famille linguistique. La Ligue du Nord accorde également une place privilégiée à l'histoire, en entendant, dans la même logique suivie par Jean de Pingon, rendre la vérité au peuple padan sur ses racines. Les historiens ligueurs remettent en cause le caractère spontané de l'unité italienne, qui voudrait qu'il existe une seule et même Italie, en insistant sur les actes de violence et les irrégularités qui ont accompagnés les référendums, des arguments qui ne sont pas sans rappeler ceux des Savoisiens :

« Les plébiscites furent fixés immédiatement après chaque victoire militaire, dans le Mezzogiorno¹¹⁶ comme en Vénétie, pour exploiter les grandes attentes populaires suscités par l'arrivée des « libérateurs ». Les annexions passèrent avec des pourcentages bulgares (plus de 99%) y compris grâce aux méthodes irrégulières utilisées : trucages, intimidations, violations explicites du caractère confidentiel du vote des électeurs auxquels on remit des couleurs différentes pour le oui et pour le non »¹¹⁷

A travers cette réécriture de l'histoire, on perçoit la même volonté de créer une identité qui permettrait de réveiller une conscience nationale padane, sur un territoire encore plus hétérogène et disparate que la Savoie. D'une manière générale, il suffit de reprendre l'argumentaire de la Ligue du Nord et d'y substituer « Savoisien » à « Padan » pour obtenir le même programme que la Ligue Savoisienne.

Ce qui fonctionne pour les critères ethno-nationalistes de la *Lega* fonctionne également avec ses revendications d'ordre socio-économique. En mobilisant les forces entrepreneuriales sur le même thème de la réduction de la pression fiscale et des subventions au Sud de l'Italie, la Ligue du Nord constitue pour Alain Dieckhoff « un nationalisme économique » fondé sur la dénonciation d'une bureaucratie étatique « pléthorique, inefficace et parasitaire ». Ainsi, le phénomène ligueur en Italie est davantage à interpréter en terme de

¹¹⁵ CHAMPEYRACHE Clotilde, *La Ligue du Nord, un séparatisme à l'italienne : racines et discours d'un parti politique*, Paris : L'Harmattan, 2002, p.83

¹¹⁶ Région du sud de l'Italie, délimitée au nord par Rome et comprenant la Sicile et la Sardaigne.

¹¹⁷ Cité par Clotilde Champeyrache et tiré de BOSSI Umberto, VIMERCATI Daniele, *La rivoluzione. La Lega : storia e idee*, Milan : Sperling et Kupfer, 1993.

« populisme régionaliste » servant à interpréter la crise de l'Etat et exprimer la révolte périphérique contre le centre. Ligue savoissienne et Ligue du Nord se sont en outre retrouvées à un week-end organisé à Milan sur le thème du fédéralisme européen, prônant toutes deux une Europe des régions et des petits Etats.

Le lien de parenté entre les deux ligues se retrouve également dans les modes d'action et stratégies employées. Ainsi la Ligue du Nord a-t-elle proclamé tout un ensemble d'institutions virtuelles, quelques temps avant que la Ligue Savoissienne ne le fasse. La Padanie est dotée d'un parlement, d'un « gouvernement soleil » qui vient s'opposer logiquement au « gouvernement ombre » de Rome, ce qui n'est pas sans contredire l'option fédéraliste prônée par la *Lega*. En outre, Clotilde Champeyrache met en évidence la profusion du gadget destiné à rendre l'adhésion à la *Lega* ludique et y donner un sens matériel, à défaut d'un lien affectif. Des affiches, autocollants, graffitis, calendriers et même un « *pannettone leghiste* » de Noël ont été créés afin de fonder la Ligue en légitimité et la rendre omniprésente dans le quotidien des militants. Comme le déclare Clotilde Champeyrache, « *La Ligue du Nord s'est dotée de tous les attributs, symboliques ou plus concrets, essentiels ou de nature plus secondaire, de la souveraineté* » : carte d'identité, fête nationale, hymne, drapeau se retrouvent également déclinés de l'autre côté des Alpes par les Savoisiens.

L'invention de cette « *symbolique nationale* », selon les termes d'Alain Dieckhoff révèle les difficultés que rencontre la Ligue quant à la crédibilité de son projet de *Padanie* libre. La Padanie constitue un ensemble bien peu homogène, sans unité politique passée. En proclamant l'indépendance virtuelle de la *Padanie*¹¹⁸, elle remplit un double objectif : d'une part, il s'agit de masquer son utilitarisme économique et d'autre part, générer un sentiment d'unité dans cet ensemble très hétérogène fait de multiples royaumes, duchés et républiques. Même la cohésion économique est limitée en Italie du Nord: le Nord-est est le paradis de la petite entreprise, alors qu'au Nord-ouest, le paysage économique est fait de grands complexes industriels. On peut sans hésitation appliquer cette interprétation à la Ligue savoissienne, puisqu'on retrouve en Savoie les mêmes disparités qui rendent difficiles une définition culturelle crédible de son territoire et que les deux Ligues entendent camoufler en créant toute une symbolique par le biais de gadgets et d'institutions souveraines virtuelles. En Savoie comme en *Padanie*, les ligueurs font appel à des mythes identitaires qui justifieraient leur projet d'indépendance.

Le vote Savoisien serait donc davantage un vote de contestation qu'un vote identitaire. Le repli identitaire qu'il exprime n'est en fait que la réponse à un sentiment de mal-vivre, dont la faute est rejetée sur des boucs-émissaires : la France, l'étranger, le fonctionnaire... Tout comme la Ligue du Nord, la Ligue savoisienne s'apparente en un mouvement populiste par les thèmes qu'elle aborde et le type d'électorat qu'elle attire. Si les deux ligues peuvent être aisément rapprochées, on se doit de prendre en compte la spécificité du cas italien lié au *Risorgimento*¹¹⁹ et aux profondes divisions qui résident entre le sud et le nord de l'Italie, autant sur le plan économique que culturel. De plus, on met souvent en avant la présence d'un « homme providentiel » à la tête des mouvements populistes. Si Umberto Bossi peut être apparenté à cette dernière figure, on observe au sommet de la Ligue un tandem entre Patrice Abeille et Jean de Pingon. On peut considérer que les deux hommes n'en forment qu'un, dans la mesure où ils se complètent parfaitement : Jean de Pingon est le théoricien, l'historien de la Ligue et reste généralement en retrait dans les manifestations publiques, alors que si Patrice Abeille est moins important au niveau idéologique, il s'impose davantage comme un réel homme politique, charmeur et charismatique.

Pression fiscale, immigration, critique des élites...les arguments des Savoisiens invitent à regrouper leur mouvement sous le concept de populisme alpin. Dès lors, comme tout mouvement populiste, la Ligue doit fabriquer du mythe, ce qui la conduit à manipuler l'histoire pour parvenir à ses fins.

2.2 De la manipulation du folklore savoyard : la construction de mythes identitaires

Le national-populisme se caractérise par l'importance du concept de « patrie » qui rend la conception du peuple exclusiviste et exprime un profond sentiment de nostalgie. Il tend à produire une image idéalisée d'un peuple localisé sur un territoire lui aussi idéalisé. Si pour certains mouvements, cet espace coïncide avec une nation, pour d'autres il coïncide avec une région. Quelque soit l'entité spatiale sur laquelle elles se fondent, les manifestations populistes cherchent à se baser sur un glorieux passé, une sorte de mythe de « l'âge or ». La Ligue savoisienne, enfourchant le cheval du nationalisme, revisite nécessairement l'histoire pour tenter de démontrer qu'il y a eu une vraie nation savoyarde. En se lançant dans un débat

¹¹⁹ Le Risorgimento est la conscience du fait qu'il existait une Italie « historique » destinée à créer une unité politique et à devenir un Etat. C'est aussi l'ensemble des événements qui ont mené à la complète libération de l'Italie et à l'unification du pays sous l'impulsion de Giuseppe Garibaldi et Giuseppe Mazzini

historico-juridique pour affirmer que le traité d'annexion de 1860 n'ayant pas été respecté, il est aujourd'hui caduc, elle s'engage dans un affrontement avec les universitaires considérés comme seuls détenteurs de la vérité historique, qu'elle qualifie de « *précieux collaborateurs de l'histoire de France qui ont laborieusement œuvré afin d'accorder l'histoire de la Savoie à leur nationalisme désuet* »¹²⁰.

La Ligue savoisienne falsifie-t-elle l'histoire, comme s'accorde à le soutenir l'ensemble des médias ? Est-ce une écriture ou une réécriture de l'histoire ? La démarche national-populiste se doit de créer du mythe, de l'émotion, afin de réunir un public à la recherche de repères, c'est ce que l'on retrouve à travers l'image de l'homme providentiel, ou de la conception du cadre spatial en terme de territoire vécu. Faire appel à l'histoire et au folklore, c'est ainsi un moyen d'en appeler à l'attachement des personnes pour des lieux, des coutumes qu'ils voient se modifier et décliner et se les approprier pour donner à son public des symboles, des représentations auxquelles il pourrait s'attacher.

2.1.1 L'invention d'un Etat-Nation savoyard

L'argumentaire savoisien repose en grande partie sur l'existence passée d'un Etat savoyard libre et indépendant, annexé injustement par la France, et qui souhaite aujourd'hui retrouver son statut d'antan. Soutenant l'existence d'un Etat-Nation savoisien remontant au Moyen Age, Jean de Pingon s'attaque à la « *légende d'une Savoie province italienne* » qui circule dans l'opinion commune et que les historiens français véhiculent : « *La Savoie ne fut jamais italienne, et pas plus sarde que piémontaise ! Elle demeura toujours savoisienne jusqu'à ce qu'elle devînt française, il n'y a de cela guère plus d'un siècle* »¹²¹

Cet Etat savoisien n'était pas aussi despotique que son voisin français, et se montrait en avance dans bien des domaines : « *les princes refusent le culte du pouvoir pour lui-même, ils n'ont jamais la passion de l'argent et luttent contre les prodigalités* »¹²². Il respectait les particularismes qui existaient en son sein tout en se maintenant géographiquement. Les Savoisiens font véhiculer la vision d'une Savoie prérévolutionnaire libre et heureuse alors qu'elle était avant tout une monarchie très récemment constitutionnelle. En outre, le Sénat de Savoie est dépeint comme l'illustration de l'indépendance de la Savoie en gouvernant et administrant « le peuple savoisien ». Il avait en réalité des pouvoirs plutôt limités, et servait

¹²⁰ DE PINGON Jean, *Savoie française, histoire d'un pays annexé*, op. cit., p.87

¹²¹ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.10

¹²² DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.41

ainsi davantage de mainmise sur les affaires locales pour le gouvernement central que de contre pouvoir face à l'autorité royale.

La Savoie aurait donc mené une existence indépendante pendant un millénaire, ce que le Souverain Sénat de Savoie crée en 1536 et les statuts de Savoie démontrent. Au moment de l'annexion de 1792, le citoyen Grégoire, député du Loir et Cher, rédige un rapport préalable au Décret de la République française où il emploie les termes de « peuple de Savoie » et « nation savoisiennne ». Pour Jean de Pingon, c'est bien la preuve de l'existence de la Savoie en tant que nation qui repose sur « *une communauté d'origine, d'histoire, de mœurs, de langue et de territoire* ». Or l'histoire montre que les Savoyards n'ont jamais constitué un peuple souverain mais plutôt, pour reprendre les termes de Paul Guichonnet, « *une communauté d'individu liés par l'appartenance à une entité politique, incarnée par le Prince* »¹²³. Il a été décrit en première partie la diversité qui prévalait au sein de cet ensemble géographique, que cela soit en terme de langue, de géographie ou de coutumes.

Les Savoisiens jouent en fait sur l'ambiguïté du terme « Savoie » en entretenant la confusion entre actuels pays savoyards et Etat dynastique. En effet, il n'est pas toujours simple de distinguer dans la Savoie la province de l'Etat et ce qui lui revient dans son évolution géographique mouvementée qui en a fait, du comté au duché, une mosaïque de terres. Alors que l'annexion se décide, la Savoie dans ses limites actuelles ne constitue pas un Etat indépendant, mais une partie d'un ensemble beaucoup plus vaste, le royaume Piémont Sardaigne. Mais les Savoisiens donnent une autre version des faits:

*« Lorsqu'elle est annexée à la France, en 1860, la Savoie constituait une nation. Considérer la Savoie comme une "simple province" représente donc une approche totalement erronée, une légende au regard de l'histoire »*¹²⁴.

En s'affirmant comme détenteurs de la vérité historique, les Savoisiens présentent les universitaires comme des intellectuels asservis par la République française. Ils veulent ainsi incarner la voix de la justice après plus d'un siècle de mensonges et d'hypocrisie quant au véritable destin de la Savoie française :

*« Les Savoisiens d'aujourd'hui, vivant sur les terres historiques de l'État médiéval, issus du peuple qui constitua la nation savoisiennne, sont les héritiers directs de cette nation savoisiennne, et nul ne peut leur contester cet héritage. D'ailleurs nul ne leur a jamais contesté, on a simplement tout fait pour qu'ils n'en aient pas connaissance: en les tenant dans l'ignorance de ce passé, et en leur enseignant une histoire qui n'est pas la leur »*¹²⁵.

¹²³ GUICHONNET Paul, « L'identité savoyarde », *Cahiers d'histoire*, n°1, t.XIII, 1997, p.22

¹²⁴ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, op. cit., p.40

¹²⁵ Ibid, p.43

2.1.2 Des Savoisiens unis face à une grande puissance colonisatrice

« La France, tout au long de son histoire fut le seul ennemi héréditaire de la Savoie, elle s'est ainsi rendue coupable de huit invasions armées en ce pays »¹²⁶ : La France est présentée tout au long de l'histoire comme la puissance despotique impérialiste qui a ruiné toutes les richesses de la Savoie, quelles soient économiques ou culturelles, en voulant achever l'idéal de la République « une et indivisible ». La période suivant l'annexion est décrite comme un véritable traumatisme pour les Savoyards qui doivent se plier à l'uniformisation et l'assimilation réalisée par l'appareil administratif français. L'école Républicaine de Jules Ferry, en plus de constituer un moyen particulièrement efficace pour endoctriner les populations locales et anéantir leur identité, est présentée comme une machine à « fabriquer de la chair à canon ». Le bourreau français a entraîné ses populations dans une succession de guerre, en plaçant délibérément les Savoyards en première ligne. Ainsi, Jean de Pingon n'hésite pas à parler de « génocide savoisien »¹²⁷ quant à la participation des Savoyards à la première guerre mondiale. Il affirme ainsi « Cet anéantissement fût concerté afin d'en finir avec la Savoie savoissienne »¹²⁸. Les combats de la première guerre mondiale auraient ainsi engendré la disparition « de plus de 43 000 Savoisiens », soit « 8,5 % de la population » - des chiffres nettement gonflés par rapport aux statistiques officielles. Mais pour les Savoisiens, tout ce qui est officiel est truqué...

La moindre rébellion en Savoie est érigée en évènement majeur et interprété comme une volonté d'indépendance. Ainsi, le « séparatisme » des savoyards du nord en 1870 est qualifié de « fort courant sécessionniste [...] remettant en cause l'annexion ». Or il s'agissait d'une manifestation très localisée pour être rattaché à la confédération helvétique, la Savoie du Sud n'était donc nullement concernée et ces évènements ne pouvaient en aucun cas être considérés comme une volonté de construire un Etat indépendant. Si opposition à la France il y a bien eu, force est de constater qu'elle n'avait pas pour but la restitution de la « souveraineté de la nation savoissienne ».

Ce rappel à l'histoire doit constituer le ciment d'une identité savoissienne. Mais cette identité mythique que développent les Savoisiens doit également correspondre à une identité géographique. Selon Xavier Long¹²⁹, le territoire constitue un lieu où la dimension

¹²⁶ Ibid, p.46

¹²⁷ DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.114

¹²⁸ idem, p.86

¹²⁹ Xavier Long est maître de conférence de géographie à l'Université Pierre Mendès France.

symbolique acquiert toute sa force, en jouant sur le sentiment d'enracinement et sur les liens affectifs. L'idéologie populiste instrumentalise alors cet espace en construisant un discours identitaire. Ainsi affirme-t-il « *Les liens au territoire ne se décrètent pas mais sous certaines conditions le discours peut fabriquer du territoire, si les populations l'intègrent et si le moment géographique y est propice* »¹³⁰. Aujourd'hui, face à un niveau national qui perd son pouvoir d'identification, le « *moment géographique* » est propice à laisser toute latitude aux mouvements faisant appel aux mythes identitaires. Dans l'histoire écrite par les Savoisiens, on perçoit la volonté de créer un territoire uni, en rejetant en bloc la bipolarité départementale. Sur le site Internet de la Ligue, Jean-Marc Daviet-Férial fait ainsi appel à l'unité des Savoisiens : « *La Ligue savoissienne n'établit aucune différence entre Savoie et Haute-Savoie : pour nous il n'existe qu'une Savoie, divisée en six provinces correspondant à des unités géographiques et économiques* ». Si les antagonismes entre les Savoyards existent, c'est la France qui les a créés au moyen de la départementalisation, comme le soutient Patrick Abeille en affirmant « *La politique des nations a tenté de couper les liens ancestraux qui unissaient les populations de la montagne* »¹³¹. La France aurait donc entrepris un découpage administratif arbitraire afin de diviser pour mieux régner. En tenant ce discours, les Savoisiens nient les divisions naturelles et historiques entre les populations savoyardes pour en faire une autre création diabolique de la France et générer un sentiment d'unité qui fait défaut.

Enfin, le litige historique qui a le plus fait couler d'encre concerne à nouveau l'affaire des zones. Cheval de Troie du discours de la Ligue, l'affaire des zones est l'élément permettant aux Savoisiens de justifier la caducité du traité d'annexion, et légitimer ainsi leur revendication d'indépendance. Cependant, les historiens ne sont pas de cet avis, en particulier Paul Guichonnet qui s'emploie à démonter un par un les arguments de la Ligue. Contrairement à la version des Savoisiens, le plébiscite constitue selon lui une ratification a posteriori de la cession déjà décidée entre Napoléon III et Victor-Emmanuel II. Paul Guichonnet réaffirme la différence entre zones douanières franches et zone neutralisée. La grande zone d'annexion était une concession unilatérale de l'empereur : créée par un décret administratif interne et postérieurement à la cession de la Savoie, elle n'était nullement une condition à l'annexion. Quant à la zone neutralisée et au droit d'occupation, ils ont été établis en 1815 au congrès de Vienne et n'ont jamais été utilisés. En cas d'occupation ou de guerre

¹³⁰ LONG Xavier, « Le populisme dans une perspective spatiale. Le cas alpin », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p. 107

¹³¹ ABEILLE Patrice, « Identité savoissienne. Identité géographique », *Présence savoissienne*, 4^e trimestre, 1996.

entre les parties et puissances voisines, seules les troupes suisses pouvaient occuper et défendre la zone neutralisée. Il s'agit d'un autre amalgame : la France conservait en effet la plénitude de son pouvoir étatique sur la zone dont les habitants étaient tenus aux mêmes obligations militaires. Ainsi, les Savoyards ont participé comme les différentes provinces de France aux guerres de 1870 et 1914. C'est la Confédération helvétique elle-même qui a toujours refusé de faire jouer cette stipulation et qui a demandé conjointement avec la France, la suppression de ce statut. Pour Paul Guichonnet, aux vues de tout ce qui a pu être écrit sur l'affaire des zones, si effectivement le traité d'annexion était devenu caduc, on le saurait depuis longtemps... On ne peut nier la force assimilatrice de la France, notamment sous la IIIe République, et les dérives qui ont existé lors du plébiscite de 1860. Cependant le traité de Turin n'est pas un acte mystérieux, il est facilement accessible et les historiens se sont employés à démontrer l'absence de référence à la zone franche dans ses différents articles. En voulant stigmatiser la France, l'histoire décrite par les Savoisiens manque sévèrement de neutralité. Certes, la neutralité en histoire, n'est pas chose facile et on peut le reprocher à tous les spécialistes reconnus, dont Paul Guichonnet. Cependant, les textes juridiques sont là pour démentir les faits : la Ligue savoisienne, en choisissant ses mots et en jouant sur l'ambiguïté des termes et l'ignorance d'un public non averti, contribue à véhiculer des contrevérités et des désinformations qui ne sont évidemment pas du goût des historiens.

1.2.3 L'avis des historiens

Les écrits des Savoisiens sur l'histoire savoyarde ont suscité un véritable affrontement entre membres de la Ligue et historiens par le biais de la presse locale pour finalement finir dans les tribunaux. L'Union des sociétés savantes parle d'une « *réécriture de l'histoire* », et lance en 1996 une pétition qui recueille 1700 signataires parmi lesquels de nombreux historiens dont Jean Nicolas et Pierre Langlois. De son côté, la Ligue dépose une plainte pour diffamation contre Paul Guichonnet, entre autres professeur honoraire de l'université de Genève et président de l'Académie Florimontane ainsi que André Palluel-Guillard, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Savoie et président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Pour les Savoisiens, ces deux spécialistes incontournables de l'histoire de la Savoie mettent leur savoir au service de la République française et donnent même une valeur scientifique aux mensonges de la « *puissance annexante* ». Ainsi Jean de Pingon n'hésite pas à les comparer à des avant-gardes de régimes totalitaires : « *Ils sont aussi*

crédibles lorsqu'ils évoquent aujourd'hui l'histoire de la Savoie que l'étaient les historiens de l'Union Soviétique lorsqu'ils évoquaient l'histoire de la Lituanie »¹³².

Pour André Palluel-Guillard, la Ligue savoisienne fait tout bonnement du révisionnisme : « Je trouve déplorable et dangereux que l'on puisse parler d'une "histoire savoisienne" différente d'une "histoire de Savoie" maintenant bien établie »¹³³. Selon lui, la Ligue savoisienne se crée un mythe du paradis perdu qui voudrait que la Savoie ait été infiniment plus prospère avant que la France ne l'envahisse alors que l'énergie hydraulique ou le développement du tourisme qui ont fait la richesse des Savoyards ont été largement stimulés par des financements extérieurs, et particulièrement par l'Etat. Ainsi, elle a développé sa propre conception de l'histoire et de l'identité savoyarde pour mieux justifier le désir d'indépendance. Paul Guichonnet n'hésite d'ailleurs pas à parler d'une véritable « propagande » destinée à enclencher un « grand tapage médiatique »¹³⁴. Patrice Abeille, quant à lui, attend de pouvoir organiser « un débat juridique, historique et économique » car pour lui, c'est sûr, « aujourd'hui, c'est la Ligue savoisienne qui fait l'histoire »¹³⁵. L'occasion lui en sera donnée au tribunal : une première plainte est déposée en 1997 contre Paul Guichonnet et finalement jugée irrecevable par la cour d'appel de Chambéry.

Pour les deux historiens, la Ligue savoisienne utilise l'histoire comme une façade, un instrument pour légitimer son discours. L'argumentaire historique des Savoisiens n'a pas été formulé dans un souci de rigueur scientifique, mais il est teinté d'idéologie et d'opportunisme. La tentation indépendantiste n'appartient pas à la tradition savoyarde, et les Savoisiens comptent bien la légitimer et lui donner un fondement, quitte à faire quelques petites rectifications. Les membres de la Ligue recherchent délibérément le conflit avec ceux qui écrivent l'histoire officielle : cette démarche leur permet de se placer dans une position de « justiciers » amenant la lumière et la vérité à la population savoyarde, contre une caste de savants au service de la république. Les manipulations effectuées par les Savoisiens amènent à constater l'existence d'une autre lecture du particularisme en Savoie : on aurait donc un particularisme « savoisien », arrangé pour mieux servir la cause indépendantiste. Cette relecture s'avère cependant nécessaire à la Ligue savoisienne pour justifier son existence même. En détruisant des « légendes », la Ligue recrée des mythes.

¹³² DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p.40

¹³³ PALLUEL-GUILLARD André, « La Ligue relève de l'affaiblissement de l'idée de l'Etat », *La Vie Nouvelle*, 24/05/96.

¹³⁴ GUICHONNET Paul, « Le traité de 1860 n'est pas « caduc » ! », *Le Messager*, 29/03/96.

¹³⁵ ABEILLE Patrice, « La Ligue savoisienne répond à André Palluel-Guillard », *Le Dauphiné libéré*, 12/05/1996.

Si l'on en juge sa manière de manipuler des faits historiques, la revendication culturelle sur laquelle la Ligue appuie sa légitimité est vidée de tout son sens. Le recours à l'histoire est un alibi qui lui permet d'amener un discours tout autre, issu d'un contexte économique et politique morose. Le mythe d'un Etat savoyard indépendant permet en effet de justifier sa volonté d'indépendance. Il est renforcé au moyen du symbole qui crée un « *décorum suranné* », selon l'expression d'Alain Dieckhoff, permettant de rendre son nationalisme séduisant. La Ligue entreprend la création d'une situation d'injustice qui pourrait faire d'elle un mouvement de libération nationale, beaucoup plus légitime que la volonté très égoïste de se retirer du système de solidarité nationale. Ainsi s'hésite-t-elle pas à se comparer aux Etats baltes au temps de l'Union soviétique.

La Ligue savoisiennne présente-t-elle pour autant une dérive dangereuse ? Elle récusé tout acte de violence et s'insurge quand on attribue un statut spécial à la Corse, cédant sous la pression des bombes. Il est peu probable que les Savoisiens en viennent à passer une cagoule, en revanche le danger qu'ils représentent se situe au niveau de leur discours détournant l'histoire pour se rendre plus attractif. La Ligue savoisiennne est plus le symptôme d'un mal imputable à la crise de la démocratie représentative et à l'incapacité de résoudre les problèmes socio-économiques du chômage ou de l'intégration, qu'un mal en elle-même.

De plus, pour constituer une menace, il faut faire nombre. Depuis quelques années, la Ligue ne profite plus de son effet « innovant » des premiers jours et se retrouve face à ses contradictions.

2. La Ligue savoisiennne face à un avenir incertain

Voilà dix ans que la Ligue savoisiennne fait partie du paysage politique savoyard, et déjà il est possible de percevoir une évolution dans son discours comme dans sa stratégie. Les glissements qu'elle a opérés reflètent son désir de légitimation aux yeux d'une population qui lui reste majoritairement hostile. C'est sûrement le caractère nouveau et intrigant du projet indépendantiste qui a attiré autant de sympathisants aux débuts de la Ligue savoisiennne. Mais cet effet fut de courte durée. Selon un sondage CSA réalisé en 2000 pour *Le Messager*, 23% des habitants de Savoie et Haute-Savoie se déclaraient favorables à l'alternative indépendantiste. Cependant, les scores de la Ligue n'ont jamais été que très minoritaires. Aux yeux des Savoyards, la Ligue est avant tout une grande utopie destinée à une vie éphémère.

La Ligue savoisienne mène-t-elle ses adhérents dans une impasse ? Est-elle vouée à disparaître ou se reconvertir dans le régionalisme ?

2.1 Une évolution vers l'assagissement

Dès le début, la Ligue Savoisiennne suscite l'interrogation. Formation atypique dans le paysage politique savoyard, elle propose une alternative indépendantiste surprenante, là où une telle revendication n'a jamais été qu'extrêmement minoritaire. Les articles de la presse locale fleurissent en grand nombre à son sujet, et elle se fait rapidement connaître au sein de la Savoie. Au niveau national, plusieurs journaux mentionnent son existence sans pour autant la prendre réellement au sérieux. La tentation de tourner en dérision le phénomène indépendantiste savoisien est grande, comme le fait Thierry Desjardins, journaliste au *Figaro* :

« Disons-le tout de suite, la Savoie n'est, aujourd'hui, ni en insurrection ni même en ébullition. Elle est... en beauté, par un mois d'août fabuleux qui pousse les touristes à se dire que la montagne est encore plus belle en été qu'en hiver et à se demander si c'est le lac d'Annecy ou le lac du Bourget qu'il faut mettre parmi les grandes merveilles du pays »¹³⁶

Cependant, tout en l'introduisant sous l'angle de l'humour, on finit par s'interroger sur les motivations de cette Ligue savoisienne, notamment dès lors qu'elle commence à se présenter aux élections locales et remporter des résultats notables. Finalement, au grès des articles, l'attitude par rapport à la Ligue évolue, en même temps que la Ligue elle-même connaît sa propre évolution.

2.1.1 Un changement d'image, changement de stratégie

La Ligue savoisienne d'aujourd'hui veut se démarquer de celle des premiers jours. Au départ très virulente, elle a développé un discours agressif par rapport à l'Etat, sans vraiment de soucier de l'image qu'elle pouvait véhiculer. Ce discours radical se retrouve au niveau de l'action : la Ligue multiplie les meetings, les actes de désobéissance civile, les coups médiatiques. Elle cherche à attirer l'attention et refuse de participer aux élections, car cela reviendrait à faire le jeu de l'Etat. Sa stratégie demeure cependant celle d'un « *mouvement légaliste et pacifique, respectueux du droit international* » comme l'assure l'article 2 de ses Statuts. Finalement, la Ligue va peu à peu évoluer vers le pragmatisme. Au *Conseil des*

¹³⁶ DESJARDIN Thierry, « La Savoie, fatiguée de l'Etat », *Le Figaro*, 14/08/2000.

*Provinces*¹³⁷ tenu en novembre 1997, les adhérents se prononcent en majorité pour la participation aux scrutins locaux avec 74% aux élections régionales de 1998 et 65% aux cantonales de 2001. Bien qu'elle refuse de se définir comme « parti politique », la Ligue se transforme en machine électorale, préparant les élections, formant des candidats et cherchant à développer des liens au niveau international avec des formations similaires. Elle se revendique de préférence mouvement ou association culturelle ayant pour objectif de parvenir à un Etat savoisien. On ne peut d'ailleurs même pas parler d'association politique au sens français du terme, puisqu'elle est régie par le droit suisse. En évoluant vers davantage de pragmatisme, elle a pourtant obéi aux règles d'un parti politique ordinaire en se présentant aux élections et en réalisant même une alliance, qui fût d'ailleurs à l'origine de sa notoriété, puisqu'en accordant sa voix à Jean-Jacques Queyranne, Patrice Abeille a poussé Charles Million à accepter les voix du Front National. Daniel-Louis Seiler a étudié le cheminement des partis autonomistes : ceux-ci prennent dans un premier temps l'aspect d'une organisation visant à faire pression sur les partis politiques locaux mais se heurtent finalement à des partis intégrés dans une dynamique centraliste qui les amènent à fonder leur propre parti.

En changeant de tactique, la Ligue change également son image. Du moment qu'elle se présente aux élections, elle cesse ces discours de haine et cherche à se rendre plus respectable. En puisant à ses débuts son audience en majorité chez les petits patrons de PME-PMI, par l'intermédiaire de la CDCA, la Ligue a rapidement été classée comme mouvement poujadiste aux relents xénophobes.

Le grand ménage va commencer avec la venue de Patrice Abeille : plus pragmatique et modéré, il va chercher à exclure les membres qui nuisent à l'image du parti. La Ligue efface les traces des liens qu'elle a entretenus avec des formations à l'image plutôt néfaste. Ainsi, la Ligue du Nord ne figure actuellement pas dans ces liens Internet, alors que la formation d'Umberto Bossi a eu une influence évidente dans la création de la Ligue. Plusieurs membres de la *Lega* étaient en outre présents au premier congrès des Savoisiens. Dorénavant, ceux-ci préfèrent se lier avec des partis reconnus au niveau international. Sa relation avec le SNP (Scottish National Party), parti ancien et légaliste, lui apporte une réelle légitimité. L'autonomie accordée à l'Ecosse par le gouvernement de Londres est en effet une réalité, ce qui érige le mouvement séparatiste écossais en modèle pour tous ceux qui revendiquent une

¹³⁷ Le *Conseil des provinces*, selon les Statuts de la Ligue savoissienne, est composé de dix-huit membres titulaires de chacune des provinces da Savoie (chancelier, vice-chancelier et trésorier), de dix-huit membres suppléants et six membres d'honneur. Il se réunit tous les deux mois après convocation du Chancelier de Savoie. Il a entre autres pour missions d'admettre les nouveaux sociétaires, désigner un Chancelier de Savoie chaque année. (Articles 22, 23, 24, 25 et 26)

certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir central. Ainsi, le 19 février 2001 a été convié le professeur Neil MacCormick, alors député européen et vice président du SNP, en tant qu'invité d'honneur de la fête de Savoie. De même, la Ligue entretient des liens étroits avec ses voisins directs de l'Union valdôtaine dont la revendication bénéficie d'une grande assise dans la population.

La quête de légitimité de la Ligue savoisienne se fait essentiellement par le biais de l'Europe. En novembre 2000, les Savoisiens obtiennent leur adhésion au Parti démocratique des peuples d'Europe et de l'Alliance libre européenne (PPDE-ALE). En adhérant au PDPE-ALE, la Ligue savoisienne intègre un parti de centre-gauche dont le programme met particulièrement l'accent sur le social et sur l'environnement. Après plusieurs années de forcing, elle gagne également le statut d'observateur à la fédération hexagonale des Régions et Peuples solidaires en août 2003. Tous ces partis pensent l'Europe en termes de particularismes régionaux. L'Europe, en dialoguant directement avec les régions, notamment par l'intermédiaire du FEDER, se substitue à l'Etat et le réduit considérablement dans ces compétences. Sous bien des aspects, la dimension européenne que cherche à adopter la Ligue constitue sa plus grande force : source de légitimité, elle permet de plus à la Ligue de développer des liens et échanger avec d'autres mouvements identitaires. Sa tentative d'interpeller l'ONU a en revanche bien peu de chances d'aboutir.

Très radicale à ses débuts, la Ligue savoisienne s'est institutionnalisée et assagie en cherchant à se détacher d'une image néfaste qui continue malgré ses efforts à perdurer. Elle est d'autant plus en quête de légitimité que son électorat lui fait défaut.

2.1.2 Depuis 1998, une marginalisation progressive

La Ligue connaît dans un premier temps un succès rapide. En récupérant les adhérents du MRS et recrutant massivement auprès de la CDCA son nombre d'adhérents croît régulièrement : 841 en 1995, 3150 en juin 1997, et 4700 en 2000, ce qui la place devant toute autre formation politique en Savoie en terme d'effectif. C'est en 1998 que la Ligue connaît son apogée en obtenant un siège au conseil régional en la personne de Patrice Abeille. Pour sa première participation, la Ligue remporte 4,42% des suffrages en Savoie et 6,04 en Haute-Savoie – des scores confirmés par les cantonales avec 3,34% en Savoie et 6,32 en Haute-Savoie. Selon une analyse de Nicolas Greslou, la Ligue savoisienne rassemble beaucoup plus

de sympathie et Haute-Savoie qu'en Savoie. Les scores de la Ligue augmentent également avec l'altitude et la ruralité :

*« En Savoie, seuls 6 cantons sur 37 dépassent 7% des voix [...] : 5 sont des cantons d'altitude et de sports d'hiver, en Tarentaise, Vanoise et Beaufortain. En Haute-Savoie, 14 sur 34 dépassent ces 7%. Ils sont soit ruraux, soit touristiques, soit industriels avec le décolletage de la vallée de l'Arve où la situation ressemble à celle d'Ugine en Savoie. A l'échelon des communes, en Savoie, 23 sur 305 dépassent 10% [...] Cela confirme la sociologie de la Ligue : commerçants des stations, ouvriers et petits patrons des vallées industrielles »*¹³⁸

Des « bastions savoisiens » émergent donc, en particulier dans les stations de ski de la Haute-Tarentaise, paradis de « l'or blanc » et dans la vallée de l'Arve où se concentrent les petites et moyennes entreprises. Le Chablais, une province au particularisme très fort, est également très séduite par le discours savoisien.

Soutenue par son électorat, la Ligue va donc être portée jusqu'au pouvoir, à travers la présence de Patrice Abeille au Conseil général. Sa présence va amener les élus locaux à se préoccuper davantage de la question identitaire en Savoie. Ainsi, devant le succès de la Ligue va être précipité le projet de réaliser une Assemblée des pays de Savoie qui verra le jour en 2001. Cette même année, la Ligue se présente aux municipales et cantonales pour obtenir un maire et quarante-deux élus municipaux. Aux cantonales, quinze candidats dépassent la barre des 5%. Puis, en juin 2002, elle participe aux élections législatives en association avec *Régions et Peuples solidaires* : tout comme l'ensemble des formations régionalistes, ses scores sont faibles. Jean Blanc obtient le meilleur résultat en Savoie avec 2,74% des suffrages, alors que Patrice Abeille ne comptabilise en Haute-Savoie que 1,75%. Ces scores peu encourageants propagent le pessimisme au sein de la Ligue, d'autant qu'après avoir augmenté régulièrement, les effectifs stagnent. La barre des 5000 adhérents qu'elle s'était fixée est désormais bien difficile à atteindre.

La loi du 11 avril 2003 va apporter un coup dur à la Ligue savoisienne, tout comme aux petites formations politiques: Pour se maintenir au second tour, les listes doivent obtenir 10% des voix contre 5% auparavant. Les Savoisiens décident de boycotter l'élection, se jugeant d'emblée mis hors jeu par un mode de scrutin complexe et injuste, comme le dénonce Patrice Abeille dans l'*Echo de Savoie* :

¹³⁸ GRESLOU Nicolas, « La Ligue savoisienne », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p.167 et 168

« Que résulte-t-il de ces obscurités? Il y aura des majorités absolues dans les Conseils régionaux, qui seront aux mains de l'UMP (avec un bataillon UDF plus ou moins docile...) ou du PS; les petites formations sont écartées du scrutin ou condamnées à s'allier à un des deux grands partis; [...] C'est donc un bulletin aux couleurs de la Savoie que nous glisserons dans les urnes. Il exprimera notre protestation contre une loi électorale scélérate et irresponsable, un mauvais coup de plus porté à la Savoie par le régime colonial français. Le vote savoisien sera une pétition pour la démocratie, et contre le tripatouillage politicien ».

Ce boycott du scrutin régional semble tout à fait fondé, mais il est surtout révélateur de la crise que connaît la Ligue savoisienne, autant sur le plan de la stratégie que du discours. Le mouvement aurait-il atteint ses limites ? Si 1998 constitue un sommet, la descente est pénible et invite la Ligue à s'interroger sur elle-même. Les mutations qu'elle connaît sont le signe de ses hésitations quant à se définir elle-même.

Ayant pourtant bénéficié d'une certaine influence idéologique par sa présence au conseil régional, la Ligue savoisienne semble aujourd'hui se refermer sur elle-même. Si elle a beaucoup fait parlé d'elle à ses débuts, c'est davantage du fait de son caractère innovant et radical. La presse s'est immédiatement intéressée à cette formation pourtant minoritaire, mais dont le discours surprenant, voire parfois absurde, attirait logiquement la curiosité. La Ligue a suscité un retour sur l'identité savoyarde, sujet qui n'était jusqu'alors abordé que par les mouvements identitaires, avec un point de vue plus ou moins objectif. En recherchant à s'allier avec la mouvance identitaire modérée de l'Europe, la Ligue souhaite prouver qu'elle n'a strictement rien à voir avec Jorg Haider ou Umberto Bossi. Cependant, son discours reste très ambigu : il combine des tendances écologistes plutôt orientées centre-gauche tout en conservant les thèmes de la pression fiscale et de l'immigration, traditionnellement abordés par la droite radicale. Comme tout mouvement régionaliste, le Ligue invite à revoir les clivages traditionnels. La Ligue savoisienne, en quête de légitimité, a bien du mal à se défaire de son passé, s'interroge sérieusement sur son avenir.

2.2 De la crise d'identité savoyarde à la crise d'identité savoisienne

Bien qu'elle ait réussi à porter Patrice Abeille jusqu'au conseil régional, la Ligue savoisienne n'a jamais été que très minoritaire. Elle connaît de plus des scissions dès 1997 et se retrouve finalement face à sa propre identité. Elle doit faire face à des divisions et des tensions en son sein, mais est de plus concurrencée par la relance de l'idée de région Savoie

en 1998. Les relations entre régionalistes et indépendantistes sont assez ambiguës, et il convient ici de les éclaircir : est-ce que finalement, la Ligue savoisienne n'a pas contribué à la prise en compte de la demande régionaliste, bien que les deux mouvances ne souhaitent pas faire coalition ? Enfin, il se pose la question de la crédibilité de la Ligue : considérant la complexité de l'identité savoyarde, comment peut-on s'appuyer sur une revendication identitaire en Savoie, autrement qu'en détournant son folklore ?

2.2.1 Crise interne au parti

La Ligue savoisienne se retrouve confrontée aux mêmes problèmes que connaissent toutes les formations politiques basant leur argumentaire sur l'identité et le territoire. Elle rassemble des personnes venant d'horizons divers que tout oppose en temps normal, mais qui se retrouve autour d'une cause commune dépassant les clivages traditionnels. Comme le souligne Daniel Louis Seiler¹³⁹, l'interclassisme est une règle caractéristique des partis autonomistes. Les clivages que l'on utilise pour les partis politiques traditionnels – la plupart du temps, le clivage droite/gauche – ne fonctionnent plus pour décrire les partis autonomistes. En effet, le projet autonomiste s'adresse à la totalité d'une « *subsociété* » locale, sans distinction de classe mais sur la base d'une distinction géographique. Cet interclassisme constitue une des grandes faiblesses des partis autonomistes, par les tensions qu'il génère au sein des militants. Selon Daniel-Louis Seiler ces tensions sociales internes amènent le parti à faire preuve de réformisme dans la définition de son programme. Au sein de la Ligue savoisienne, elles sont à l'origine d'une véritable crise d'identité partisane.

A ses débuts, la Ligue a recruté dans différents types de populations. Les déçus du MRS en premier lieu, les patrons de PME-PMI mécontents du poids des charges fiscales imposées par l'Etat, les petits commerçants de stations, propriétaires de refuge... Ces derniers sont au début plutôt majoritaires, issus de la CDCA. Leur présence et leur discours ont vite donné à la Ligue une image néopoujadiste que les médias se sont empressés de faire circuler. Puis en 1995 arrive Patrice Abeille, ex communiste et professeur. En 1998, celui-ci donne sa voie au socialiste Jean-Jacques Queyranne, ce qui amène Charles Million à accepter les voix du Front National. Cette position n'est pas partagée par l'aile droite dominante de la Ligue savoisienne et suscite l'incompréhension en son sein. Patrice Abeille s'explique auprès de ses militants dans *l'Echo de Savoie*. Après s'être entretenu avec les deux candidats, il a finalement opté

¹³⁹ SEILER Daniel Louis, *Les Partis autonomistes*, Paris : Presses universitaires de France, 1994, p. 8-9.

pour celui qui a affirmé porter le plus d'attention au projet de la Ligue. Patrice Abeille affirme donc avoir fait le meilleur choix pour la Savoie, comme il avait été convenu collectivement au sein de la Ligue.

L'exclusion de Jean-François Peronnier confirme la volonté des dirigeants de se défaire de cette image néfaste qui leur ôte leur crédibilité aux yeux des Savoyards. Membre de la CDCA dont il est vice-président en 1992, celui-ci déclare, dans sa *Petite histoire de la Ligue savoisiennne* que c'est son expérience de commerçant supportant mal « *les taxes écrasantes qui asphyxient lentement toute l'économie* » qui l'a amené vers la Ligue : c'est justement ce genre de discours que la Ligue veut pouvoir camoufler. En prenant ses distances avec son aile droite, la Ligue s'est exposée à une sérieuse remise en question : en effet, les adhérents tels que Jean-François Péronnier constituaient le gros de ses troupes et leur absence n'a pas été compensée par une nouvelle arrivée de candidats.

Le parti souhaite revendiquer son apolitisme et son interclassisme. Jean-Marc Daviet-Féraz, sur le site de la Ligue invite à réunir tous les Savoisiens :

« Les sociétaires de la Ligue savoisiennne sont admis quelles que soient leurs préférences politiques dans un contexte français [...] Sociologiquement les sociétaires de la Ligue savoisiennne viennent de toutes les classes de la société : ils sont employeurs et salariés, citadins et ruraux, chômeurs et employés, retraités et actif, etc. Toutes divisions sociales sont momentanément abolies par l'union autour d'un seul projet : restaurer la souveraineté savoisiennne »

Or, si Patrice Abeille persiste à affirmer: « *notre mouvement est à l'image de la société [...] Les personnes modestes, ou même en difficulté économique, y sont nettement plus nombreuses que les " nantis "* », le discours des Savoisiens est plutôt de nature à attirer un électorat prospère qui s'inquiète pour ses intérêts. En outre, on peut aisément déterminer les tendances partisans de la Ligue : bien qu'elle ne se revendique « ni de droite, ni de gauche », elle est plutôt à droite, comme le reste de la Savoie, ce que Patrice Abeille reconnaît.

Les faiblesses de la Ligue savoisiennne se trouvent enfin dans l'absence de soutien de la part des élites, en particulier intellectuelles. Selon Alain Dieckoff, l'intelligentsia est « *porte-parole* » du nationalisme. Or en Savoie les intellectuels sont plutôt méfiants par rapport à la Ligue, et parfois même en conflit, comme on a pu le voir avec Paul Guichonnet et André Palluel Girard. Quand aux leaders politiques savoyard, si ils sont réceptifs à l'idée de région Savoie, ils voient dans la Ligue savoisiennne une association d'utopistes vouée à l'échec. Les meneurs de la Ligue ne sont pas issus des élites en vue et bénéficiant déjà d'une certaine crédibilité dans le société.

2.2.2 Indépendantistes et régionalistes : une relation destructive ?

La revendication identitaire se partage actuellement entre les régionalistes et les indépendantistes de la Ligue savoissienne, deux mouvements qui entretiennent des relations pour le moins ambiguës. Les tensions territoriales entre régionalistes et nationalistes sont bien sûr dues à une divergence sur la finalité des mouvements, l'un aspirant à l'autonomie locale et l'autre souhaitant s'ériger en Etat-nation indépendant. Cependant, les deux peuvent se mêler car ils partagent le même adversaire et les mêmes thèmes tels que la démocratie locale et une nouvelle gestion du développement socio-économique et culturel.

La double adhésion au MRS et à la Ligue est fréquente, de même que de nombreux déçus du MRS ont rejoint la Ligue à ses débuts, déçus eux aussi par la passivité de leur mouvement. Le mouvement régionaliste s'est presque totalement déversé dans la Ligue. Alain Favre, secrétaire du MRS et membre de la Ligue, l'explique :

*« Nous ne trouvons pas notre voie. Certains, comme Jean de Pingon l'ont senti. La ligue s'est créée sur un fort antagonisme avec le MRS [...] Le MRS s'est scindé entre pro et anti-ligue. Nous étions déjà un peu souverainistes. Les partisans de la Ligue ont fini par avoir la majorité au MRS. Du coup, les opposants sont partis ».*¹⁴⁰

Il affirme cependant plus loin que le MRS et la Ligue appartiennent à des sensibilités politiques différentes : *« Il est possible qu'à terme tout le monde soit aussi adhérent à la Ligue. Il reste quelques petites différences dans l'approche. Nous conservons un petit côté libertaire, peut-être plus à gauche que la Ligue »*¹⁴¹. Bien qu'à l'échelon national, partis de Gauche et de Droite ne se côtoient que très rarement, dans la revendication locale, ils se confondent sans complexe. Comment peut-on expliquer un tel pragmatisme ? Outre le fait que le clivage gauche/droite ne soit plus pertinent au niveau local, il s'agit de reconsidérer le phénomène indépendantiste dans sa nature même.

En effet, pour Michel Bouvard, député à l'origine du dépôt du projet de loi de région Savoie en 1998, la Ligue est d'abord un moyen, et non une fin. Ainsi le dialogue doit-il être noué entre les deux mouvances, bien qu'elles se contredisent en apparence, afin d'utiliser ce moyen que la Ligue incarne. Il affirme en outre comprendre le phénomène ligueur : *« Ceux qui votent pour la Ligue le font parce qu'ils ont le sentiment que leurs problèmes ne sont pas pris*

¹⁴⁰ Cité dans CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *La France éclatée ? : enquête sur les mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes en France*, Spézet : Coop Breizh, 2004, p. 243

¹⁴¹ Idem

en compte, que les lois ne sont pas adaptées aux situations qu'ils connaissent. Il faut dire qu'ils ont parfois raison »¹⁴².

Certains régionalistes demeurent cependant formellement opposés à la Ligue savoisiennne car sa mauvaise image salit l'image de leur propre mouvement. Ainsi, James-Olivier Gallice, adhérent de l'association *Région Savoie, j'y crois*, affirme qu'il est « toujours un peu gêné par la présence de militants de la Ligue dans l'association » car selon lui « Il y a un risque que tous les militants savoyards soient mis dans le même panier »¹⁴³. Plus modéré, Claude Barbier déclare « La Ligue savoisiennne, nous estimons qu'elle fait avancer les choses, en mettant la pression »¹⁴⁴, tout en soulignant par ailleurs « Mais elle est aussi détestée par une partie de la population et semble vouée à poursuivre son parcours en solitaire, sans espoir d'avenir. Nous, nous voulons être réalistes et rassurants ». Pour la grande majorité des régionalistes, les Savoisiens demandent l'impossible, et en cela ils contribuent à réduire eux-mêmes à néant les chances de voir la revendication particulariste réussir. Quant au *Mouvement Savoie*, il qualifie le projet d'indépendance de la Savoie « utopique, dangereux et peu sérieux »¹⁴⁵, en affirmant son respect des institutions républicaines. La stigmatisation de la Ligue a bien sûr un intérêt : les régionalistes sont nombreux à fonder leur discours sur le rejet des indépendantistes. Le *Mouvement Savoie* de Maurice Martinet, très à droite, a de plus accueilli plusieurs membres de la Ligue déçus par l'orientation prise par leur parti et jugés trop extrémistes.

Du côté des Savoisiens, on estime que les régionalistes se trompent de débat. Patrice Abeille reconnaît qu'une région Savoie pourrait constituer « une étape pour une véritable émancipation de la Savoie » mais qu'elle est utilisée comme un « dérivatif » pour contourner la question fondamentale de l'indépendance, qui est pour lui la voie naturelle que doit prendre la Savoie. Pour Patrice Abeille, les régionalistes se trompent également d'adversaire : « La Savoie n'est pas victime de discrimination de la part de la région Rhône-Alpes. Le problème, ce n'est pas Lyon, (...) mais Paris »¹⁴⁶. Celui-ci ayant siégé au conseil régional il estimait s'exprimer en connaissance de cause. Il souligne en outre que face à Hervé Gaymard, Patrick Devedjian ou Michel Barnier qui se positionnent contre l'idée de région Savoie, les régionalistes ne feront pas le poids.

¹⁴² Cité dans DESJARDIN Thierry, « La Savoie, fatiguée de l'Etat », *Le Figaro*, 14/08/2000.

¹⁴³ Cité dans CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, op.cit., p.245

¹⁴⁴ Ibid, p.244

¹⁴⁵ in MOUVEMENT SAVOIE, « Mouvement Savoie, Ligue savoisiennne, la différence ? », *Revue Mouvement Savoie*, avril 1996.

¹⁴⁶ Propos tirés de ABEILLE Patrice, « C'est un faux débat », *Objectif Rhône-Alpes*, Février 2003.

Les deux alternatives entretiennent-elles pour autant une relation destructive, soutenant deux causes qui s'annulent, ou faut-il y voir une relation de complémentarité ? L'obtention d'une région Savoie peut constituer un premier pas vers l'indépendance, mais il peut aussi faire perdre à la Ligue une grande part de sa légitimité, en satisfaisant la revendication identitaire. Daniel-Louis Seiler, en recoupant l'évolution suivie par différents partis autonomistes, soutient que dans le fond, ces formations ne sont pas indépendantistes par nature mais seront prêtes à « *demain se mettre à table pour négocier quelque statut particulier ou autre solution fédérale* »¹⁴⁷. Le séparatisme est avant tout une ressource politique. En exprimant la revendication territoriale la plus extrême qu'il soit, les indépendantistes rendent la demande d'autonomie plus visible et pressante, et incite davantage le pouvoir central à faire des concessions. Ainsi, bien que régionalistes et indépendantistes n'affichent pas leur volonté de rapprochement, ils jouent finalement sur le même terrain.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour la Ligue ? Son assagissement et son retrait de la vie politique la conduisent davantage sur la voie d'une association culturelle. Elle ne fait pas pour autant une croix sur son projet indépendantiste et n'a pas revisité son programme en profondeur.

2.2.3 Un manque de crédibilité

Faire reposer un programme sur une identité spécifique ne peut pas faire beaucoup d'échos en considérant que plus de la moitié des Savoyards ne sont pas nés en Savoie. Il faut finalement interpréter le manque de crédibilité de la Ligue comme une conséquence des failles qui résident dans son propre argumentaire. La Savoie est une région prospère, elle n'est donc pas massivement à la recherche d'un bouc émissaire sur lequel rejeter l'origine de ses maux. Les préoccupations des Savoyards sont vraisemblablement ailleurs.

La Ligue savoisiennne veut créer une identité en réactivant un folklore dont le déclin est déjà fortement avancé. Elle espère, en défendant une culture savoisiennne, réveiller une conscience nationale qui a de tout temps fait défaut aux Savoyards : en ce sens, il s'agit plus de susciter un sentiment d'appartenance nationale que de le ressusciter. Pour mieux souder les Savoyards, elle recourt à des mythes identitaires dont le plus prépondérant est fourni par l'histoire : c'est le mythe d'une Savoie indépendante, unie et prospère qui aurait existé avant

¹⁴⁷ SEILER Daniel-Louis, « La naissance des formations indépendantistes en Europe occidentale », in BIDEGARAY Christian (dir.), *Europe occidentale : le mirage séparatiste*, Paris : Economica, 1997, p.50

l'annexion et que la France a progressivement ensevelie. Elle développe toutes sortes de gadgets et symboles permettant de véhiculer l'idée d'un Etat savoisien et le sentiment d'appartenance à un tout indivisible. La liste est impressionnante : autocollants, plaque d'immatriculation, carte d'identité, écharpe, service à verres, pin's, chapeau, drapeau... Or, comme dans la Padanie d'Umberto Bossi, les Savoisiens se heurtent à des divergences et des antagonismes qu'ils occultent délibérément dans leur discours d'unité géographique. La Savoie n'est pas une région naturelle, elle n'a pas de langue nationale, elle peut seulement se rattacher à une civilisation alpine ou montagnarde très diversifiée. En effet, on parle aussi franco-provençal en Italie, on mange aussi de la fondue en Suisse, et dans le Dauphiné, on descend aussi des Allobroges¹⁴⁸. Quand il s'agit de définir l' « identité savoisienne », Jean de Pingon est ainsi plutôt vague : « *Qu'est-ce que l'identité savoisienne ? Avant tout, l'amour du patrimoine, que constituent les paysages et l'histoire, témoignages d'une antique civilisation montagnarde* »¹⁴⁹. L'identité savoyarde devrait donc être rattachée à une civilisation montagnarde parmi d'autres. Si la Savoie devait se rattacher d'un Etat dont la culture est la plus proche, il s'agirait sans doute de la Suisse, et c'est d'ailleurs la tentation helvétique qui constitue la seule trame d'un sentiment particulariste en Savoie. Cependant, la Suisse n'est pas aussi présente en Savoie qu'en Haute-Savoie où l'attraction pour Lyon ou Grenoble y est beaucoup plus prononcée que celle de Genève.

Comment légitimer une revendication identitaire, là où l'identité est si insaisissable ? On a en effet grand peine à définir une identité savoyarde unifiée sans sombrer dans les clichés d'une publicité touristique. Certes, il y a l'histoire, mais là où les Savoisiens pouvaient trouver de quoi fonder leur légitimité, ils manipulent les faits jusqu'à se mesurer dans les tribunaux à des universitaires reconnus. De plus, même si la Savoie a connu une histoire distincte de la France, qui aujourd'hui est prêt à aller ressasser des événements qui datent de plus de 140 années ? Qui, à l'exception d'une population en colère, qui a perdu ses repères idéologiques et identitaires, et ne sait plus trop dans quelle voie aller pour manifester son mécontentement ? Il faut bien garder à l'esprit que la moitié de la population savoyarde n'est pas autochtone et qu'elle n'a en conséquence que de très faibles notions de ce qui fait le folklore savoyard. Celui-ci se transmet nécessairement par la famille, or il n'est pas donné à tout le monde d'avoir des grands-parents savoyards ! La majorité des habitants de Savoie cumulent en effet

¹⁴⁸ Peuple Celte qui occupait un vaste territoire correspondant aux actuels départements de l'Isère et de la Haute-Savoie, une partie du canton de Genève et des départements de l'Ain, de la Savoie, du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme. Il apparaît dans l'histoire avec Polybe et Tite-Live, à la date de 218 avant notre ère.

¹⁴⁹ DE PINGON Jean, « Valeurs d'histoire », *Présence savoisienne*, n°69-70, 1992, p.12

les origines et sentiments d'appartenance. Il ignorent alors bien souvent les zones franches et n'on jamais entendu parler du traité de Turin. Certes, l'objectif de réapprendre aux Savoyards leur histoire et leur patrimoine, qu'ils soient « pur souche » ou « d'adoption », est une entreprise fort louable, qu'on ne saurait remettre en cause. Il est en effet important que la mémoire se perpétue, surtout à l'heure de l'uniformisation des cultures dans une société de plus en plus mondialisée, et c'est d'ailleurs le dessein des Sociétés savantes qui génèrent depuis le XIXe siècle une grande quantité de publications sur la Savoie. Falsifier l'histoire est bien évidemment une autre affaire...

Une fois de plus, on peut observer la Ligue savoisienne au miroir de sa parente italienne. Selon Alain Dieckhoff, la culture remplit deux usages politiques : elle permet de prouver l'existence d'un peuple, et de contester l'ordre politique dans lequel le peuple est soumis. La Ligue du Nord invente ainsi toute une symbolique nationale en appelant à la culture « padane » pour masquer le « *vide abyssal* » de son projet sécessionniste en terme de contenu identitaire¹⁵⁰. A travers ses institutions en exil, ses plaques d'immatriculation, son hymne et ses cartes d'identité, la Ligue savoisienne cherche elle aussi à asseoir un sentiment d'appartenance à une identité peu évidente : l'Etat souverain de Savoie apparaît ainsi comme une *Padanie* adaptée au cas savoyard. Le combat de la Ligue savoisienne ne saurait être considéré comme volonté d'exprimer une identité savoyarde : la Ligue n'exprime pas une identité, elle la recherche, la crée, elle produit elle-même une identité « savoisienne » qui serait basée sur une histoire remodelée, falsifiée, et sur l'utopie d'une Savoie unique et indivisible. La revendication de sécession l'amène à s'approprier une identité lui permettant de se démarquer et justifier son existence même. Elle ne fait pas pour autant figure d'exception dans la paysage de la revendication nationalitaire : tous les mouvements se basant sur la notion de territoire font appel à l'ethnicité, au folklore, aux racines. Comme le souligne Pierre Deyon,

« *Le régionalisme comme le nationalisme apparaît en effet comme une recreation intellectuelle, à laquelle les monuments architecturaux, le patrimoine artistique et littéraire, l'histoire et la légende apportent du fond des âges une justification supplémentaire* »¹⁵¹

La démarche de la Ligue, comme toute démarche des mouvements identitaires, est de rechercher une identité qui pourrait servir sa cause indépendantiste, pour laquelle elle se doit

¹⁵⁰ DIECKHOFF Alain, *La Nation dans tous ses Etats : les identités nationales en mouvement*, Paris : Flammarion, 2000, p.243

¹⁵¹ DEYON Pierre, *Régionalismes et régions dans l'Europe des quinze*, Paris : Ed. locales de France, 1997, p.12

de réveiller une conscience nationale. Analyser le phénomène indépendantiste amène donc à s'interroger sur la création du lien entre culture et politique.

Si l'on suit le raisonnement de Jean-François Bayart, l'identité savoyarde n'existe pas, tout comme n'importe qu'elle autre identité : « *Il n'y a pas d'identité naturelle qui s'imposerait à nous par la force des choses [...] Il n'y a que des stratégies identitaires, rationnellement conduites par des acteurs identifiables* »¹⁵². L'identité n'est donc fondamentalement qu'une construction. Ainsi, la Ligue savoisiennne construit : plutôt qu'exprimer une identité, elle en crée une, à défaut de pouvoir se baser sur une identité qui serait le fait de la nature. Elle est en ce sens expression d'une identité, mais une identité « savoisiennne » nécessairement artificielle. Elle est en même temps déformation de cette identité, puisque celle-ci pour exister, doit forcément être créée. Un tel constat nous amène à considérer les thèses d'Ernest Gellner quant à la relation entre nation et nationalisme. Pour l'historien britannique, le nationalisme n'est pas le réveil des nations mais plutôt leur prise de conscience d'elles-mêmes : le nationalisme crée les nations là où elles n'existent pas. Ainsi écrit-il « *C'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire* »¹⁵³. Il relève avec insistance que le nombre des nations potentielles (selon des critères ethniques, géographiques, linguistiques) est infiniment supérieur au nombre d'Etats-nations existants. Pour une nation reconnue, il y en aurait entre trente ou quarante potentielles. S'il existe environ huit mille langues, il pourrait surgir autant de nations. Or quel peut être le catalyseur de ces nations potentielles, si ce n'est le nationalisme lui-même ? Cette analyse rend compte de l'œuvre des mouvements nationalistes : ceux-ci visent à créer une nation, en se fondant sur une identité particulière.

Or pourquoi vouloir créer une nation savoisiennne si celle-ci n'existe pas ? On conçoit que l'identité ne constitue pas une fin en soi pour la Ligue savoisiennne, mais simplement un moyen. La Ligue contribue au façonnement d'une identité qui permet de légitimer ses revendications d'ordre économique. Elle a su mobiliser les ressentiments et le mécontentement d'une partie de la population, réceptive à ses arguments populistes, mais pas s'ériger en mouvement populaire. Ce qu'il manque terriblement à la Ligue, comme à tous les mouvements identitaires savoyards, c'est l'absence d'adhésion des élites à leur projet, en particulier des intellectuels. En effet, la Ligue savoisiennne s'est volontairement mise à dos tous les historiens spécialistes de la Savoie dans le but de se présenter comme la voix de la

¹⁵² BAYART Jean François, *L'illusion identitaire*, Paris : Fayard, 1996, p.10

¹⁵³ GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, Paris : Payot et Rivages, 1999, p.86

vérité face au complot des universitaires et de la République, mais elle n'a récolté que des étiquettes qui nuisent à son image, la présentant comme une dérive dangereuse par son révisionnisme et ses relents populistes et xénophobes. On peut cependant imaginer qu'aux vues de la prédilection que les Savoyards manifestent pour leur culture, elle pourrait recruter davantage en se présentant comme un mouvement exclusivement culturel.

A l'image du Savoyard, la Ligue savoisienne présente un caractère tout aussi insaisissable et « pittoresque » rendant sa définition éminemment délicate. Vue de l'extérieur, elle est rapidement qualifiée de populiste, xénophobe, modèle réduit de la *Lega Nord*. Pourtant la Ligue réunit des sympathisants aux aspirations bien différentes : certains l'ont rejoint par désir de défendre leur culture savoyarde, d'autres ont effectivement été séduits par le discours vaguement poujadiste de la réduction de la pression fiscale et la solution-miracle de la zone franche, enfin, certains y voient un moyen de réclamer davantage de compétences locales dans une logique progressiste et démocratique. La Ligue puise cependant en majorité son soutien dans les mécontentements. Son discours est simple et séducteur : la Savoie est riche de ses ressources et de son patrimoine, elle pourrait donc se séparer de la France sans aucune difficulté. Au contraire, c'est plutôt la France qui souffrirait de cette sécession, elle qui se nourrit sur le dos des Savoyards... Cependant, pour faire un Etat, il faut aussi une nation, et c'est là qu'intervient la dimension identitaire du mouvement : la Ligue se doit de justifier l'alternative indépendantiste par une identité « savoisienne » qu'elle construit en se basant principalement sur l'argument historique du traité de Turin. La dimension identitaire que veut se donner la Ligue n'est finalement qu'un faux débat, un alibi. Elle souhaite apporter une réponse à la crise économique et politique contemporaine, et cherche cette réponse dans l'ethnicité. En effet, si les Savoisiens étaient satisfaits de leurs conditions économiques, on est tenté de croire qu'ils ne se seraient jamais jetés sur des manuels d'histoire, pour aller retrouver un traité datant déjà de plus de 140 ans !

La création d'une identité ethnique savoisienne est suffisamment artificielle pour ne pas pouvoir mobiliser durablement des masses en dehors des périodes de crises aiguës : la Savoie est loin d'être une forteresse naturelle où un particularisme marqué se serait développé en solitaire. Paradoxalement, la montagne a davantage constitué un trait d'union qu'une barrière infranchissable. Face à l'intensité des particularismes locaux et la multitude d'influences qui se croisent sur son territoire, la Savoie en tant que concept politique relève davantage de l'abstraction. La Ligue savoisienne se retrouve donc finalement à la recherche de sa propre identité : pour survivre, doit-elle faire preuve de davantage de pragmatisme, quitte à se rapprocher des régionalistes, doit-elle laisser de côté son discours virulent et polémique sur la réduction des taxes et l'immigration, alors que c'est celui-là même qui lui a permis de recruter tant d'adhérents ? Doit-elle se résigner à devenir un simple mouvement de promotion de la culture savoyarde ou reprendre sa fonction de parti politique local ? La Ligue savoisienne a

suivi par opportunisme la voie du nationalisme, elle a voulu « faire comme les autres », comme toutes ou presque les régions périphériques de la France, pour faire du « séparatisme d'imitation ». Quelques décennies après le Mouvement Région Savoie, la Ligue se retrouve face aux mêmes difficultés : elle se recherche elle-même et a perdu son activisme des premiers jours et se doit de constater que la mouvance identitaire se prend pas en Savoie.

L'idée de Région Savoie, quant à elle, apparaît bien plus envisageable. Si on en croit les sondages, les Savoyards seraient plutôt favorables à ce projet : selon un sondage CSA réalisé en août 2000 pour *Le Messager*, 41% se sont prononcé en faveur de sa création : ce n'est cependant pas la majorité et il est fort possible que cette opinion ne se traduise pas dans le vote, comme ce fut le cas quand le MRS se présenta aux élections locales. Pourtant, les arguments des régionalistes se tiennent : la région Rhône-alpes constitue grand ensemble disparate sans réelle identité, bien que celle-ci finisse tant bien que mal à se forger, cimentée par un grand potentiel économique, et selon Jean Tournon et Pierre Kukawka par le sentiment identitaire qu'a pu générer l'« affaire Million »¹⁵⁴. La bipolarité reste un obstacle fort à ce projet. La Ligue savoisiennne, bien qu'elle se soit construite en opposition au MRS et qu'elle maintienne des positions très critiques par rapport aux régionalistes, ne semble pas si opposée à l'idée d'une région Savoie à laquelle elle a contribué, qu'elle le veuille ou non, en portant la revendication identitaire jusqu'au conseil régional en la personne de Patrice Abeille.

La légitimité des mouvements séparatistes est niée en bloc. Forme la plus extrême de la revendication identitaire, elle apparaît utopiste, trop radicale et suscite rapidement la crainte, mais elle est pourtant avant tout une ressource politique. La Ligue savoisiennne participe à sa manière à la demande de plus en plus concrète de pouvoir gérer soi-même ses affaires. Elle ouvre un débat qui en France fait l'objet d'un blocage évident : celui du fédéralisme. Les concessions entreprises par différents Etats d'Europe pour leurs régions, auxquelles s'ajoute l'attribution d'un statut spécial à la Corse, donnent une légitimité aux idées des Savoisiens. Ainsi Patrice Abeille affirme « *La France a un problème. Si elle veut survivre sans trop de conflits et sans trop de crises, elle doit admettre que la souveraineté se partage* »¹⁵⁵. La Ligue pose également la question de l'Europe et de sa relation directe avec les régions qui balayent le niveau national et le réduisent à un rôle d'orchestrateur, voire de figurant. Elle invite donc à

¹⁵⁴ KUKAWKA Pierre, TOURNON Jean, « Emergence d'une identité », in JOUVE Bernard, SPENLEHAUER Vincent, WARIN Philippe, *La région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes*, Paris : la Découverte, 2001, 380 p, p.126

¹⁵⁵ Cité par THREARD Yves, « Une nouvelle idée de la France, *Le Figaro*, 22/07/2000.

se poser la question de l'Etat-nation et de son avenir dans un monde où l'appartenance nationale n'est désormais plus exclusiviste et où on se définit plus volontiers par une identité duelle, cumulant plusieurs niveaux d'allégeance. Or, si le cadre national ne suscite plus autant de fierté et de loyauté, il s'incarne toujours en France dans le refus de reconnaître les minorités et les particularismes, qu'ils soient linguistiques, ethniques, religieux ou territoriaux.

La décentralisation a été fortement renforcée ces vingt dernières années par les lois de 1982 et 1999. C'est cependant la région qui gagne le plus de compétences dans ce processus. Il faut avant tout voir dans la Ligue une opposition au maintien de la centralisation, qu'elle s'opère au niveau national ou régional, et le désir des Savoyards de gérer leurs affaires eux-mêmes. C'est en ce sens qu'elle constitue bien un mouvement identitaire, et non une dérive populiste et xénophobe dangereuse. Ainsi elle ne doit pas être considérée comme l'expression exclusive d'une réaction, mais doit également être envisagée comme une volonté de construction. Dans leur tour de France des mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes, Erwan CHARTIER et Ronan LARVOR notent deux temps dans la revendication identitaire. Il s'agit en premier lieu d'une réaction à un déclin, celui d'une langue, d'une culture, une économie. En deuxième lieu, il s'agit d'une opposition à l'Etat central qui se meut par un désir de modifier l'organisation politique. En cela, le régionalisme constitue une réelle force de proposition et pas seulement une ultime tentative passéiste de sauvegarder un folklore menacé par le temps. En exerçant leur résistance aux pouvoirs publics, il lutte pour préserver la diversité culturelle, mais il incite également à une meilleure gestion des affaires publiques par le biais de la décentralisation. Ainsi le régionalisme a permis de porter certains projets comme l'Entente régionale, initiative de Hervé Gaymard et Ernest Nycollin qui relève de l'application de la loi du 19 août 1871 permettant de constituer une institution commune aux deux départements. Dotée de la personnalité civile et gérée par les élus des collectivités, son objectif est d'engager des actions communes notamment en matière de développement économique et culturel, aménagement du territoire, protection du patrimoine et de la nature. L'Entente émet dans l'exposé de ses motifs la possibilité de constituer un premier pas vers une région Savoie qui serait mise sur pied quand l'occasion institutionnelle en sera donnée. Elle mène une existence encore bien discrète, en chapeautant principalement l'Université de Savoie, l'Orchestre des pays de Savoie, la marque Savoie et le tourisme avec la création de la Maison de la Savoie à Paris, parfois nommée « ambassade » de Savoie à Paris.

L'élection de Patrice Abeille au conseil régional a contribué à relancer le débat sur la région Savoie et prendre en compte la demande identitaire formulée par une partie de la population.

Les élus ont donc tenté de dépasser l'antagonisme départemental en créant l'Assemblée des pays de Savoie. Celle-ci intervient depuis 2001 dans des domaines dont la gestion est estimée plus efficace quand proche du terrain : les filières universitaires, l'aménagement du territoire, les transports, l'environnement, la gestion du patrimoine et la politique culturelle, l'organisation des coopérations transfrontalières et la formation des personnels relevant de la fonction publique territoriale. Elle est dirigée par un Conseil d'administration composé de l'ensemble des Conseillers généraux des deux départements qui se réunissent alternativement en Savoie et Haute-Savoie. Cependant, les conseils généraux des deux départements restent maîtres de leurs décisions. Les seules réelles avancées réalisées par l'assemblée des pays de Savoie concernent une fois de plus la culture, qui semble être le seul point d'accord entre les Savoyards.

Le pragmatisme dont la Ligue savoisienne a pu faire preuve amène à reconsidérer le sens de sa volonté d'indépendance : est-ce réellement l'expression d'un désir de sécession ou la manifestation d'une protestation contre le fonctionnement de l'Etat ? La Réforme de l'Etat réduirait considérablement l'attrait de la Ligue. Créer une identité savoisienne, c'est un moyen de justifier cette prétention à l'indépendance qui peine à trouver du sens. En plein questionnement sur son identité propre, la Ligue présente moins une dérive dangereuse que la volonté de défendre un patrimoine et une culture qui déclinent, elle tend dorénavant à devenir davantage un mouvement culturel qu'un réel parti national-populiste. L'obtention d'une région Savoie pourrait être à l'origine de la disparition de la Ligue. Son avenir sera sans doute déterminé par la prise en compte de la revendication locale au niveau national ou régional et son institutionnalisation.

Enfin, la Ligue savoisienne est construction dans la mesure où elle a suscité et continue de susciter un retour sur des moments occultés de l'histoire de la Savoie et amène à se questionner sur l'identité savoyarde, un sujet assez peu abordé. Les Savoyards restent assez honteux quant à leur folklore et demeurent très sensibles aux représentations stigmatisées que l'« extérieur » véhicule. Comme l'affirme André Palluel-Guillard,

« Le Savoyard se doit d'abord de se justifier pour affirmer son identité, sinon, « l'autre » se chargera bien de la faire à sa place. Rural, montagnard, associé de fraîche date, le Savoyard accumule donc les difficultés pour se faire comprendre, pour se faire admettre et même simplement pour exister, oscillant entre un être banal et sans intérêt et un non-être artificiel, mais combien pittoresque ! »¹⁵⁶

¹⁵⁶ PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.14

Il est pourtant indéniable que les Savoyards, malgré leur désunion, ont toujours eu conscience d'avoir connu un destin particulier et ont toujours manifesté le désir de ne pas voir leur mémoire disparaître complètement, ce dont témoigne l'extraordinaire historiographie savoyarde :

« L'abondante collection des histoires de la Savoie révèle une interrogation permanente sur ce pays, comme si chaque génération avait besoin de nouvelles certitudes et de nouvelles réponses, comme si l'on n'avait jamais fini de l'étudier et de le présenter aux Savoyards eux-mêmes et aux « étrangers » »¹⁵⁷.

Opérant un retour sur la façon d'appréhender l'histoire de la Savoie au cours des âges, André Palluel-Guillard observe des générations d'historiens bien distinctes et des périodes occultées qui diffèrent selon les époques. La prédilection des Savoyards sur leur racines demeure néanmoins une constante dans cette historiographie très fournie. On redécouvre aujourd'hui les racines communes de la Savoie et de la Suisse et de l'Italie, dans un cadre européen. Autrefois très peu abordée, la période de l'annexion se retrouve projetée au premier plan du fait de son utilisation dans le discours indépendantiste, invitant en conséquence les historiens à l'analyser en profondeur. Présentée comme un « *traumatisme* » par Jacques Lovie, plutôt située dans l'ordre des choses comme conclusion logique de plusieurs siècles d'influence française dans les écrits de Paul Guichonnet, la mouvance identitaire la décrit comme une injustice innommable qui autoriserait aujourd'hui à la remettre en cause. « *L'histoire est rarement neutre, en Savoie comme ailleurs* », affirme André Palluel-Guillard. La Savoie offre cependant une grande marge d'action aux dérives révisionnistes par la complexité et les ambiguïtés qui font son essence même. Que la Ligue savoisienne réécrive l'histoire pour mieux fonder son combat en légitimité, c'est un fait. Et un fait regrettable, car elle gagnerait à ne pas s'aventurer sur le terrain juridique : la Savoie connaît une histoire assez singulière pour qu'on n'est pas besoin d'en rajouter. Mais faire appel à une conscience nationale inexistante nécessite un appel à une histoire et une identité « savoisienne » tout aussi inexistantes afin de légitimer la propagande indépendantiste.

Au delà de la question du révisionnisme entrepris par la Ligue savoisienne dans un but aisément identifiable, est-il seulement envisageable d'être Savoyard et écrire sur l'histoire de la Savoie et l'identité qui en découle sans apporter son jugement, sans se laisser influencer par son vécu, ses émotions, sa sensibilité ? L'historiographie régionale représente un grand dilemme : il apparaît difficile d'écrire sur une région sans y avoir soi-même évolué et senti

¹⁵⁷ In Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, « Histoires et historiens de la Savoie : les sociétés savantes et l'histoire », *L'Histoire en Savoie*, n°101, mars 1991, 118 p.

toutes les subtilités de son identité, et cependant, il est tout aussi délicat de la décrire sans y mettre un peu du sien. Aussi ne faut-il pas considérer l'histoire comme un ensemble de faits révolus, car celle-ci peut resurgir à n'importe quel moment, en particulier quand il s'agit de venir au secours d'une idéologie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

1.1. Sites Internet

<http://notre-savoie.free.fr> : site officiel de la Ligue savoisienne ; contient un lien vers le site de l'*Echo de Savoie*

www.cybersavoie.com : site généraliste d'information sur la Savoie

www.sav.org : serveur général sur la Savoie

<http://members.aol.com/conflans1/index.htm> : centre de la culture savoyarde de Conflans

www.regionsavoie.com : site officiel du mouvement « Région Savoie, j'y crois »

<http://www.pays-de-savoie.asso.fr/> : Fondation des pays de Savoie

<http://www.aostavalley.com/> : site officiel de la région autonome de la vallée d'Aoste

<http://www.unionvaldotaine.org/> : site officiel de l'Union Valdôtaine

www.leganord.org : site officiel de la Lega Nord

<http://www.regionsavoie.com/> : site de l'association « Région Savoie, j'y crois ! »

www.lesarto.com/ : site de la compagnie du Sarto

<http://www.sabaudiaabada.fr.tc/> : Sabaudia Abada, site communautaire des Savoisiens.

<http://www.wffis.org/> : « Waiting for freedom in Savoy », site de jeunes Savoisiens militants.

<http://lesavoisien.free.fr> : site du journal *Le Savoisien*, crée en décembre 2004

1.2 Discours de la Ligue savoisienne

1.2.1 Combat historique

ABEILLE Patrice, « Identité savoisienne. Identité géographique », *Présence savoisienne*, 4^e trimestre, 1996.

DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, 204 p.

DE PINGON Jean, « Il est des jours de grande colère », *Présence Savoisienne*, n°71-72, 1993.

DE PINGON Jean, « Valeurs d'histoire », *Présence savoisienne*, n°69-70, 1992, p.3-13

DE PINGON Jean, « Les temps viennent », *Présence savoisienne*, n°75-76, 1994, p.14-18

DE PINGON Jean, « Renaissances », *Présence Savoisienne*, n°73-74, 1993, p.7-17

DE PINGON Jean, « Légendes de Savoie », *Présence savoisienne*, n°79-80, 1995, p.7-12

DE PINGON Jean, « 1944...1994, les résistants de la dernière heure », *Présence savoisienne*, n°77-78, 1994, p.8-12

Ligue savoisienne, *La Question de la souveraineté : les textes fondateurs de deux annexions (1792 et 1860)*, Naves-Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, 23 p.

Ligue savoisienne, *Régime juridique des zones franches du pays de Gex et de Savoie*, Naves-Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, 5 p.

1.2.2 Discours socio-économique

ABEILLE Patrice, « Economie savoisienne, une économie colonisée », *Présence savoisienne*, n°81-82, 1995, p.6-15

ABEILLE Patrice, *Renaissance savoisienne, Le livre Blanc*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, 119 p.

1.2.3 La Ligue sur elle-même

ABEILLE Patrice, « La Ligue savoisienne répond à André Palluel-Guillard », *Le Dauphiné libéré*, 12/05/1996.

ABEILLE Patrice, « La ligue savoisienne n'est ni populiste, ni xénophobe », *Le Monde*, 29/02/2000.

ABEILLE Patrice, « C'est un faux débat », *Objectif Rhône-Alpes*, Février 2003.

PERONNIER Jean-François, *Petite histoire de la Ligue savoisienne*, Etrembières : F. Peronnier, 1996, 19 p.

1.3 Documents « officiels »

Ligue savoisienne, *Etat souverain de Savoie : projet de constitution de la fédération savoisienne*, Naves-Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, 16 p.

Ligue savoisienne, *La Musique des "Allobroges" arrangée pour piano par Victor Gentil*, Naves Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, 10 p.

Ligue savoisienne, *Statuts de la Ligue savoisienne*, Naves-Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, Non paginé.

2. Travaux

2.1 Réflexions générales

2.1.1 L'Etat, la Nation, la Région

BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris : Fayard, 1995, 276 p.

BALIBAR Etienne, « Prolégomènes à la souveraineté : la frontière, l'Etat, le peuple », *Les Temps modernes*, n°610, janvier 2001, p. 47-75.

BIDART Pierre (dir.), *Régions, nations, Etats*, Paris : Publisud, 1991, 209 p.

BRETON Roland, *Peuple et Etat : l'impossible équation*, Paris : Flammarion, 1998, 128 p.

DE ROUGEMONT Denis, *L'avenir est notre affaire*, Paris : Stock, 1977, 374 p.

DIECKOFF Alain, JAFFRELOT Christophe, « De l'Etat-nation au post-nationalisme ? », in SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles Relations Internationales*, Paris : Presses de Science-po, 1999, p.59-71.

DIECKHOFF Alain, *La Nation dans tous ses Etats : les identités nationales en mouvement*, Paris : Flammarion, 2000, 354 p.

GAMBLIN André (dir.), *La France dans ses régions*, Paris : SEDES, 2000, vol 1 et 2, 381 p. et 331 p.

GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, Paris : Payot et Rivages, 1999, 208 p.

KENICHI Ohmae, *De l'Etat-nation aux Etats-régions*, Paris : Dunod, 1996, XI-214 p.

KUKAWKA, Pierre, *L'Europe par les régions*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2001, 176 p.

LE BOURDONNEC Yannick, *Le printemps des régions : la fin du désert français ?*, Paris : Calmann-Lévy, 2000, 250 p.

LACOSTE Yves, *Vive la Nation : destin d'une idée géopolitique*, Paris : Fayard, 1997, 339 p.

LABASSE Jean, *L'Europe des régions*, Paris : Flammarion, 1991, 432 p.

LAFONT Robert, *La Nation, l'Etat, les régions*, Paris : Berg international, 1993, 229 p.

PALARD Yves, « Vers l'Europe des régions ? », *Problèmes économiques et sociaux*, Paris : La Documentation française, 1998,

MANN Michael, « Etat-nation : mort ou transfiguration ? L'Europe et le Monde », *Le Débat*, n°84, mars-avril 1995, p. 49-69.

THREARD Yves, « Une nouvelle idée de la France », *Le Figaro*, 22/07/2000.

SAINT-OUEN François, « De l'Europe des Etats à l'Europe des régions ? », *Relations internationales*, n°73, printemps 1993, p. 81-94.

2.1.2 Mouvements identitaires, régionalistes, séparatistes

BAYART Jean François, *L'illusion identitaire*, Paris : Fayard, 1996, 306 p.

BIDEGARAY Christian (dir.), *Europe occidentale : le mirage séparatiste*, Paris : Economica, 1997, 332 p.

BLANCHET Philippe, « La politisation des langues régionales en France », *Hérodote*, n°105, 2^e trimestre 2002, p. 85-101.

CHARTIER Erwan, LARVOR Ronan, *La France éclatée ? : enquête sur les mouvements régionalistes, autonomistes et indépendantistes en France*, Spézet : Coop Breizh, 2004, 348 p.

CHEMIN Ariane et DE MONTVALLON Jean-Baptiste, « Dix-huit mouvements indépendantistes et autonomistes engagent une démarche commune », *Le Monde*, 04/10/2000.

DEYON Pierre, *Régionalismes et régions dans l'Europe des quinze*, Paris : Ed. locales de France, 1997, 158 p.

DIECKOFF Alain, « Europe occidentale : l'effervescence nationalitaire », *Politique internationale*, n°78, hiver 1997/98, p 129-141.

FORCARI Christophe, « L'accord corse réveille les régions », *Libération*, 22/07/2000.

GIBLIN Béatrice, « Nationalisme régionaux en Europe », *Hérodote*, n°95, 4^e trimestre 1999, p. 3-19.

GIBLIN Béatrice, « Langues et territoires : une question géopolitique », *Hérodote*, n°105, 2^e trimestre 2002, p.3-14.

GOMEZ-REINO CACHAFEIRO Marguerita, PASQUIER Romain, *Les partis régionalistes et nationalistes*, Castelnau-le-Lez : Ed. Climats, 2004, 222 p.

HILLARD Pierre, « Non à l'Europe ethnique », *Le Figaro*, 22/06/2002.

KEATING Michael, *The New Regionalism in Western Europe : Territorial Restructuring and Political Change*, Cheltenham : Edward Edgar, 1998, 242 p.

LEFEVRE Marianne, « Périls géopolitiques en France », *Hérodote*, n°80, 1^{er} trimestre 1996.

LELIEVRE Henri (dir.), *Les régions en révolte contre les Etats ? : Corse, Kabylie, Pays basque, Kurdistan, Flandre etc.*, Bruxelles : Ed. Complexe, 2002, 258 p.

SEILER Daniel Louis, *Les Partis autonomistes*, Paris : Presses universitaires de France, 1994, 125 p.

WEILL Nicolas, GARIGOUX Michel, « Les régionalistes n'ont pas percé aux municipales et aux cantonales », *Le Monde*, 21/03/2001.

Sur la Lega Nord

BOUILLAUD Christophe, « La Ligue du Nord ou comment ne pas réussir à être populiste », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p.130-145.

BOSSI Umberto, « Vive la Padanie libre ! », *Politique internationale*, n°78, hiver 1997-98, p. 151-160.

CHAMPEYRACHE Clotilde, *La Ligue du Nord, un séparatisme à l'italienne : racines et discours d'un parti politique*, Paris : L'Harmattan, 2002, 186 p.

DEMATTEO Lynda, « La stigmatisation de l'idiotie montagnarde et son détournement par la Lega Nord », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p. 146-158.

DEMATTEO Lynda, « La Ligue du Nord entre subversion et désir de légitimité », *Ethnologie française*, janvier-mars 2001, XXXI/I.

DIAMANTI Ilvo, DIECKHOFF Alain, LAZAR Marc, MUSIEDLAK Didier, *L'Italie, une nation en suspens*, Bruxelles : Éd. Complexe, 1995, 159 p.

GOLD Thomas W., *The Lega Nord and Contemporary Politics in Italy*, New York : Palgrave Macmillan, 2003, XII-172 p.

PEDUZZI Séverine, *Le fédéralisme de la ligue Nord : argument politique ou géopolitique ?*, Mémoire de fin d'études, Saint-Martin-d'Hères : IEP, 1997, 156 f.

2.1.3 Etudes sur le populisme

IGNAZI Piero, « The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, no. 1, 1992, pp. 3-34.

IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, 313 p.

MENY Yves, SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple : le populisme et les démocraties*, Paris : Fayard, 2000, 326 p.

RYDGREN Jens, *The Populist Challenge: Political Protest and ethno-nationalist Mobilization in France*, New York/Oxford: Berghahn Books, 2004, ix-257 p.

TAGUIEFF Pierre-André (dir.), *Le retour du populisme: un défi pour les démocraties européennes*, Paris : Encyclopaedia Universalis, 2004, 195 p.

TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste : de l'archaïque au Médiatique*, Paris : Ed. Berg international, 2002, 182 p.

WIERVORKA Michel, *La démocratie à l'épreuve : nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris : La Découverte, 1993, 173 p.

Sur le « populisme alpin »

CAMUS Jean-Yves, « Naissance d'un populisme alpin ? », *Politique internationale*, n°88, Été 2000, p.153-166.

LONG Xavier, « Le populisme dans une perspective spatiale. Le cas alpin », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, p. 101-109.

RUMIZ Paolo, « Le populisme alpin », *Transeuropéennes*, n°18, été 2000, p.103-122.

ROSENZWEIG Luc, « Le populisme alpin, phénomène transnational », *Le Monde*, 12/03/1999.

2. La Savoie

2.1 Approche historique et culturelle

2.1.2 Passé et présent de la Savoie

BUTIN Anne, « Le souverain Sénat de Savoie », *L'Histoire en Savoie*, n°69, mars 1983, 32 p.

COLONNA d'ISTRIA Robert, *Histoire de la Savoie*, Paris : Ed. France-Empire, 2002, 318 p.

EDIGHOFFER Roland, *Histoire de la Savoie*, Paris : PUF, 1992, 128 p.

GREYFIE DE BELLECOMBE Camille, *Les sociétés savantes de la Savoie*, Chambéry : Imprimeries réunies, 1933, 21 p.

GUICHONNET Paul, *L'Unité italienne*, Paris : Presses universitaires de France, 1970, 128 p.

GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, 366 p.

GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, Roanne : Horvath, 1982, 354 p.

HUDRY Marius, BERUARD Aristide, CHÂTEL Juliette, FAVRE Alain, *Découvrir l'histoire de la Savoie*, Albertville : Centre de la Culture Savoyarde, 1989, 240 p.

ISELIN Bernard, *Savoie millénaire : de l'an 1000 à l'an 2000 : d'un millénaire au vôtre*, Montmélián : Fontaine de Siloé, 1999, 520 p.

LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire de France des régions*, Paris : Seuil, 2001, 428 p.

LOVIE Jacques, *1860 : Et la Savoie devint française*, Chambéry : Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 1983, 60 p.

PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, 662 p.

Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, « Histoires et historiens de la Savoie : les sociétés savantes et l'histoire », *L'Histoire en Savoie*, n°101, mars 1991, 118 p.

Sur les jeux olympiques d'Albertville

KUKAWKA Pierre, PREAU Pierre, SERVOIN François, VIVIAN Robert, *Albertville 92 : les enjeux olympiques*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1991, 183 p.

KUKAWKA Pierre, « Le rôle identitaire des Jeux olympiques dans les Alpes occidentales », in GRANGE Daniel (dir.), *L'espace alpin et la modernité*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, 504 p, p.327-336.

DELATTRE Florence, « Des Jeux coûteux », *Le Dauphiné Libéré*, 1/07/1993.

FAYOLLE Pierre, « Un anniversaire perturbé », *Le Dauphiné Libéré*, 9/02/1993.

SERRAZ Gabrielle, « La Savoie partagée entre morosité et espoir », *Les Echos*, 8/02/1993.

FERT M.C, « Après les jeux, la crise », *La Savoie*, 24/07/1992.

2.1.2 L'identité savoyarde

BERTHIER Bruno, « Essai d'analyse historique d'un indéniable antagonisme Savoie du Nord-Savoie du Sud », in Actes du XXXIXe congrès des sociétés savantes de Savoie, *Espaces savoyards : frontières et découpages*, 1er trimestre 2004, Saint Julien en Genevois : la Salésienne, p.377-408

GRANGE Daniel (dir.), *L'espace alpin et la modernité*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2002, 504 p.

GUICHONNET Paul, « Réflexion sur l'identité savoyarde », in Association pour le développement de l'unité de Savoie, *Réalités des pays de Savoie*, Montmélián : Isère Arc, 1983, p. 43-64.

GUICHONNET Paul, *Histoire régionale et géographie alpine – Entretiens avec Marie Claire Bussat-Enevoldsen*, Ed. Le Vieil Annecy, 2000, 252 p.

GUICHONNET Paul, « L'identité savoyarde », *Cahiers d'histoire*, n°1, t.XIII, 1997, p.5-47.

GUICHONNET Paul, *Proverbes et dictons de Savoie*, Marseille : Rivages, 1896, 129 p.

PREAU Pierre, *Savoie, l'esprit des lieux*, Montmélián : la Fontaine de Siloé, 1992, 576 p.

SORREL Christian, « Les Savoyards sont-ils français ? », *L'Histoire*, octobre 1996.

2.1.3 Sur le franco-provençal

BESSAT Hubert, GERMI Claudette, *Lieux en mémoire de l'alpe : toponymie des alpages en Savoie et vallée d'Aoste*, Grenoble : Ellug, 1993, 229 p.

SIBILLE Jean, *Les langues régionales*, Paris : Flammarion, 2000, 128 p.

SINGY Pascal, *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*, Bern/Berlin/Bruxelles : P. Lang, 2002, 211 p.

TUAILLON Gaston, «Doit-on dire Savoyards ou Savoisiens ? », *La Savoie*, 25/05/96.

TUAILLON Gaston, « Le francoprovençal, une langue oubliée », in VERMES Geneviève (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris : l'Harmattan, 1988, 422 p.

2.2 Le régionalisme en Savoie

AMOUDRY Michel, *Quel avenir pour la Savoie ?*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 2003, 156 p.

BARBIER Claude, BRO Benoît, *Région Savoie Pourquoi-Comment*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, 127 p.

BARBIER Claude, MENACHEMOFF Gérard, *CA DERAILLE ! : catastrophe routière et projets ferroviaires en Savoie*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 2000

COMMUNOD Noël, *Décentralisation : la région Savoie en 2004, c'est possible !*, Sainte Hélène du Lac : Mirno graphie, 2002, 185 p.

F.R, « La différence savoyarde d'hier à aujourd'hui », *Le Messager*, 29/03/96.

JANOVER Roger, « Les mouvements associatifs de 1973. Vers une région Savoie ? », *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, n° spécial de l'histoire en Savoie*, 1983, p.397-405.

KUKAWKA Pierre, TOURNON Jean, « Emergence d'une identité », in JOUVE Bernard, SPENLEHAUER Vincent, WARIN Philippe, *La région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes*, Paris : la Découverte, 2001, 380 p, p.113-127.

Mouvement pour une région Savoie, *Livre blanc et rouge. Pour une région Savoie*, 1972, 56 p.

Mouvement Savoie, « Mouvement Savoie, Ligue savoisienne, la différence ? », *Revue Mouvement Savoie*, avril 1996.

Mouvement Savoie, *Manifeste*, 15 mars 1998.

ROCQUES Agnès, « Bretons, Basques et savoyards unis pour réclamer un redécoupage administratif des régions », *Tribune Mont Mont-Blanc*, 25/11/2000.

SAUX Jean-Louis, « Savoie et Haute-Savoie à la recherche d'un avenir commun », *Le Monde*, 4/12/2002.

2.3 La Ligue savoisienne

2.3.1 Description générale

BÄCHTOLD Rudolf, « La Savoie aux Savoisien, un slogan sans avenir ? », *Courrier International*, n°588, 7-13/02/2002.

BERTRAND Olivier, « La Savoie se rêve en région souveraine », *Libération*, 11/08/2000.

BEN SALEM Sabrina, GRALLET Guillaume, « Savoie : l'affaire se corse : le réveil des indépendantistes Savoisien », *Le Nouvel observateur* (Edition de Grenoble), supplément du n°1695, semaine du 30/05 au 06/05/1997, pp. 4-6

DEBERNARDI Gilles, « Les indépendantistes sont là », *Le Dauphiné libéré*, 25/03/1996.

DEMONPION Denis, « Les Savoisien pour une zone franche », *Le Point*, 27 /07/96.

DESJARDIN Thierry, « La Savoie, fatiguée de l'Etat », *Le Figaro*, 14/08/2000.

GRUZEL Francis, « Pour un peuple souverain », *Le Dauphiné libéré*, 16/06/1997.

LELEU Jacques, « Voyage en terre savoisienne », *Le Dauphiné libéré*, 27/05/1996.

L.M, « Souverain espoir », *L'Essor savoyard*, 22/02/2002.

MARDUEL Jean-Pierre, « Le chat accouche d'une souris ! », *La Vie nouvelle*, 12/10/2000.

MERVIEU Amelle, FABIN Johan, « Querelle sous le drapeau », *L'Essor savoyard*, 02/02/2001.

NOVERRAZ Michel, « Il se bat pour une Savoie libre », *Le Matin*, 15 /10/2000.
PSENNY Daniel, « Escalade savoissienne », *Le Monde*, 22/10/2000.
REVIL Philippe, « L'Autonomie a le vent en poupe », *La Vie Nouvelle*, 20/09/2000.
VEYRET André, « Une Savoie à la sauce italienne », *Le Dauphiné Libéré*, 27/05/1996.
VINCENT Christophe, « Les croisés de la Savoie », *Le Monde*, 18-19/02/1996.

2.3.2 Actions et stratégies des Savoisiens

BAJULAZ Carole, *La stratégie européenne de la Ligue savoissienne : l'Europe, perspective d'avenir pour les Savoisiens ou simple moyen de parvenir à leurs fins ?*, Saint-Martin-d'Hères : IEP, Mémoire de fin d'études, 2001, 175 f.
DESJARDIN Thierry, « L'Exemple corse inspire-t-il les Savoyards ? », *Le Figaro*, 14/08/2000.
DUBY Valérie, « Même provisoire, le gouvernement de Savoie existe », *La Tribune de Genève*, 19/02/1996.
GARCIA Philippe, « Ligue savoissienne : les limites d'un succès », *L'Essor savoyard*, 5/10/2000.
GARCIA Philippe, « Patrice Abeille : des alliances sont possibles », *L'Essor Savoyard*, 28/09/2000.
GARCIA Philippe, « La Ligue savoissienne affûte avec ferveur ses armes politiques », *La Tribune de Genève*, 3/10/2000.
G.M, « La Savoie interdit de séjour », *Le Messager*, 25/02/2000.
PETIGNAT Yves, « Ah, la belle escalade, Savoyards ! », *Le Temps*, 13/12/2001.
Ph. R, « Les Savoisiens dans l'arène électorale », *La Vie nouvelle*, 05/10/2000.
P.V, « Lyon-Turin : la position des indépendantistes », *Le Messager*, 01/02/2001.
RAMBAUX Valérie, « L'élection présidentielle en ligne de mire », *Le Messager*, 25/02/2000.
REVIL Philippe, « Les Savoyards moins unis que les Corses », *Le Monde*, 23/08/2000.
REVIL Philippe, « La Ligue savoissienne compte affirmer sa présence dans les élections locales », *Le Monde*, 04/10/2000.

2.3.3 Les Savoisiens et l'histoire

CAREGLIO Alain, « Savoisiens et zones franches », *Les Allobroges savoyardes*, 26/04/1996.
FROMENTIN Bernard, « La Ligue de Savoie réclame une révision de l'histoire », *Libération*, 25-26/05/1996.
GUICHONNET Paul, « Le traité de 1860 n'est pas « caduc » ! », *Le Messager*, 29/03/96.

GUICHONNET Paul, « Amalgames ! », *La Maurienne*, 12/04/96.

LELEU Jacques, « C'est du révisionnisme ! », *Le Dauphiné Libéré*, 28/04/1996.

REVIL Philippe, « La Ligue savoisienne dénonce l'annexion de 1860 », *Le Monde*, 21/05/1996.

REVIL Philippe, « La Ligue savoisienne falsifie-t-elle l'histoire ? », *Le Monde*, 26/06/1997.

2.3.4 Réflexions sur la Ligue Savoisiennne

DUPENLOUP Alain, « Des Savoyards aux Savoisiens, une dérive dangereuse », *Les Allobroges Savoyardes*, 13/04/1996.

DUPENLOUP Alain, « Savoisiens nationalistes ou Savoyards de la République ? », *Les Allobroges savoyardes*, 27/09/1996.

GRESLOU Nicolas, « La Ligue savoisienne », in IHL Olivier (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris : Ed. La Découverte, 2003, 159-172.

PALLUEL-GUILLARD André, « La Ligue relève de l'affaiblissement de l'idée de l'Etat », *La Vie Nouvelle*, 24/05/96.

TABLES DES SIGLES

AREA : Autoroutes Rhône-Alpes
ATMB : Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc
ASADAC : Association Savoyarde de Développement et d'Aide aux Communes
ASIN : Association pour une Suisse Indépendante et Neutre
CDCA : Confédération de Défense des Commerçants et Artisans
CDU : Christlich Demokratischen Union
BTP : Bâtiment Travaux Publics
EDF : Electricité De France
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FPÖ : Freiheitliche Partei Österreichs
HLM : Habitation à Loyer Modéré
JO : Jeux Olympiques
MRS : Mouvement Région Savoie
PPDE-ALE Parti démocratique des Peuples d'Europe et de l'Alliance Libre Européenne
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries
ONU : Organisation des Nations Unies
UE : Union Européenne
UMP : Union pour un Mouvement Populaire
SAS : Société d'Aménagement de la Savoie
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SNP : Scottish National Party
SPTV : Service Public des Trois Vallées
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

TABLES DES ANNEXES

1. La Savoie :

1.1 Situation actuelle

- **Annexe 1 : Carte de la Savoie,**

in GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.11

- **Annexe 2 : l'essor démographique de la Savoie : 1861-1996**

in GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.324

- **Annexe 3 : les principales stations touristiques et thermales en Savoie,**

in GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.332

1.2 Éléments historiques

- **Annexe 4 : Les différentes périodes d'occupation de la Savoie par la France**

- **Annexe 5 : L'évolution de la Savoie aux XIIe et XIVe siècles ;**

in GUICHONNET Paul, *L'unité italienne*, Paris : Presses universitaires de France, 1970, p.166

- **Annexe 6: Les zones franches,**

in GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.306

- **Annexe 7 : L'Italie en 1859,**

in GUICHONNET Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse : Privat, 1996, p.54

- **Annexe 8 : Le crétin des Alpes**

in PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.133

- **Annexe 9 : le crétin des Alpes en chiffres**

in PALLUEL GUILLARD André, *L'Aigle et la Croix*, Yens-sur-Morges : Cabédita, 1999, p.134

- **Annexe 10 : Le traité d'annexion de 1860**

2. Le régionalisme savoyard

- **Annexe 11 : « Quelques chiffres pour mieux comprendre »,**
in BARBIER Claude, BRO Benoît, *Région Savoie Pourquoi-Comment*, Yens-sur-Morges : Ed. Cabédita, 1998, p.104
- **Annexe 12 : Argumentaire de *Région Savoie, j'y crois* en six points,**
www.regionsavoie.com

3. La Ligue savoisienne

3.1 Discours et mode d'action

- **Annexe 13 : Recueil de définition du terme « Savoyard »,**
DE PINGON Jean, *Savoie française, Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1996, p. 32
- **Annexe 14 : « Les petits Etats fonctionnent bien »**
www.notre-savoie.free.fr
- **Annexe 15 : Appel aux habitants de la Savoie et bulletin d'adhésion**

3.2 Documents « officiels »

- **Annexe 16 : Manifeste pur le développement de la langue savoyarde (*Déclarachon pé lo dévlopâmin de la lenga savoyarda*)**
- **Annexe 17 : une plaque savoisienne**
- **Annexe 18 : Les couplets « savoisiens » du chant des *Allobroges***
Ligue savoisienne, *La Musique des "Allobroges" arrangée pour piano par Victor Gentil*, Naves Parmelan : Ligue savoisienne, 1996, p.9
- **Annexe 19 : Projet de constitution de la fédération savoisienne**
Ligue savoisienne, *Etat souverain de Savoie : projet de constitution de la fédération savoisienne*, Naves-Parmelan : Ligue savoisienne, 1996.

4. Analyses

- **Annexe 20 : Le sentiment des Savoyards sur la question régionale,**
Sondage CSA pour le Messenger, l'Essor savoyard et la Savoie, 31/08/2000.
- **Annexe 21 : Le populisme alpin**
ROSENZWEIG Luc, « Le populisme alpin, phénomène transnational », *Le Monde*, 12/03/1999.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
Partie 1 : Du particularisme savoyard au séparatisme savoisien.....	11
Chapitre 1 : Une identité savoyarde complexe et diverse.....	13
1. L'histoire, essence de l'identité savoyarde.....	14
1.1 L'empreinte de la maison de Savoie.....	14
1.1.1 Du duché à la monarchie : la constitution d'un ensemble pluriethnique.....	15
1.1.2 Le maintien d'une relative autonomie.....	17
1.1.3 Etat et nation : un rendez-vous sacrifié à la cause italienne.....	18
1.2 L'irrésistible rapprochement avec la France.....	19
1.2.1 Le glissement dans l'aire francophone.....	20
1.2.2 L'annexion de 1860.....	22
1.2.3 L'adhésion progressive à la République française.....	24
2. La Savoie, « un concept insaisissable »¹⁵⁸ ?	26
2.1 Une mosaïque de sous-ensembles hétérogènes.....	26
2.1.1 La territorialité et le relief : facteurs d'union ou de disjonction ?.....	27
2.1.2 Insurmontable bipolarité.....	29
2.1.3 La persistance des identités locales.....	32
2.2 Les mutations drainées par le développement économique.....	35
2.2.1 Le décollage industriel.....	35
2.2.2 De l'émigration à l'immigration.....	37
2.2.3 L'extraordinaire développement du tourisme.....	39
Chapitre 2 : Construction de la revendication identitaire.....	43
1. Le développement du (des) régionalisme(s).....	44

¹⁵⁸ Bruno BERTHIER

1.1 construction du sentiment régional : aspects culturels	44
1.1.1 Les sociétés savantes.....	45
1.1.2 Le renouveau des années 1960.....	46
1.2 Le régionalisme dans sa forme politique	48
1.2.1 L'affaire des zones : un évènement fondateur ?.....	49
1.2.2 1972 : une réaction à la région Rhône-Alpes.....	50
1.2.3 La relance du processus en 1998.....	51
2. Radicalisation de la revendication : création de la Ligue savoissienne	54
2.1 Les raisons de la radicalisation	55
2.1.1 Le phénomène ligueur	56
2.1.2 L'influence des Jeux Olympiques d'Albertville.....	57
2.1.3 Une relève efficace à un régionalisme en perte de vitesse.....	60
2.2 Les formes de la radicalisation : un mouvement atypique et innovant	62
2.2.1 Essai de définition : un mouvement autonomiste, indépendantiste, séparatiste, nationaliste ?.....	62
2.2.2 Un programme basé sur l'action.....	65

Partie 2 : Le particularisme savoyard au service de l'égoïsme régional..... 70

Chapitre 3 : Un discours généraliste légitimé par le passé.....71

1. La défense de l'héritage culturel	72
1.1 Pour la réhabilitation de la culture « savoissienne »	72
1.1.1 Pas Savoyards, Savoisiens !.....	72
1.1.2 Lutte contre les légendes et stéréotypes.....	74
1.1.3 La défense du franco-provençal.....	76
1.2 L'histoire, argument privilégié	78
1.2.1 La remise en cause du plébiscite.....	78
1.2.2 « Le traité d'annexion est caduc ».....	80
2. Un phénomène socioéconomique	82

2.1. La réponse au renversement de conjoncture	83
2.1.1 La fin de l'essor économique sans limite.....	83
2.1.2 La réaction à un déclin.....	85
2.2. Un autonomisme de riches	88
2.2.1 Ce débarrasser d'un Etat central parasitaire.....	88
2.2.2 Faire de la Savoie une petite Suisse.....	92
Chapitre 4 : Une dérive dangereuse ?	97
1. La Ligue Savoisiennne, une nouvelle expression du « populisme alpin » ?	98
1.1 Un populisme savoyard proche de la Lega Nord	99
2.1.1 Des thèmes chers au populisme.....	99
1.1.2 Des militants populistes ?.....	103
1.1.3 Ligue Savoisiennne, Ligue du Nord : un lien de parenté évident	105
1.2 De la manipulation du folklore savoyard : la fabrication de mythe identitaires	
1.2.1 L'invention d'un Etat et d'un peuple savoyard.....	109
1.2.2 La France, cette grande puissance colonisatrice.....	110
1.2.3 L'avis des historiens.....	113
2. La Ligue savoisiennne face à un avenir incertain	115
2.1 Une évolution vers l'assagissement	115
2.1.1 Changement d'image, changement de stratégie.....	116
2.1.2 Depuis 1998, une marginalisation progressive	118
2.2 De la crise d'identité savoyarde à la crise d'identité savoisiennne	120
2.2.1 Crise interne au parti.....	120
2.2.2 Indépendantistes et régionalistes : une relation destructive ?.....	122
2.2.3 Un manque de crédibilité.....	125
CONCLUSION	130
Bibliographie.....	136
Tables des sigles.....	147
Annexes.....	148

Fondée par Jean de Pingon en 1994, la Ligue savoissienne revendique la souveraineté de la Savoie, s'appuyant sur la caducité du traité d'annexion de 1860 la reliant à la France depuis 145 années. Généralement stigmatisés et diabolisés, ces indépendantistes refusent le qualificatif de savoyard pour se revendiquer « Savoisiens ». Ils basent leur argumentaire sur l'histoire, arguant que la Savoie a constitué autrefois un Etat-nation indépendant dont la France a cherché à anéantir une identité savoissienne qu'ils aspirent à restaurer. Dans une logique d'égoïsme régional, les Savoisiens ont l'ambition de créer un petit Etat qui s'émanciperait de la pression fiscale et des institutions imposées par la France. Prenant pour acquis que le séparatisme ne fait nullement partie d'une tradition politique savoyarde, il s'agit ici de s'interroger sur les réelles motivations de la Ligue savoissienne et sur le rôle que remplit la dimension identitaire du mouvement. Le particularisme savoyard n'étant pas une évidence, les indépendantistes cherchent à créer une identité « savoissienne » unitaire qui soutiendrait la légitimité de leur revendication et ne va pas sans quelques dérives. Derrière le discours fort louable de défendre le patrimoine savoyard on peut discerner l'expression d'un mal-vivre dû au retournement de conjoncture, touchant les laissés pour compte de la mondialisation et qui s'incarnerait dans des réflexes néo-populistes, sur le modèle de la Ligue du Nord.

Mots clés : Savoie, Ligue savoissienne, Identité, particularisme, régionalisme, indépendantisme, Etat-nation, populisme.